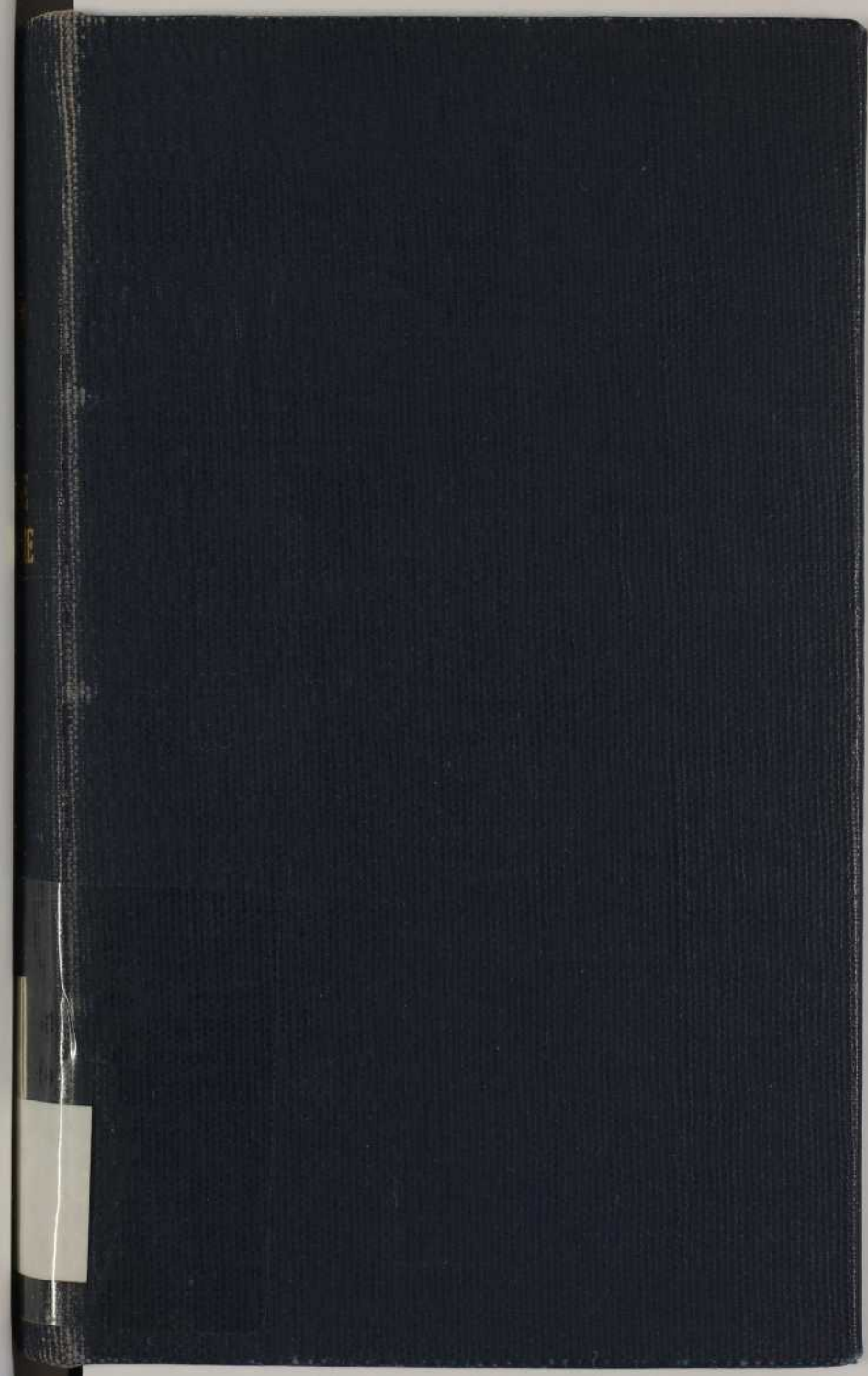




VIANNEY BÉLANGER
RELIEUR

2601 de Beaujeu
Ville St-Michel

Montréal



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SV. PICE, MONTRÉAL







ÉDITION DU CENTENAIRE

ANTOINE
GÉRIN - LAJOIE

*LA RÉSURRECTION D'UN PATRIOTE
CANADIEN*

AVEC INTRODUCTION ET COMPTE RENDU

PAR

LÉON GÉRIN

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE



MONTRÉAL

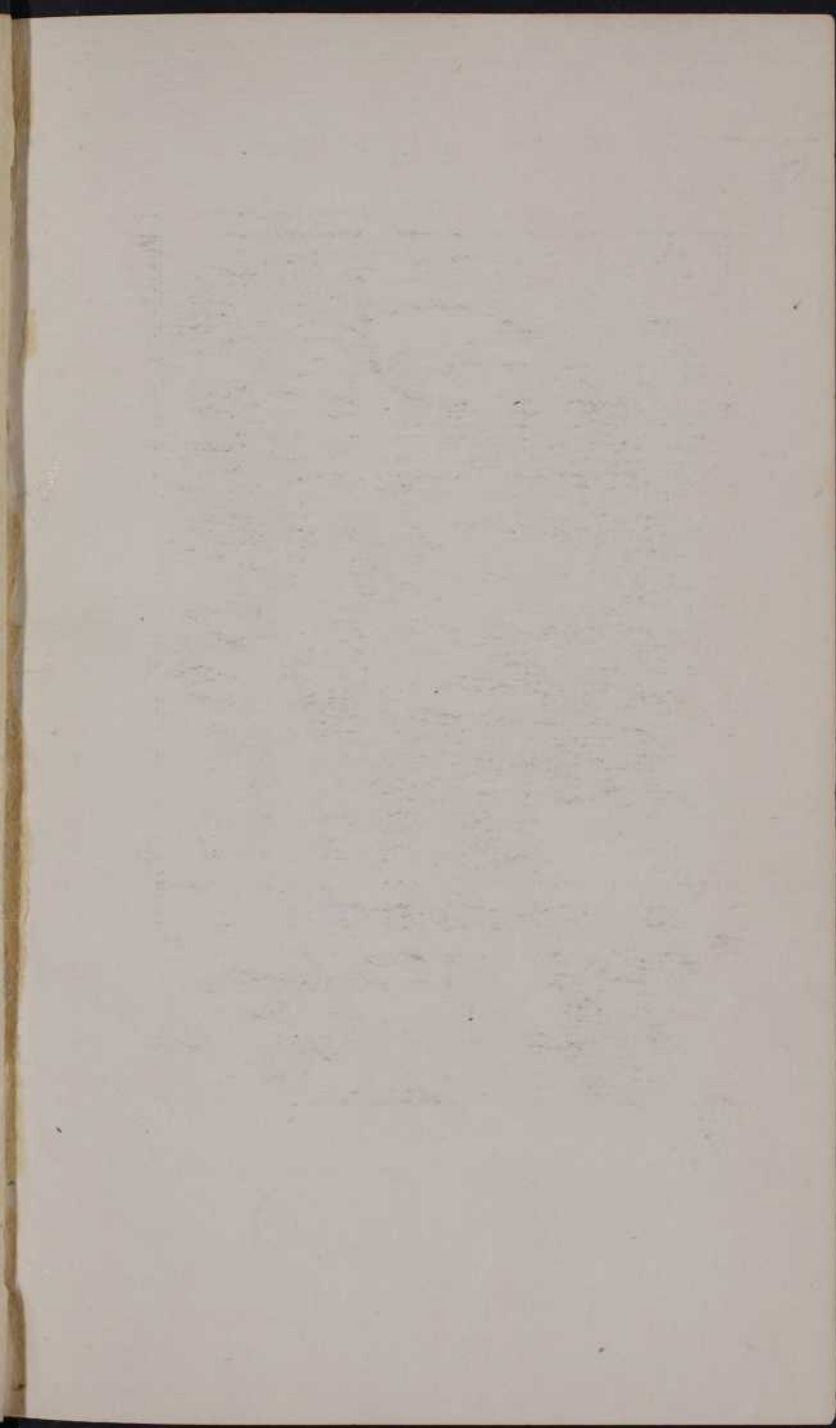
Editions du *Devoir*

1925

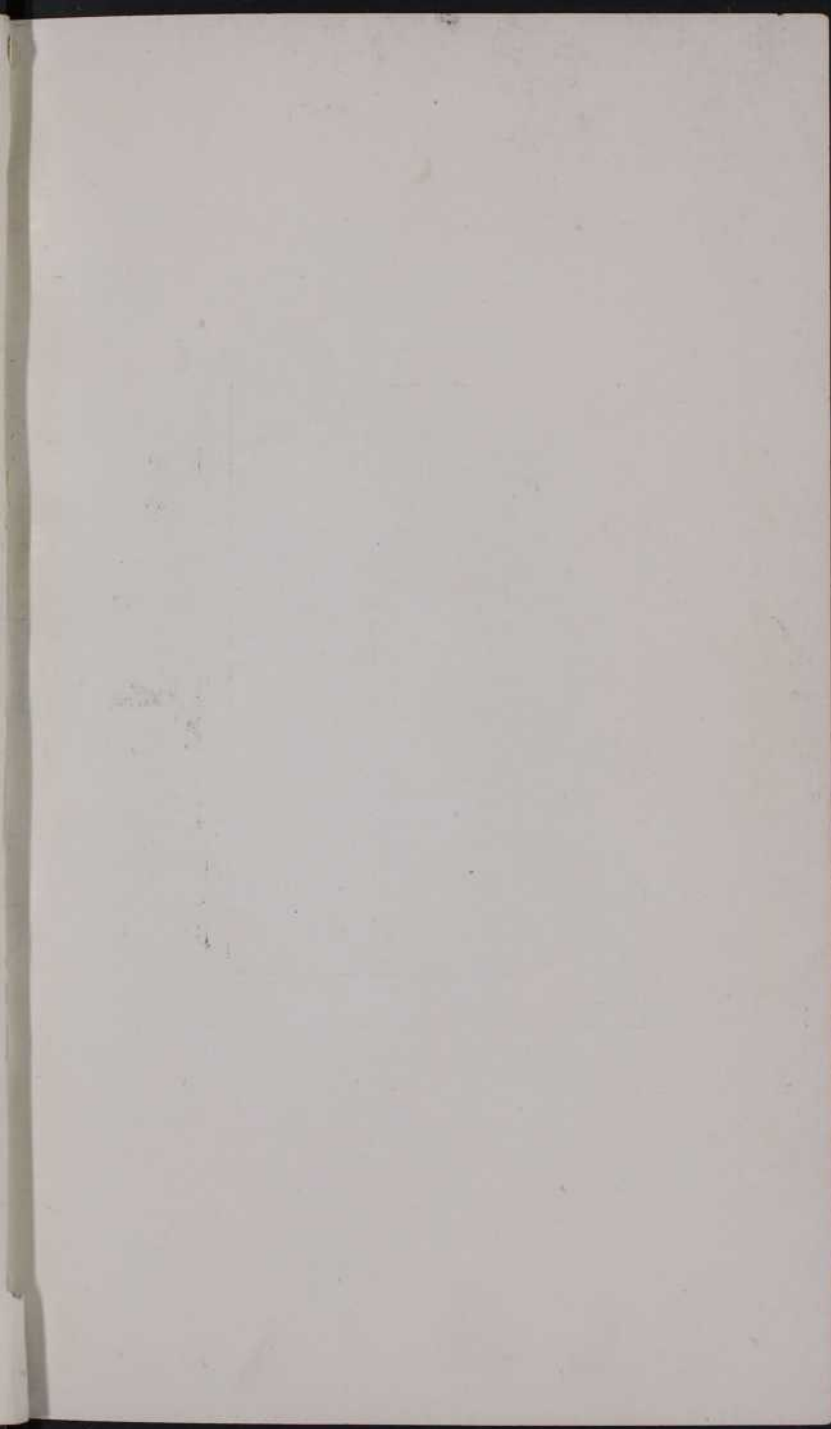


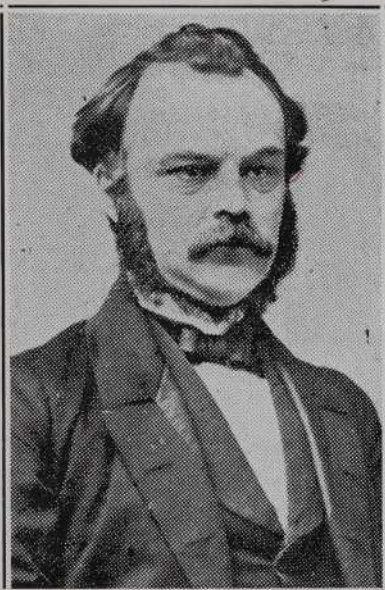
BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

S 928.44
G 315 ge









ANTOINE GÉRIN-LAJOIE

ÉDITION DU CENTENAIRE

ANTOINE
GÉRIN - LAJOIE

LA RÉSURRECTION D'UN PATRIOTE
CANADIEN

AVEC INTRODUCTION ET COMPTE RENDU

PAR

LÉON GÉRIN

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

BIBLIOTHÈQUE

SAINT-SULPICE

MONTRÉAL

Editions du *Devoir*

1925

3000000000
3000000000

P5

9413

E75Z5

G47

1925

PRÉFACE

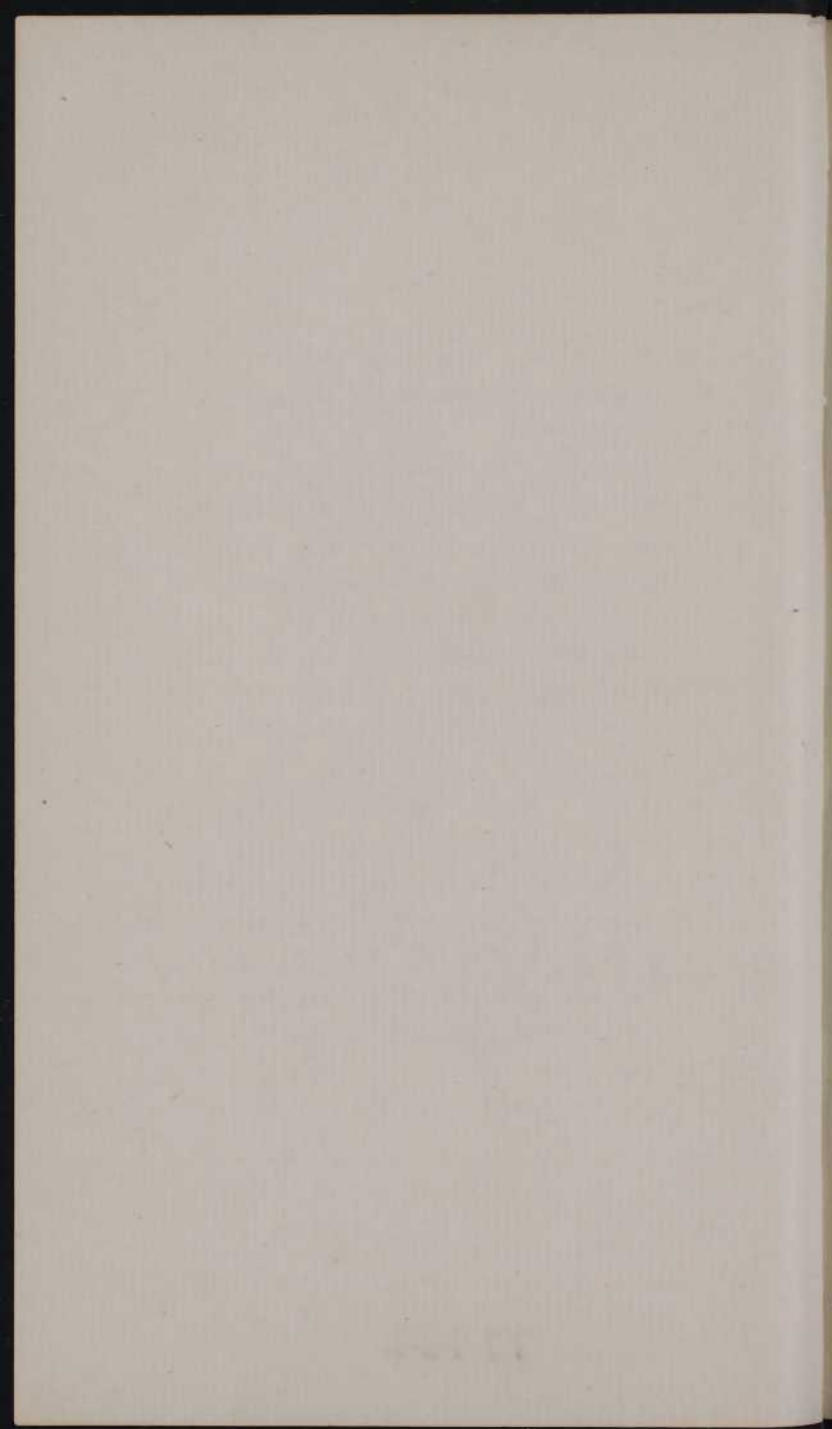
Ce volume consacré à Antoine Gérin-Lajoie et à la commémoration de son centenaire se divise en deux parties très distinctes.

La première, revue assez détaillée de certains aspects de sa vie et de son œuvre, a été écrite spécialement par un de ses fils, qui s'est aidé des souvenirs et des documents dont la famille a le dépôt et jusqu'ici en partie seulement livrés à la publicité.

La deuxième est un compte rendu des manifestations diverses provoquées depuis quelques mois par le centième anniversaire de la naissance de ce modeste mais utile citoyen.

Ce livre, nous l'espérons, tout en satisfaisant la légitime curiosité du public, sera accepté comme le témoignage, sincère bien qu'insuffisant, de la gratitude de la famille Gérin-Lajoie. A cette promettante jeunesse des écoles, à ces hommes éminents à tant de titres qui, par leurs généreux efforts, ont si puissamment contribué à rehausser l'éclat de ces fêtes et à perpétuer chez nous l'influence de la pensée et de l'exemple d'un bon Canadien, nous disons un cordial merci.

Léon GÉRIN.



I

ASPECTS DE LA VIE ET DE L'OEUVRE DE GÉRIN-LAJOIE

1. — L'ENFANT, L'ÉCOLIER, LE COLLÉGIEN

2. — LE JEUNE HOMME, L'ÉTUDIANT

3. — L'AGE MUR, LE CITOYEN



ANTOINE GÉRIN-LAJOIE
*LA RÉSURRECTION D'UN PATRIOTE
CANADIEN*

I

ASPECTS DE LA VIE ET DE L'OEUVRE DE GÉRIN-LAJOIE

I — L'ENFANT, L'ÉCOLIER, LE COLLÉGIEN

Depuis quarante deux ans Antoine Gérin-Lajoie dormait paisiblement de son dernier sommeil quand la clameur de son centenaire a retenti jusque sur son tombeau.

Qu'était-ce donc que Gérin-Lajoie ?

Fils d'un simple cultivateur, il montra toute sa vie une âme sensible, vibrante de l'amour des siens. Cet amour, il le chanta en des accents, il l'exprima par des actes qui ont touché les cœurs, qui sont restés gravés dans la mémoire de ses compatriotes. Voilà tout, mais cela suffit.

Donnons quelques instants à revivre cette vie utilement employée.

L'ENFANT IMPRESSIONNABLE

Dès sa tendre enfance il manifesta une nature sensible, un cœur aimant. Voici ce que, dans son journal intime il a écrit de ses premières années :

"Je n'ai jamais été un enfant tapageur; j'étais tranquille, obéissant et en me prenant par la douceur, on pouvait faire de moi tout ce qu'on voulait. J'étais excessivement timide et sauvage, et lorsqu'il venait quelque étranger à la maison, je m'enfuyais et ne rentrais qu'après son départ. Mais j'avais un bon cœur et j'étais fort sensible. Lorsque ma mère grondait ou punissait mes petits frères, et que ceux-ci pleuraient, je pleurais moi aussi, et le plus souvent ma mère finissait par se joindre à nous...

"C'est ma mère qui m'enseigna les lettres de l'alphabet, après m'avoir appris à prier le Bon Dieu. Je ne sais pas quel âge j'avais. A huit ans, je fréquentais les écoles du canton: ce sont des institutrices qui m'ont enseigné à lire et à écrire: une Dlle Dugal, d'abord, et ensuite, pendant deux ans, les Dlls Bourret, sœurs de l'honorable Joseph

Bourret. Ces demoiselles me traitaient toujours avec beaucoup d'affection, et je leur en suis encore reconnaissant. J'ai fait rencontre de l'une d'elles, l'année dernière⁽¹⁾ en allant me promener à Machiche; c'était sur le steamboat le *Castor*, allant de Montréal à la Rivière-du-Loup; quoiqu'il y eût au moins vingt ans que je ne l'eusse vue, je la reconnus de suite, et nous conversâmes ensemble plusieurs heures, le plus agréablement du monde.

"Le seul reproche que j'eusse à lui faire, c'est qu'elle m'avait puni une fois injustement, et je m'en souvenais encore. Un des plus grands enfants de l'école avait donné un coup de poing à un de mes frères plus petit que lui; cela m'avait mis en colère, je m'étais élancé sur lui et l'avais battu sans pitié; pour cela, l'institutrice m'avait donné des fêrules, ce que je considérai comme très injuste. J'en eus mal au cœur pendant plusieurs jours...

L'ÉCOLIER PRÉCOCE

"Je faisais des progrès rapides. Au premier examen public, j'eus plusieurs prix et force compli-

(1) Ce passage date de 1858.

ments. J'y fus très sensible, et aux examens subséquents, je ne démentis pas la réputation que je m'étais acquise. Ma mère assistait à ces examens et elle pleurait de joie. J'étais sage, appliqué; il m'arriva rarement d'être puni. Je pleurais bien longtemps, quand je l'étais...

"Je passai ensuite neuf ou dix mois à une école Supérieure tenue dans le village d'Yamachiche par un instituteur instruit, M. P.-L. Caisse. A l'âge de treize ans, je fus envoyé au collège de Nicolet. J'avais étudié le latin pendant deux ou trois mois à l'école de M. Caisse, et je croyais avoir fait mes éléments.

Le curé de la paroisse, M. Dumoulin, qui m'avait toujours aimé, qui a toujours été un de mes bons amis, et dont la mémoire restera à jamais gravée dans mon cœur, fut le premier à m'engager à faire mes études."

(Extrait des premières pages du
journal de Gérin-Lajoie)

L'enfant ne tarda pas à répondre aux espérances que son curé et que son père avaient fondées sur lui.

LE BRILLANT COLLÉGIEN

Avec les notions élémentaires de latin qu'il tenait de son maître d'Ymachiche, il avait cru pouvoir brûler une étape, et bravement s'était inscrit dans la classe de syntaxe. Mais il n'avait pas appris à se servir du dictionnaire et cette lacune se fit cruellement sentir les premières semaines. Mais à force d'application et de ténacité, il réussit à surmonter toutes les difficultés; avant la fin du mois, il occupait une des premières places et fit en sorte de s'y maintenir.

Déjà le passionné de littérature se révélait chez lui par son goût pour la lecture. A cet âge, c'étaient les œuvres d'imagination qui le captivaient. Elève de méthode, les contes du chanoine Schmidt faisaient ses délices; en troisième, il s'éprenait de *Télémaque*, héros de Fénélon; en belles-lettres, il lut avidement le cours de littérature de La Harpe, dévora avec une sorte de frénésie les œuvres de Boileau et de la plupart des classiques français. Jacques Delille, poète de la nature, devint son auteur favori, un objet d'admiration, de tendresse

même, au point que le récit de sa mort lui faisait verser des larmes.

Le jeune collégien fut bientôt un versificateur enragé. Dans un recueil inédit de sa main, *Souvenirs du Collège*, je relève ces lignes :

"Dès mes premières classes, je m'étais senti passionné pour la poésie; je commençai à en lire lorsque j'étais bien jeune, et à l'âge de quinze ans, j'avais déjà rimé quelques pièces fugitives. J'ai appris seul les règles de la versification. On m'a toujours découragé de cultiver ce talent, comme on fait généralement dans les établissements d'éducation de ce pays."

Nous en étions alors au début de notre développement littéraire; le poète en herbe courait grand risque d'être tourné en ridicule. L'humaniste ne s'en mit pas moins à versifier, mais en cachette, sauf à se montrer au grand jour dans les grandes occasions. En 1840, M. J.-O. Leprohon, son premier directeur, devant quitter le séminaire pour devenir curé de la paroisse de Nicolet, Gérin-Lajoie lui dédia une pièce de vers qui commença, écrit-il, "ma réputation de poète de collège".

Le 19 mai 1844, M. Leprohon décédait, et Gérin-Lajoie, encore au collège en fut douloureusement affecté.

"Cette nouvelle, écrit-il, me frappa tellement que je ne pus m'empêcher d'éclater en sanglots. Je pleurai une partie de la nuit, et le lendemain j'écrivis une élégie qui, à la demande du directeur fut publiée dans les journaux de Québec et de Montréal."

Il composa vers le même temps deux ou trois cents vers sur l'amour et l'amitié. Il rêvait de mettre au jour un poème sur la découverte de l'Amérique; il convoitait les lauriers de Mme du Boccage, poétesse acclamée alors, mais depuis un peu oubliée.

LE BARDE ADOLESCENT

L'effort littéraire, tout ingénu et spontané soit-il, l'effusion poétique, soit-elle la plus éthérée ou la plus personnelle, trahit toujours, sinon une préoccupation utilitaire, du moins un lien social très apparent. Ce n'est pas par l'effet d'un pur hasard

que la littérature en tout pays a débuté par l'épopée, la chanson de geste, le roman. La masse, forcément vouée à l'activité purement physique et routinière, ne s'intéresse à l'expression de la pensée que s'il s'y trouve le reflet de sa propre vie, quelque chose de l'âme du groupe ou de la race.

Une pièce de vers roulant sur un déjeuner au collège, écrite pendant son année de belles-lettres et dont les héros n'étaient autres que ses propres condisciples, désignés en toutes lettres, fit éprouver à Gérin-Lajoie les premières émotions de la publicité. Cette pièce avait été enlevée, la nuit, du pupitre de l'étudiant par quelque régent indiscret, qui, pendant les vacances, l'avait communiqué à des prêtres du séminaire de Québec. Et pour un Nicolétain d'alors Québec n'était pas loin du bout du monde. Au début de son année de rhétorique, l'étudiant constata non sans inquiétude que cette boutade satyrique, après avoir couru les chemins, était devenue la pâture de ses amis de Nicolet.

De la même année, nous avons de lui un poème sur la Résurrection, une épître sur le temps des sucres et plusieurs chansons de circonstance. Entre ces dernières, il y a lieu de noter particulièrement

le *Canadien errant*, remarquable surtout par la naïveté et la sincérité du sentiment et de l'expression, et qui, chantée sur l'air d'une ancienne ballade du pays, est devenu partie intégrante du folk-lore canadien.

Tant qu'il se maintiendra quelque part un groupe de nos compatriotes, si petit soit-il, le *Canadien errant*, en toute probabilité, se chantera. L'auteur lui-même, nous explique dans ses *Souvenirs de Collège*, à quelle occasion il l'a écrit...

“J'ai composé cette chanson en 1842, lorsque je faisais ma rhétorique à Nicolet. Je l'ai faite un soir dans mon lit, à la demande de mon ami Cyp. Pinard qui voulait avoir une chanson sur cet air (*Par derrière chez ma tante*). Je lui avais bien défendu de la chanter au collège, mais il oublia bien vite cette défense, et dès la fin de l'année, elle était chantée par une partie des écoliers. Elle est devenue populaire, je ne sais par quel hasard, et je l'ai entendu chanter plusieurs fois à Montréal et à Trois-Rivières. Elle a été publiée en 1844 dans le *Charivari Canadien*, sous mes initiales (A. G. L.). Mais parmi ceux ou celles qui la chantent aujour-

d'hui, il y en a bien peu qui savent que j'en suis l'auteur." (1)

Jusqu'à la fin de son cours classique, Gérin-Lajoie restera fidèle au culte de la Muse. L'avant-dernière année était alors consacrée à la physique et aux mathématiques. Bientôt fatigué des sections coniques, il se mit à composer un poème en trois chants: la *Morvanciade*, ou le triomphe de la chique. Le titre de ce poème héroï-comique est par lui-même très suggestif des exploits de la gente écolière: c'est un peu le thème du *Déjeuner au collège*, mais très développé. Les héros se recrutent toujours parmi ses camarades. Mais dès l'année suivante, nous le verrons tout à l'heure, il va s'élever au genre plus noble du drame historique.

LE LAURÉAT ET L'INITIATEUR

Mais notons-le dès maintenant, ses succès de barde ne représentent qu'un des aspects de l'activité scolaire de Gérin-Lajoie. En rhétorique, il remportait huit prix, entre autres ceux de composition française et de composition latine. Ils lui

(1) Écrit en 1858.

furent décernés le 10 août par le nouveau préfet des études, l'abbé Ferland, futur historien du Canada. A la distribution des prix, cette année-là, Gérin-Lajoie eut l'honneur de lire le palmarès et fut appelé à prononcer un discours sur l'éloquence.

En physique, l'année suivante, il fondait avec ses condisciples une société littéraire des étudiants, une académie dont il devenait l'âme, à laquelle il fournit de nombreux travaux, à laquelle il s'intéressa toute sa vie, et qui, aujourd'hui encore, coopère effectivement à perpétuer sa mémoire. Voici en quels termes il s'exprime au sujet de cette fondation:

"Dès le commencement de cette année scolaire (1842), je m'adressai au directeur, M. J.-B.-A. Ferland, pour en obtenir la permission d'établir dans le collège une société littéraire et de discussion. Elle nous fut accordée, et le 24 novembre nous posâmes les fondements d'une société qui existe encore aujourd'hui (1858), et qui, selon toute apparence, devra exister longtemps. J'en fus le premier secrétaire et je pris la plus grande part à son organisation. Cette Société a fait un bien

immense. Ella a accoutumé les élèves qui en faisaient partie à parler en public, elle leur a donné des connaissances en tous genres, surtout en histoire et en littérature, et elle a fait naître parmi eux une émulation qui a produit d'excellents résultats.

De l'époque de la fondation de cette Société date une ère nouvelle pour les études littéraires au collège de Nicolet. Les registres qui contiennent les minutes de ses séances peuvent donner une idée du travail immense qui s'y est déjà fait depuis qu'elle existe. Puisse-t-elle durer longtemps encore."

Vers le même temps, il prenait une part active au recrutement d'un bataillon scolaire. Il s'en exprime ainsi:

"Pendant l'hiver de cette même année, les écoliers s'organisèrent et formèrent un petit régiment d'environ soixante soldats et une dizaine d'officiers. Ils avaient tous des fusils de bois peints parfaitement imités et des sabres, des épées, des casques, etc. J'en fus nommé le général. Je faisais faire la parade de temps à autre. J'avais rédigé des règlements très sévères. Les réfractaires étaient amenés devant une cour martiale

dont j'étais le président. Ils faisaient choix d'un avocat; la cour martiale avait aussi son avocat. Nous siégeons, comme autrefois saint Louis, sous les arbres à la campagne. Presque toute la communauté assistait à nos séances. Souvent nous allions à la campagne sous les armes, avec un corps de musique attaché au régiment, et très bien organisé."

A la séance publique en fin d'année, c'est lui qui fit le discours sur la physique et les expériences d'électricité. En digne élève de Ferland, il y prononça un discours sur l'histoire du Canada, qui lui valut des éloges et les honneurs de la reproduction dans le *Canadien*, de Québec, et dans l'*Aurore des Canadas*, de Montréal.

En sa dernière année de collège, l'étude de l'architecture ne lui inspire pas plus d'intérêt que celle des mathématiques, l'année précédente. D'autre part, il s'applique sérieusement à creuser les problèmes de la philosophie: logique, métaphysique, morale.

A temps perdu, il rédige, en collaboration avec son condisciple Raphaël Bellemare, un petit jour-

nal hebdomadaire, le *Moniteur*. Il ne nous a laissé de ce journal que des fragments d'une polémique en vers conduite sous des noms de plume entre lui et son corédacteur. Les vers sont d'allure assez vive; on y voit que l'écolier n'était pas insensible à la gloriole littéraire. Mais rien ne fait encore prévoir les futurs rédacteurs de la *Minerve*.

Dans cette classe de philosophie, la dernière alors du cours classique, il n'y avait qu'un seul prix d'accordé, celui de logique, et ce fut Gérin-Lajoie qui le remporta. Ce dernier jour de juillet 1844, sa vie de collègue se termina brillamment sur la représentation en séance solennelle de son drame *Le Jeune Latour* aux acclamations d'un auditoire nombreux, que ce thème patriotique et la jeunesse de l'auteur avaient empoigné.

Entre les assistants un des plus enthousiastes c'était assurément J.-G. Barthe, rédacteur de l'*Aurore des Canadas*, et député du comté voisin, Yamaska. Il ne manquait jamais d'être présent aux distributions de prix du collège et prodiguait dans son journal les encouragements aux littérateurs en herbe. Dans les colonnes du *Moniteur*,

sous le pseudonyme de Pierrot, Gérin-Lajoie l'avait mentionné parmi les écrivains dont il rêvait d'égaliser les succès.

Voici les vers badins par lesquels débutait son épître au rédacteur :

Je suis, Monsieur, un gibier rare,
Un métromane renforcé;
Je pourrais être surpassé
Par quelque autre, je le déclare;
N'importe j'aurai de la gloire
Et je serai comme ces gens
Qui bien que morts depuis longtemps,
Vivent cependant dans l'histoire.

Puis ayant signalé les noms de plusieurs des grandes gloires littéraires des temps anciens et modernes, il se tournait vers son propre pays et parmi ses contemporains indiquait :

Chauveau, Barthe, Laviolette⁽¹⁾
Dont les poétiques accents
De la renommée en ce temps
Occupent déjà la trompette.

(1) Auteur de la chanson *O Nicolet qu'embellit la nature*.

Au reste, les louanges hyperboliques que lui décernèrent à l'occasion de son *Jeune Latour*, le *Canadien* et surtout l'*Aurore des Canadas*, ne donnèrent pas trop d'illusions au poète et dramaturge novice. Voici quelques passages de la préface dont il en fait précéder la reproduction dans ses *Souvenirs de Collège*:

"Le drame suivant doit sa naissance à l'impression qu'avait faite sur moi la lecture du trait historique qui en fait le sujet. Dès lors je me proposai de faire quelque chose en l'honneur de ce jeune Latour que je regardais comme un modèle de patriotisme et de grandeur d'âme... J'avais eu l'intention d'abord de faire un petit poème épique en quatre chants. Mais le désir de donner du nouveau à la Société Littéraire du collège de Nicolet me fit penser à entreprendre cette tragédie, dans le dessein de la faire représenter à l'anniversaire de la fondation de cette Société que nous nous proposons de fêter avec beaucoup de solennité.

"En trois ou quatre jours je fis le premier acte, mais les difficultés surgirent bientôt... J'aurais tout abandonné si je ne m'étais rappelé cette parole

que nous répétait souvent notre préfet d'études : "Avec le travail et la persévérance, on vient à bout de tout." Je continuai et après six ou sept jours de travail, j'avais ébauché les deux autres actes. Je pris ensuite plusieurs semaines pour retoucher mon ouvrage et le mettre au net, puis je le soumis au directeur. Il me le remit quelques jours après, me disant de choisir moi-même mes acteurs et de les préparer à jouer sur le théâtre aux exercices de la fin de l'année...

"Les répétitions durèrent plusieurs mois, et j'eus occasion de temps à autre de corriger des vers qui ne me plaisaient pas, d'en retrancher ou d'en ajouter. Malgré cela, les vers, surtout dans les deux premiers actes se ressentent de la hâte avec laquelle ils ont été composés, ils sont parfois lâches et prosaïques. Je n'ai pas pris le temps de reviser ce travail avec soin... Le sujet ne fournissait pas assez d'action, ce qui ne peut manquer d'ennuyer... Les gens du monde surtout peuvent trouver la lecture de ce drame fort rebutante...

"C'est un drame de collège et qui ne doit pas en sortir."

L'AMI VERTUEUX ET SINCERE

Nous nous ferions de Gérin-Lajoie collégien une idée fort incomplète, si nous ne notions l'amitié très pure et très vive qu'il ressentit pour certains de ses camarades et qu'il sut inspirer de son côté. Cet échange de chaude sympathie paraît avoir eu sur les uns et les autres des effets très heureux, en somme, et les avoir mieux préparés en vue de la lutte pour l'existence. Quant à Gérin-Lajoie, l'impression qu'il fit alors sur son entourage paraît avoir été forte et fructueuse autant et plus qu'à aucune phase subséquente de sa vie.

Les extraits suivants de son Journal intime, qui remontent à 1858, sont assez intéressants à cet égard :

"Je pourrais assurer que je n'ai jamais eu un seul ennemi parmi mes condisciples. J'étais naturellement porté à sympathiser avec tous, et je ne me rappelle pas avoir jamais volontairement fait de peine à personne. Mais il y avait des écoliers que j'aimais de prédilection et que j'aimerai toute ma vie."

Voici, d'abord, comment il s'exprime sur le compte de son bon et fidèle ami J.-O. Prince:

"Nous avions l'un pour l'autre une espèce d'attraction, une sympathie extraordinaire. En nous parlant pour la première fois, nous vîmes que nous étions faits pour être amis, et dès lors nous fûmes intimes. Pendant les deux années que nous passâmes ensemble (il n'était venu qu'en belles-lettres à Nicolet, et je n'avais plus que deux années d'études à faire), je ne pense pas que nous ayons passé une seule journée sans nous parler longuement... Jamais le plus léger nuage ne vint troubler notre amitié... Tous deux nous aimions sincèrement la vertu, et nous nous encourageions à bien faire...

"Nous avons fait beaucoup de projets pour l'avenir. Nous devions nous établir voisins l'un de l'autre dans les townships de l'Est, pour cultiver la terre, les muses et la philosophie. Je devais épouser sa sœur que je n'avais jamais vue, mais qu'il me destinait d'avance en la faisant élever suivant mes goûts."

Un autre de ses intimes au collège fut son copain

roissien, Thomas-J.-J. Loranger (plus tard avocat, homme politique, magistrat très en vue).

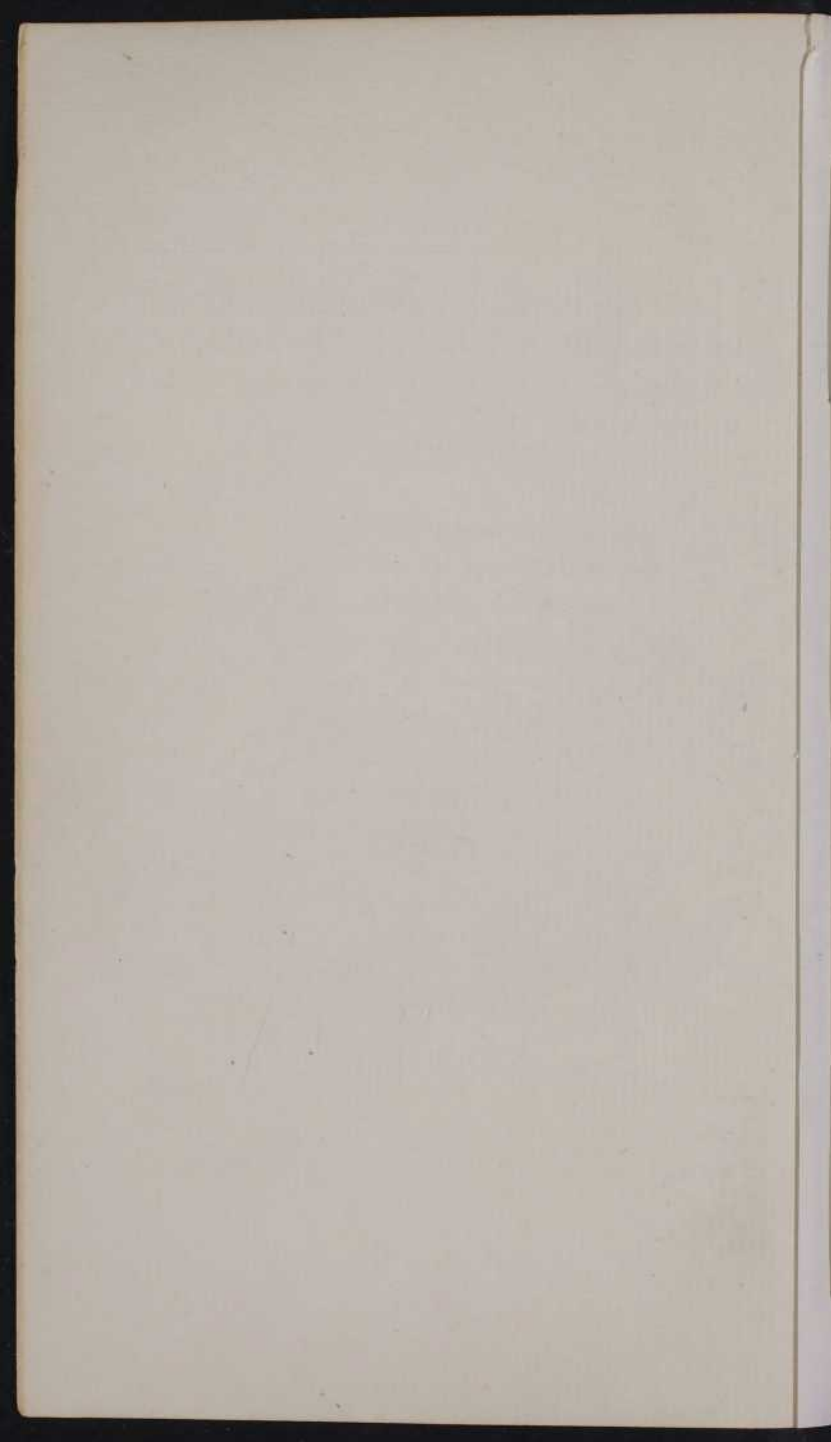
"Il faisait des vers, et comme il était beaucoup plus avancé que moi dans ses études, je pouvais profiter de sa conversation. C'est le premier ami à qui je confiai ma passion pour la poésie; et cette passion était si profonde que j'étais tout ému lorsque j'en parlais. Loranger avait une grande facilité pour les vers, mais il avait le défaut de ne pas achever les pièces qu'il commençait. Il avait déjà à cette époque cette heureuse abondance d'expression, cette facilité de parole qu'il a déployée avec tant d'avantage depuis dans les délibérations de l'assemblée législative.

Vient ensuite Télesphore Fournier (par la suite, avocat, député, juge de notre cour suprême).

"Télesphore Fournier a été aussi un de mes intimes amis. Il montrait déjà cette délicatesse de sentiment, cet honneur, cet esprit de fierté et d'indépendance qui l'ont toujours distingué dans le monde. Il avait le plus beau talent de déclamation que j'aie connu."

Deux autres de ses bons amis de collège ce furent ses coparoissiens L.-L.-L. Desaulniers et Raphaël Bellemare. De celui-ci particulièrement, il sera souvent question par la suite.





2 — LE JEUNE HOMME, L'ÉTUDIANT

LE JEUNE HOMME INEXPÉRIMENTÉ

Le 13 août 1844, moins de quinze jours après les exercices de fin d'année du collège de Nicolet, Gérin-Lajoie quittait la maison paternelle d'Yamachiche pour aller tenter la fortune aux États-Unis. L'entreprise était téméraire; on chercha à l'en détourner. Son ami Loranger, déjà établi à Montréal, et plus expérimenté que lui, avait même écrit pour le mettre en garde contre la cherté des voyages et de la vie dans les grandes villes. Rien n'y fit.

Il partit avec quinze piastres dans sa poche (il n'avait pas voulu accepter plus de ses parents); son père le conduisit en voiture jusqu'à Trois-Rivières; là il prit un vapeur qui remontait le Saint-Laurent. Son condisciple Vassal, qui n'était guère plus riche que lui, le rejoignit à Sorel, et les deux jeunes gens se dirigèrent vers les États-Unis, en passant par Montréal, où ils ne prirent même pas

le temps de trouver Loranger et de lui demander conseil.

Ni l'un ni l'autre ne parlait l'anglais, et ce fut l'occasion de malentendus et d'embarras sans nombre. Arrivé à New-York, Gérin-Lajoie aurait été bien disposé à donner des leçons de français pour vivre; mais il avait le tort de se proclamer Canadien, élève d'un collège classique des bords du Saint-Laurent, et l'on perdait toute confiance. C'était le "Parisian French" qu'on aurait voulu se faire enseigner.

Vassal, de constitution plus robuste, à l'écorce plus rugueuse, se rendit jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il finit par prendre racine. Mais Gérin-Lajoie, d'esprit plus délicat, à l'épiderme plus sensible, revint à Montréal après dix-sept jours d'absence, sans le sou, mais parfaitement guéri de la passion des voyages ou du désir de se faire une carrière aux États-Unis.

Cette escapade, racontée par le menu dans son journal intime, lui avait ouvert les yeux. Désormais il pouvait mieux juger des qualités et des tares de cette société américaine que jusque-là il n'avait pu qu'admirer de loin. Il en avait subi

le contact, il en avait éprouvé la pratique, et il revenait à son cher Canada plus épris que jamais du charme de sa vie paisible, de ses usages français, de ses traditions familiales et religieuses. La douce hospitalité et les francs éclats de rire de son ami Loranger le consolèrent de sa mésaventure et il se mit sérieusement à l'étude du droit.

A Montréal, la nostalgie du pays était disparue, mais la nostalgie de la campagne et du collège persistait. Ses lettres à ses amis en 1844 et 1845 sont pleines de cet ennui.

A Prince, le 10 octobre 1844, il écrit :

"Pour t'avouer tout, je ne suis pas heureux dans le monde; j'ai des moments de dégoût, de spleen insurmontables. Je ne suis pas vertueux, mais tu sais que j'ai toujours aimé la vertu, et quand je me vois au milieu de mille individus dont il faut que je me défie continuellement et à aucun desquels je ne puis découvrir les secrets de mon cœur, alors je regrette le bon temps de collège et les âmes vertueuses qu'il renferme dans son sein."

L'ÉTUDIANT LABORIEUX

Son nouveau milieu urbain offre, il est vrai, à son activité littéraire certaines satisfactions qui, parfois, se combinent de manière fort heureuse avec les exigences de la vie pratique. A son retour des États-Unis, un peu pressé d'argent, il cède aux instances de son Mécène nicolétain, J.-G. Barthe et lui confie le manuscrit de sa tragédie. *Le Jeune Latour* paraît aussitôt dans l'*Aurore des Canadas* et sous forme de brochure. L'ouvrage est dédié au gouverneur Metcalfe; des exemplaires lui en sont adressés et quelques louis viennent à point grossir l'escarcelle de l'étudiant.

Marchessault, Courteau, anciens élèves du collège de Saint-Hyacinthe, où ils étaient condisciples de Prince avant que celui-ci partît pour Nicolet, s'intéressent au drame de l'ami de leur ami. Ils veulent le mettre sur la scène à Montréal. Gérin-Lajoie apprécie hautement le talent d'acteur des deux amis de Prince; mais d'autres remplissent moins bien leurs rôles; un théâtre approprié se trouve difficilement, et, du reste, depuis qu'il s'applique à l'étude du droit, les succès littéraires

ont moins d'attrait pour lui, et il finit par trouver fastidieuses les répétitions de sa pièce.

Un passage de sa lettre à Prince datée du 10 octobre est ainsi conçu :

"J'aime passionnément la loi et je ne pense pas que rien autre chose m'occupe pendant ma cléricature. Déjà j'ai perdu presque tout mon goût pour la poésie; je ne puis plus lire cent vers sans m'arrêter."

Il passait alors de longues journées à faire des écritures dans des bureaux d'avocat qui, si j'en juge par mes propres souvenirs de ceux de la rue Saint-Vincent et de la rue Saint-Gabriel, quarante ans plus tard, ne devaient pas être très attrayants.

Dans une lettre à ses amis Bellemare et Prince, encore élèves à Nicolet, à la date du 20 novembre 1844, se trouve le passage suivant :

"Mes chers amis, je vous écris deux mots seulement; le travail dont je suis accablé me force d'en agir ainsi... J'ai écrit au moins deux mains de papier depuis quinze jours, et j'en ai encore à écrire. La grande cour est commencée, nous avons beaucoup d'affaires."

Au mois de janvier 1845, il y revient :

"A mon bureau, j'écris quelquefois depuis le matin jusqu'au soir"

Il y a des moments où cette besogne assujettissante lui pèse et lui rappelle par contraste les belles années d'études passées à Nicolet.

Le 4 février 1845, il écrit à Prince :

"Mon ami, étudie toujours, profite du temps de collège ; on ne trouve presque aucun temps pendant une cléricature pour étudier, surtout quand il faut comme moi, travailler pour gagner sa vie. A peine puis-je avoir le loisir, de jeter quelquefois les yeux sur les livres qui ne sont pas de ma profession. Les poètes, les orateurs, je ne les vois plus ! Les soirées, que je désirais tant au collège, je les passe toutes à rien, à des rendez-vous insignifiants, à des bagatelles. Ah ! sois persuadé que le meilleur temps pour étudier c'est le vôtre. Vous étudiez toujours, dans les conversations, dans les quarts d'heure d'anglais, dans les jours de congé. Les jours de congé, quels jours ! Ce sont ces jours-là que nous aimions tant ! Nous n'en avons pas dans le monde... Si tu

me voyais, toujours sombre, toujours triste comme un algébriste, toujours soupirant! Je n'aime rien du monde. Les fêtes, les bals, j'ai tout essayé, et j'en suis on ne peut plus dégoûté. Mon plus grand charme est de me trouver seul avec moi-même, de m'étudier, de sonder l'abîme des contradictions humaines; chose que nous ne faisons pas assez au collège; chose qui rend l'homme meilleur et qui lui montre la vérité sans nuages; car dans ce temps les passions sont mortes, et c'est ce qui est rare chez l'homme."

De la fin de l'année 1844 date la fondation de l'Institut Canadien de Montréal. Voici comment Gérin-Lajoie s'en exprime dans ses Mémoires:

L'ACTIF COOPÉRATEUR

"Dans mes heures d'isolement, j'aurais beaucoup désiré avoir une société littéraire et de discussion comme celle que nous avons à Nicolet, ou celles qui avaient existé à Trois-Rivières et à Québec parmi les étudiants et les jeunes gens de profession libérale. J'en parlais chaque jour à Loranger et aux quelques autres amis que j'avais; mais j'étais

si peu connu en ville que je n'osais prendre l'initiative.

"Mais un jour (c'était, si je me rappelle bien, vers la fin de novembre), je fus agréablement surpris de voir entrer dans mon bureau un étudiant en droit du nom de Racine, qui m'annonça qu'on se proposait de fonder une société de discussion parmi les jeunes gens de Montréal, et me présenta une liste déjà signée par plusieurs de ceux qui désiraient en faire partie.

Je signai à deux mains."

Quelques jours après, assemblée préliminaire dans un local de la rue Saint-Vincent.

"Il pouvait y avoir une cinquantaine de jeunes gens. C.-E. Belle, clerc notaire, devenu ensuite un de mes amis intimes, expliqua en quelques mots le but de la réunion et passa ensuite la parole à Arthur Nelson, étudiant en droit... Après cela on nomma un comité chargé de rédiger la constitution et les règlements de la Société. Je fus un des membres de ce comité. Les autres étaient Arthur Nelson, J.-P. Leprohon, le Dr Fournier et trois autres dont les noms me sont échappés."

Une fois la constitution et les règlements rédigés, une grande assemblée fut convoquée pour le 17 décembre dans les salles de la Société d'histoire naturelle, petite rue Saint-Jacques. Deux cents personnes y assistaient. A l'élection des officiers, Arthur Nelson fut nommé président et Gérin-Lajoie, secrétaire-archiviste de l'Institut.

"La première discussion qui eut lieu à l'Institut avait pour sujet la question suivante: Les lettres ont-elles été plus nuisibles qu'utiles à la société?..."

Quoique j'eusse aimé à dérouler sous les yeux des jeunes gens de l'Institut tous les maux que les lettres avaient produits sur la terre depuis le commencement du monde, je préfèrai prendre le côté sérieux de la question et démontrer les bienfaits des sciences et des arts. Je fis un long discours dans ce sens, le premier discours prononcé dans les salles de l'Institut. Arthur Nelson, Papin et Laberge parlèrent dans le sens adverse, après quoi je répliquai par un discours presque aussi long que le premier. Le président résuma brièvement les arguments de part et d'autre, après quoi l'auditoire se prononça unanimement dans le sens que

j'avais fait valoir. Mes discours dans cette circonstance furent analysés et publiés quelques jours après dans la *Revue Canadienne*."

Cette publication avait été fondée dans l'automne de 1844, par L.-O. Letourneux, avocat et avait pour principaux collaborateurs les membres de la Société des Amis, cercle littéraire établi en même temps que l'Institut, mais d'un caractère plus exclusif.

Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici, d'après les Mémoires de Gérin-Lajoie, les noms des principaux membres fondateurs de ces sociétés littéraires d'une époque déjà ancienne de notre histoire. Les principaux membres de la Société des Amis étaient: Georges de Boucherville, L.-A. Dessaulles, Peter McDonell, Hawley, Lactance Papineau, Amédée Papineau, Alphonse Poitras, P.-D. Myrand, J.-C. Coursol, L.-O. Letourneux, noms assez connus encore aujourd'hui.

Les principaux membres de l'Institut Canadien étaient: avec Gérin-Lajoie, Arthur Nelson, La-Frenaye, Papin, Laberge, Marchessault, Courteau, André Fournier, Pierre Blanchet, L. Delorme, C.-E.

Belle, Octave Morin, L. Racine, O. Desilets, Fitzpatrick, Lacroix. Plusieurs d'entre eux devaient avant longtemps se faire une carrière brillante ou occuper l'attention publique à divers titres.

"Cette époque, ajoute Gérin-Lajoie, avec une certaine fierté, devra être comptée pour quelque chose dans les annales de la littérature française en Canada."

Dès le mois d'avril 1845, il était devenu l'un des secrétaires de l'association Saint-Jean-Baptiste, qui comptait dans ses rangs la masse des Canadiens français de Montréal. Il remplit cette fonction plusieurs années durant. Mais les séances de l'Institut le retenaient davantage:

"Je ne manquais pas une séance, écrit-il dans ses Mémoires; je prenais une part active aux discussions et à toutes les délibérations qui concernaient les affaires de l'Institut, et en dépit de mes occupations de rédacteur de la *Minerve*, je trouvais moyen d'écrire de temps à autre des essais que j'y lisais le jeudi. Mon zèle et mes travaux me valurent l'honneur d'être élu président de cette société à l'élection générale qui eut lieu dans le mois de juin."

Cet Institut Canadien n'était pas pour la jeunesse montréalaise un simple moyen de culture littéraire; il avait un grand intérêt pratique pour quiconque se destinait à l'exercice de la profession d'avocat ou aux joûtes oratoires de la tribune. Gérin-Lajoie, entre autres, avait pris l'habitude d'y parler sans notes et plus ou moins à l'improviste.

A L'ÉCOLE DU PATRIOTISME

Dès son installation à Montréal, la politique avait exercé sur l'esprit de l'étudiant patriote une séduction plus grande même que l'étude du droit. Sa lettre à Prince du 10 octobre 1844 contient ce curieux passage:

"Il est dix heures du soir; j'arrive d'une assemblée politique tenue tout près d'ici. MM. LaFontaine, Drummond, Nelson (Dr) et Ryan nous ont amusés on ne peut mieux. M. Nelson parle extrêmement bien, mais M. Drummond le surpasse.(1) M

(1) Drummond, Irlandais catholique, élève de Nicolet et parlant très bien le français. Wolfred Nelson le parlait avec moins de facilité, mais patriote de 1837, était très attaché à nos gens.

Drummond a des talents extraordinaires; il fait honneur assurément à la nation d'O'Connel et de Shiel. M. LaFontaine n'a pas autant d'éloquence que de politique, quoiqu'il ne soit pas à mépriser sous le premier rapport. MM. Moffatt et Bleury se font moquer, berner, siffler, jouer. Le parti tory est muet et paraît impuissant... Il est probable que le parti des ex-ministres va triompher partout. J'ai hâte de voir ce qui va se passer d'ici au mois de mai prochain."

On le voit, très peu de temps après son entrée dans la vie active, le jeune étudiant avait déjà un goût moins prononcé pour la poésie, pour le travail littéraire proprement dit, c'est-à-dire abstrait et désintéressé. Il se mettait avec ardeur à l'étude et à la routine préparatoire à sa profession d'avocat. Bien plus, il se sentait fortement attiré par le spectacle de la lutte politique qui se déroulait sous ses yeux. Il est vrai que d'elle en grande partie dépendait alors le maintien de notre groupe national en Amérique.

Cette dernière préoccupation allait bientôt prendre corps, s'emparer de son esprit, imprimer une

direction nouvelle à son activité et changer toute sa vie, en suscitant sur ses pas des obstacles, des embarras imprévus, en provoquant des ruptures, des inimitiés, des liaisons nouvelles.

Mais il n'est guère possible de juger sainement de cette phase de la vie de Gérin-Lajoie sans avoir au préalable une vue au moins sommaire de la situation politique du pays au cours des années qui suivirent immédiatement l'union des deux Canadas : le Canada français du golfe et de la basse vallée du Saint-Laurent, le Canada anglais occupant le cours supérieur du fleuve et la péninsule du sud-ouest fixée comme une cheville entre les Grands Lacs.

La cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763, avait créé en Amérique un état de choses d'une singulière complexité. La poignée de Yankees venus chez nous à la suite de l'armée d'invasion auraient voulu réorganiser le pays conquis sur le modèle des colonies autonomes de la Nouvelle-Angleterre, mais aussi à leur convenance. Leur naïf égoïsme aurait voulu du même coup exclure de toute participation aux affaires la masse de la population catholique et française.

De leur côté, les fonctionnaires coloniaux anglais

des bords du Saint-Laurent, effrayés et outrés des prétentions et de l'arrogance du parti populaire américain, avaient voulu s'appuyer sur l'élément français. Aux termes de la loi constitutive dite Acte de Québec (1774), les anciennes classes dirigeantes de la Nouvelle-France, le clergé, la gentilhommerie, avaient été rétablis dans la jouissance de la plus grande partie de leurs privilèges. Ce fut une des causes déterminantes de la guerre d'indépendance, où les colonies anglaises révoltées eurent gain de cause contre leur métropole.

Le traité de Versailles (1783) laissa bien l'Angleterre en possession du Canada, mais désormais nous aurions pour voisin un pays, anglo-saxon celui-là aussi, il est vrai, mais de constitution beaucoup plus démocratique que la métropole ou que sa colonie du Saint-Laurent, et dont toute la vie politique aurait forcément sa répercussion sur nous. C'est ainsi que le succès de la récente révolution américaine engageait l'Angleterre, dès 1791, à doter chacune des deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, comprises dans les limites de l'ancienne province de Québec, d'une assemblée législative électorale, mais sans le complément indispen-

sable d'un exécutif responsable envers les chambres.

Or, par suite de la défiance invétérée, tant des hauts gouvernants à l'égard de la volonté populaire, que de la population anglaise et protestante, à l'égard de l'élément français et catholique, soixante ans se passèrent avant que nous fût octroyée la pleine mesure de la liberté politique.⁽¹⁾

Époque critique de notre histoire, marquée par des hauts et des bas, des alternatives de calme et de tempête, ternie rarement par la veulerie ou la défection des nôtres, illustrée par maint acte de dévouement, de sacrifice, d'héroïsme éclatant. Après un demi-siècle de ce régime, qui leur inspirait le désir de l'autonomie sans jamais pleinement le satisfaire, nos compatriotes eurent le tort de perdre patience. Sans préparation suffisante, ils se soulevèrent, et leur soulèvement fut cruellement réprimé.

Lorsqu'on en eut assez du sang répandu, des maisons et des églises incendiées, le pompeux Durham fut envoyé d'Angleterre pour trouver un remède au mal. Mixture de principes libéraux et

(1) Voir à ce sujet le 1er chapitre de *Dix ans au Canada*, histoire de l'établissement du gouvernement responsable, par A. Gérin-Lajoie.

de préjugés britanniques, il nous a laissé un rapport d'un cynisme parfait, où il prône, d'une part, l'établissement à brève échéance d'un régime de gouvernement responsable comme remède aux maux dont on a souffert par le passé; et, de l'autre, l'union législative des deux provinces canadiennes, en vue d'annuler la prépondérance numérique des Canadiens français et de préparer leur absorption.

Sydenham, délégué de Londres pour mettre en œuvre les mesures que Durham avait proposées, aurait voulu mener rondement l'affaire. Il se heurta à la fermeté et au sens politique de LaFontaine. Celui-ci, à peine l'Union proclamée, lançait un manifeste, lucide et intransigeante exposition des principes du gouvernement responsable, qui à elle seule aurait suffi pour le désigner comme le chef naturel des Canadiens et notamment des Canadiens français amis de la liberté politique.

Rien ne put faire renoncer LaFontaine au principe de la responsabilité ministérielle, dans la pratique comme dans la théorie. Il ne voulut pas dévier de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, quels que fussent les moyens employés pour le gagner, séductions du pouvoir ou menaces du gou-

verneur. Celui-ci, avec l'aide de fiers-à-bras, réussit à empêcher l'élection de LaFontaine dans Terrebonne. LaFontaine s'en vengea en dénonçant la conduite arbitraire et illégale du gouverneur et en détachant de son parti le représentant le plus distingué du Haut-Canada dans son conseil exécutif, Robert Baldwin. Désormais allié fidèle de LaFontaine, Baldwin le faisait élire dans York, une des circonscriptions qui l'avait lui-même élu, et sur les entrefaites, Sydenham mourait des suites d'une chute de cheval.

Bagot, successeur de Sydenham, fut, au contraire, bienveillant pour les nôtres, et respectueux des usages du gouvernement responsable. Dans ces conditions, LaFontaine, qui jamais ne préconisa le suicide politique des siens, se rendit à l'invitation du gouverneur et s'adjoignit à un conseil dont firent aussi partie Baldwin, Morin, une des plus belles figures du parti canadien, et Francis Hincks, jeune journaliste de Toronto de vues très larges. A cette occasion, Baldwin que les préjugés avaient réussi à battre dans sa circonscription du Haut-Canada, dut aller se faire élire dans Rimouski, cir-

conscription du Bas-Canada. LaFontaine payait sa dette de reconnaissance.

Bientôt, sir Charles Bagot était à son tour prématurément arraché par la mort à l'affection du peuple canadien. Il était remplacé par Metcalfe, généreux et bien intentionné, sans doute, mais méfiant de la pratique de la responsabilité ministérielle dans une colonie à population mixte. Il ne s'était pas écoulé bien des mois, que, notamment sur la question de la nomination aux emplois, il se trouva aux prises avec ses ministres, qui démissionnèrent en bloc, à l'exception de Dominique Daly.

A ce moment critique de notre histoire parlementaire, il se produisit malheureusement quelques défections imprévues. L'honorable Denis-Benjamin Viger, député de Richelieu, vénérable doyen de la politique canadienne, qui même avait souffert persécution pour la justice en 1837, se rangea, à la surprise de tous, du parti du gouverneur, et pour de simples raisons de forme, condamna le geste des ministres résignataires. De Kingston, alors capitale des Canadas unis, il lançait, au mois de janvier 1844, une brochure explicative de sa conduite. Au nombre de ses rares adhérents du Bas-Canada

se trouvait le rédacteur de l'*Aurore*, J.-G. Barthe, député d'Yamaska.

Dans ses grandes lignes, telle était la situation politique, lorsque Gérin-Lajoie, le 1^{er} septembre, revoyait Montréal. Le siège du gouvernement y avait été transféré de Kingston dès le mois de juin; la période électorale allait s'ouvrir le 23 septembre. Sans doute, on y causait beaucoup politique. Mais, frais émoulu de son collège de la campagne, encore tout étourdi de la déception infligée par son voyage d'Amérique, il fallut à l'étudiant un peu de temps pour prendre contact.

LE DISCIPLE DE LAFONTAINE ET DE MORIN

A son insu, du fait de son activité littéraire du collège, il se trouvait avoir un pied dans la politique, pour avoir, d'après le conseil de son mentor Barthe, fait imprimer à l'*Aurore des Canadas* son drame du *Jeune Latour*. Le gouverneur, sir Charles Metcalfe, dont l'*Aurore* s'était constituée le défenseur dans la province française, avait fait écrire par son secrétaire demandant des exemplaires et s'informant du prix. Mais le jeune auteur

avait préféré les lui offrir en don. Sa lettre à Prince du 10 octobre contient ce passage :

"Sir Charles m'a écrit de lui envoyer douze exemplaires de mon *Jeune Latour*. Je n'ai pas voulu lui vendre ce brave Roger, lui qui n'avait jamais voulu se vendre à des Anglais, ou à leurs agents et je les lui ai donnés."

Et pourtant, dans sa situation, il avait bien raison de désirer que le gouverneur lui envoyât autant de louis que l'auteur lui transmettait de volumes. Le gouverneur fit d'abord remise d'une somme qui représentait bien juste le prix des volumes; puis, un peu plus tard, il fit un second versement de cinq louis, à la prière de son ministre Viger.

Encore ignorant du marchandage politique, le naïf étudiant se figurait volontiers que le représentant de son souverain voulait ainsi honorer son effort littéraire. Ah! s'il avait pensé que cette obole recélait une intention de l'asservir!

Entre temps, la lutte des partis battait son plein. Les élections du 12 novembre donnèrent, il est vrai, dans le Haut-Canada, une forte majorité au gouverneur. Mais le Bas-Canada, presque à

l'unanimité, se prononça en faveur des ministres résignataires. Dans la ville de Montréal, grâce à l'intervention abusive des troupes et de bandes armées, le gouvernement parvint à faire élire ses deux candidats. Mais ce fut à peu près l'unique victoire qu'il remporta dans la province.

Notamment, l'honorable D.-B. Viger fut défait dans Montréal-Campagne et dans Richelitu; Jobin, un de ses plus fidèles adhérents, fut battu dans Lotbinière; J.-G. Barthe, qui l'avait constamment appuyé dans son journal, fut défait dans Yamaska. Pour s'être séparé des anciens ministres, John Neilson, autrefois si populaire, perdit son élection dans Québec-Campagne; l'ancien président de la Chambre, Cuvillier, eut le même sort dans Laprairie et pour le même motif, tandis que les anciens ministres étaient élus par acclamation, LaFontaine dans Terrebonne, Morin dans Bellechasse et Saguenay.⁽¹⁾

Metcalf et ses conseillers irresponsables, amèrement désappointés du résultat des élections dans la province française, ne se tenaient pas pour battus. Sous ce régime d'arbitraire du gouverneur et

(1) *Dix ans au Canada*, p. 252-253.

d'union législative des Canadas, ils allaient pouvoir continuer à distribuer les faveurs et tenir ainsi le pays.

Dès après l'ouverture de la session, le 28 novembre, ils firent porter à la présidence de la chambre le vieux chef tory Allan MacNab, qui l'emporta par trois voix seulement sur son concurrent Morin, mieux qualifié que lui pour occuper ce poste à cause de sa connaissance des deux langues. Deux Canadiens en vue de langue française, les honorables Sabrevois de Bleury et Denis-Benjamin Papineau, firent pencher la balance en faveur de MacNab. Il est vrai qu'ils se mirent en meilleure lumière par la suite en exigeant que toute proposition soumise par le président fût aussitôt traduite en français.⁽¹⁾

Mais déjà Gérin-Lajoie avait bel et bien pris parti. Depuis longtemps sa sympathie et son admiration étaient acquises à Morin et à LaFontaine, chefs du parti canadien et constitutionnel; il se rangea résolument sous leur bannière, bien que, dans l'état actuel des choses, il eût été plutôt de son intérêt de s'attacher au char de Metcalfe et

(1) Id., *ibid.*, p. 266.

de Viger. Il en éprouva bien quelque désagrément, comme nous allons voir.

M. LaFontaine ayant, le 17 décembre, présenté à la chambre une proposition d'amnistie des insurgés de 1837, celle-ci fut adoptée à l'unanimité. Le gouverneur, qui ne tenait pas à ce que ses adversaires se fissent honneur de cet acte de clémence, déclara la proposition inutile, nombre de ces insurgés ayant déjà reçu leur pardon, et les autres devant être graciés à brève échéance. Metcalfe n'avait-il pas lui-même généreusement souscrit, dès le mois de janvier précédent, pour le rapatriement des exilés de Van Diémen ? La proposition était tardive, puisque la chose demandée était déjà un fait accompli. Le secrétaire des colonies à qui la requête fut transmise répondit dans le même sens le 31 janvier 1845.(1)

Sur les entrefaites paraissait dans la *Revue Canadienne*, une pièce de vers de Gérin-Lajoie intitulée: *Salut aux exilés*. L'*Aurore des Canadas*, mécontente de voir le jeune poète qu'elle avait patronné naguère lui préférer une publication rivale, critiqua, non pas ses vers, mais sa conduite

(1) Id. *ibid.*, p. 274.

La *Revue Canadienne*, en effet, s'inspirait beaucoup des mêmes idées que la *Minerve*, et c'était le contrepied de celles de l'*Aurore*. Le collaborateur de l'*Aurore*, qui n'était autre, semble-t-il, que l'honorable D.-B. Viger, reprochait à Gérin-Lajoie de n'avoir pas fait au gouverneur Metcalfe "la part d'éloges qu'il méritait". On allait jusqu'à parler de "reconnaissance", de "bienveillance méconnue".

L'analogie est assez frappante entre le traitement dont l'étudiant fut alors l'objet et le régime que ces mêmes gouvernants cherchaient à imposer à la province française. On aurait voulu que le jeune homme sacrifiât son indépendance personnelle, que la province renonçât à son désir d'autonomie, en retour de bribes de faveurs accordées de haut.

A ce moment Gérin-Lajoie est moins que jamais disposé à se détacher du parti patriote. Le 22 février 1845, il écrit à Prince en ces termes :

"M. Papineau (Denis-Benjamin) a voté encore une fois contre la langue française! Oh! le vieux... Je t'assure que M. Morin l'a abattu hier soir dans la Chambre. Oh! que M. Morin est homme de

talent! On disait toujours qu'il n'avait pas de voix, qu'il n'avait pas de voix. Allons donc! il en a autant que M. LaFontaine, et on le comprend mieux par-dessus le marché, parce qu'il parle plus franc."

Afin de se rendre compte de la portée de cet incident, on fera bien de se référer à l'extrait suivant du livre de Gérin-Lajoie:

"Le 17 février, M. Laurin ayant présenté une motion écrite en langue française, l'Orateur refusa de la recevoir, sous prétexte qu'elle était une violation de l'article 41 de l'acte d'Union. M. LaFontaine s'éleva contre cette prétention, et dit qu'une loi qui voulait empêcher un peuple de parler sa langue était immorale et nulle de fait; qu'il y avait quelque chose au-dessus de l'acte d'Union, et que ce quelque chose était la capitulation de Québec.

"M. Morin déclara que des lois comme celle-là étaient contre nature, et qu'il fallait agir comme si elles n'existaient pas. M. de Sales Laterrière s'écria que si nos institutions étaient ainsi à la merci d'une majorité fébrile, le rappel de l'Union était notre seul recours.

"Malgré cela, la décision de l'Orateur fut maintenue par la Chambre à la majorité d'une seule voix (31 contre 30), et cette voix fut celle du ministre canadien-français, M. Denis-Benjamin Papineau, qui, avant de voter, dit un journal de ce temps-là "se leva et s'assit deux ou trois fois, comme un homme qui va faire une action qui répugne à son cœur, mais qu'il accorde pourtant aux exigences de sa position." (1)

Mais notez comme l'admiration et la louange succèdent d'emblée à l'indignation et au blâme quand, huit mois plus tard, il annonce à son ami Prince le retour de Louis-Joseph Papineau, frère du ministre:

"Hier, le 9 octobre 1845, j'ai vu pour la première fois le Grand Citoyen de mon pays, M. L.-J. Papineau. Comme nous allions sous presse (à la *Minerve*), j'entendis arriver le *Saint-Louis*, et me doutant qu'il avait M. Papineau à bord, je courus au quai, et je vis la foule se ranger pour laisser passer le grand homme, le vénérable tribun du peuple, qui est maintenant en cheveux blancs,

(1) Id., *ibid.*, p. 276.

mais qui paraît encore plein de cette énergie, de cette vigueur, qui faisait trembler les tyrans. Il est débarqué seul avec une petite fille de neuf à dix ans, et a gagné l'hôtel Rasco sans autre escorte. Je l'ai regardé en face. C'est un des plus beaux hommes, à mon goût, que j'aie vus. On ne sait pas encore s'il se mêlera de politique; mais il est très probable qu'il aura un siège au Parlement à la session prochaine."

Il est curieux de rapprocher cet extrait d'une lettre à un intime des indications fournies par Gérin-Lajoie à l'égard de ce même événement, dans son ouvrage historique écrit beaucoup plus tard. La note admirative est dans son livre tout aussi accentuée; voici quelques phrases détachées de ce récit:

"On peut dire que tous ses compatriotes saluèrent son retour avec bonheur. On remarqua avec plaisir que sa physionomie n'était pas changée, que sa parole était toujours belle, vive et agréable. Les nombreux visiteurs qui s'empressèrent de lui présenter leurs félicitations auraient bien désiré connaître son opinion sur la politique canadienne,

mais M. Papineau était à ce sujet d'une grande discrétion...

"Plusieurs raisons de convenance obligeaient M. Papineau à garder le silence. Son frère était ministre; son cousin et ami M. Viger était ministre; deux de ses fils avaient reçu des faveurs du gouvernement du jour. Lui-même avait contre le trésor public de la province une réclamation de plusieurs mille louis qu'il se proposait de faire valoir aussitôt que les circonstances le permettraient. Il fut donc bientôt connu que M. Papineau désirait rester complètement en dehors des luttes de parti, et vivre tranquille et retiré dans sa seigneurie de la Petite Nation.(1)"

LE JOURNALISTE BESOGNEUX

Depuis quelque temps déjà, nous avons eu occasion de le constater en passant, Gérin-Lajoie était entré à la rédaction de la *Minerve*. Dans sa lettre à Prince du 29 avril 1845, il lui fait part de la nouvelle à mots couverts:

"Il s'est passé bien des choses depuis le 11 de mars.

(1) Id., *ibid.*, p. 314-315.

Je te disais alors que j'étudiais chez M. Stuart. J'ai été demandé presque aussitôt pour une autre affaire qui, tout en ne m'empêchant pas d'étudier les matières de ma profession, a rempli toutes mes vues... Je ne changerais pas ma situation pour aucune autre, quelque lucrative qu'elle pût être... Je suis dans la voie où je dois faire mon chemin. Mais tu peux penser si j'ai une grande responsabilité! Dans les premiers jours, je trouvais sans vouloir le dire, l'entreprise au-dessus de mes forces. Insensiblement je me suis mis au niveau de la place, et à présent je fais ma tâche presque en jouant."

Et plus loin, il raconte à Prince qu'il est allé à la prison rendre visite à Duvernay, propriétaire de la *Minerve*. Barthe, rédacteur de l'*Aurore*, avait dit des injures à Duvernay. Celui-ci pour se venger avait, dans la rue, administré quelques coups de canne à son insulteur, et Barthe s'était empressé de faire loger son agresseur en prison. Gérin-Lajoie en est fort indigné contre Barthe.

Le 16 mai, écrivant encore à Prince, il revient sur le sujet:

"Comment donc as-tu deviné que j'étais au bureau de la *Minerve*? C'est vrai que j'ai parlé un peu trop clairement! N'importe, tu n'en es pas persuadé, je ne t'ai rien dit encore de certain. Mais ne vas pas au moins t'égarer jusqu'à penser que je suis rédacteur en chef. Si je suis au bureau de la *Minerve*, je n'y commande pas, tant s'en faut, et je me mêle bien peu de la partie politique. Mais il n'y en a qu'un seul autre qui aide pour la partie politique, et qui aide peu, car bien souvent il ne fait pas pour chaque numéro la valeur d'une colonne. Je suis seul avec celui-là pour tout le journal, et je n'ai pas grand bon temps."

L'abbé Casgrain, dans son livre, *Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires*, qui fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque Montcalm a reproduit presque intégralement ce que mon père y a consigné au sujet de son passage à la *Minerve*. Le lecteur curieux du détail pourra s'y reporter facilement. Aussi me bornerai-je à reproduire ici quelques indications nécessaires à l'intelligence de cette phase de la vie de Gérin-Lajoie.

"La *Minerve* avait été fondée en 1827, par Au-

guste-Norbert Morin, alors étudiant en droit, et presque aussitôt transportée à Ludger Duvernay. Elle s'était toujours distinguée par ses opinions libérales et démocratiques. En 1837, M. Duvernay avait été mis en prison pour avoir attaqué la constitution du conseil législatif. Plus tard, durant les troubles politiques, la *Minerve* devint l'organe du parti patriote, et lorsque l'insurrection éclata, la tête de son propriétaire fut mise à prix. M. Duvernay s'expatria et ne revint qu'en 1842 pour reprendre aussitôt la publication de son journal.

"Le passé de la *Minerve* était bien propre à inspirer de l'enthousiasme à un jeune homme, et je me trouvais honoré de travailler dans la chambre où Auguste-Norbert Morin, Louis-Hippolyte La-Fontaine. Léon Gosselin, Ovide Perrault, etc. avaient successivement tenu la plume.

"L'aspect du bureau n'avait pourtant rien de bien imposant. L'ameublement se composait d'une moitié de table, rongée par le temps, tachetée d'encre et pleine d'entailles de couteau. Cette moitié de table, longue de six pieds, et appuyée sur le mur, nous servait de pupitre commun au propriétaire et

à moi; le propriétaire s'asseyait dans un fauteuil de bois et moi sur une chaise empaillée.

"Ce magnifique ameublement occupait un coin de l'imprimerie, c'est-à-dire d'une grande salle au troisième étage de la maison, salle dans laquelle se trouvaient une trentaine de cases, la presse du journal et tous les accessoires nécessaires. Une dizaine d'ouvriers typographes travaillaient avec nous dans cet appartement...

"Le local exhalait une odeur d'encre de chine, l'atmosphère était saturée de la poussière des caractères de plomb, l'air, surtout vers le soir, y était vicié à tel point que j'en étais presque suffoqué. Pour toute bibliothèque nous avions un dictionnaire de Boiste et un petit dictionnaire anglais. Mais je ne cherchais pas le luxe; tout était bon pour moi, pourvu que je pusse me rendre utile et vivre.

"La *Minerve* pouvait avoir 1500 abonnés, mais une moitié ne payait pas; les annonces constituaient la meilleure part de son revenu. M. Duvernay me voyant si zélé se mit à croire, je suppose, que je travaillais comme amateur, et ne me donnait que juste assez pour payer ma pension; mais mes arrérages ne pouvaient se liquider à ce régime.

"Enfin dans le mois de juin, ma mère vint me voir. Elle me questionna beaucoup, fit l'examen de ma garde-robe et ne tarda pas à s'apercevoir que j'étais loin d'être aussi prospère que je l'avais donné à entendre. Elle me laissa en partant une somme suffisante pour acquitter toutes mes dettes, qui pouvaient se monter à cinq ou six louis. Je me trouvai comparativement riche et heureux."

Gérin-Lajoie n'avait pas été trois mois à la *Minerve* que Duvernay rompait avec son rédacteur en chef Phelan. L'effet fut d'ajouter à la besogne et surtout aux responsabilités du journaliste novice. Déjà prote, correcteur d'épreuves, traducteur et aide-rédacteur de l'établissement, il dut se charger désormais d'une part plus large encore de la rédaction. Duvernay, homme de peu d'instruction, s'en tenait à quelques faits divers et à des articles d'occasion destinés à éreinter l'adversaire.

Mais ce changement n'aurait eu aucun effet sur la rémunération du jeune journaliste, trop enthousiaste de son état pour songer à l'argent, s'il ne lui était arrivé sur les entrefaites, par l'entremise de

son ami Belle, l'offre d'un emploi aux appointements mirobolants de neuf piastres par semaine. Duvernay, effrayé à la perspective de perdre un collaborateur si précieux, voulut se montrer généreux et porta ses émoluments à trois piastres par semaine au lieu de deux!

Et cet acte d'une générosité plutôt intéressée que magnanime inspire à Gérin-Lajoie le simple commentaire suivant, qui clôt ce chapitre de ses Mémoires:

"A la fin de cette semaine, au lieu de deux piastres, il m'en donna trois, ce qui me laissait une piastre de plus que ma pension. J'étais aux oiseaux. Mon ardeur pour le travail augmentait de jour en jour."

Bientôt son salaire se grossit d'une autre piastre. En février 1846, il était de cinq piastres par semaine, mais ne paraît jamais avoir dépassé ce chiffre.

Durant deux années et demie il peina à cette dure profession de journaliste, au détriment de sa santé, sans grand avantage pécuniaire et au risque de se faire un style lâche et négligé et de con-

tracter des habitudes de pensée sommaires et superficielles, difficiles à secouer par la suite. Modestement, il se compare alors au Chrysologue dont parle J.-B. Rousseau

Qui savait tout et ne savait rien

"Si le temps que j'ai employé à écrire sur tant de sujets différents avait pu être appliqué à l'étude d'une branche spéciale de connaissances, mon travail m'eut certainement été plus utile."

Il ajoute, ce qui probablement pèche par excès de sévérité:

X "Les articles de ma composition qui se trouvent dispersés dans les numéros de la *Minerve* de 1845, 1846 et 1847 pourraient former plusieurs volumes. Mais c'est à peine si on y trouve une demi-douzaine d'articles remarquables."

D'autre part, il reconnaît que son stage dans le journalisme l'a obligé à se renseigner sur maints sujets dont il serait ailleurs resté ignorant, et lui a permis de fréquenter les hommes les plus marquants de la vie publique dans sa province: LaFontaine, Morin, Taché, etc.

L'ORGANISATEUR, LE PROFESSEUR,
LE CONFERENCIER

Tout de même, à ce régime il épuisait ses forces, d'autant plus que sur sa besogne quotidienne se greffaient constamment d'autres occupations. L'Institut Canadien continuait de réclamer une grande part de son activité littéraire ou autre. Ainsi, au mois de décembre 1845, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'Institut, l'honorable A.-N. Morin venait à sa demande prononcer une conférence sur l'éducation, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être⁽¹⁾; et à cette même séance, Gérin-Lajoie, à titre de président, présenta le premier rapport annuel de l'Institut et le fit suivre, d'après la *Revue Canadienne* "du plus joli discours que nous ayons entendu depuis longtemps".

A peine remis d'une grave maladie qu'il fit à la fin de l'année 1845 et au début de l'année 1846, il fut correspondant de la *Minerve* à la session du parlement qui s'ouvrit le 20 mars et se termina le 9 juin. Il suivit les débats avec assiduité, et ce fut pour lui une excellente école.

(1) Reproduite dans le Répertoire National.

Le 24 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste, sur l'initiative de l'Institut Canadien, célébra la fête nationale des Canadiens français par une soirée sous le patronage des Dames canadiennes. Le succès fut complet, mais on conçoit que ce fut au prix d'un certain effort du président de l'Institut.

Au mois d'octobre, il fit la connaissance de la famille Routier dont il parle si hautement dans ses Mémoires. Il alla même s'installer à son foyer, mais avec l'entente que les soirées seraient consacrées à l'instruction des demoiselles, au nombre de quatre.

"Lorsque les demoiselles Routier étaient disposées à étudier, je les réunissais pour leur donner ma leçon. Un jour, je leur parlais d'histoire, leur faisant connaître en abrégé les principaux événements arrivés depuis le commencement du monde; un autre jour, je leur parlais géographie, je leur montrais les divisions de la terre, la position des différents pays. Un autre jour, je leur parlais littérature, littérature grecque, littérature latine, littérature française. Je leur donnais des sujets de com-

position ou je leur faisais résoudre les questions les plus difficiles de la grammaire."

Au mois de novembre 1846, Gérin-Lajoie cessa d'être président de l'Institut Canadien, le nouveau règlement ne permettant pas sa réélection; mais il en devint le secrétaire-correspondant et continua de prendre une part active à son fonctionnement. Le juge Vallières de Saint-Réal étant décédé en février 1847, Gérin-Lajoie fut appelé (l'honorable A.-N. Morin n'ayant pu s'en charger) à prononcer devant l'Institut l'éloge de cet homme distingué. Le discours ayant été reproduit dans les journaux et les revues, l'auteur de l'*Histoire de la littérature espagnole*, M. de Puibusque, alors de passage à Montréal, demanda à faire la connaissance de mon père et l'en félicita particulièrement.

En mai, Gérin-Lajoie prononça à l'Institut une conférence sur les bibliothèques publiques (reproduite dans la *Minerve* du 14 mai). Parmi les autres conférenciers qui figurent au programme de l'Institut Canadien au cours de cette même année, notons Étienne Parent, sous-secrétaire provincial, qui traita des sujets économiques; l'honorable

Étienne-Pascal Taché, qui parla de l'éducation physique, le docteur Leprohon, le P. Martin.

Vers le milieu de l'année 1847, Gérin-Lajoie renonce au journalisme. Plusieurs motifs l'y engageaient en dépit de l'agrément qu'il en avait parfois. Le salaire était maigre; il lui en revenait peu d'argent et encore moins de gloire. Le propriétaire tout en le gardant à la portion congrue, tenait beaucoup à se faire passer lui-même pour le rédacteur du journal. L'étudiant en droit ne voyait guère jour à améliorer sa situation de ce côté.

Puis un ancien condisciple et ami intime, son cousin Raphaël Bellemare, qui étudiait la théologie au séminaire de Nicolet, songeait à s'établir dans le monde. Aussitôt l'idée vint à Gérin-Lajoie de renoncer à son emploi en faveur de Bellemare, tandis que lui terminerait ses études de droit et se ferait admettre au barreau. Il négocia l'affaire tant avec Bellemare qu'avec Duvernay; le 18 août, il présentait Bellemare au propriétaire de la *Minerve* et le faisait agréer provisoirement comme son substitut à la rédaction. Dès la fin de la première semaine, Bellemare touchait cinq pias-

tres, chiffre que Gérin-Lajoie avait pris un an à atteindre; et il ajoute modestement:

"Duvernay en fut bientôt satisfait, et n'aurait pas voulu l'échanger pour moi."

Sans perdre de temps, l'étudiant libéré de sa besogne de journaliste, se remit avec ardeur à l'étude du droit. Sur cet incident de sa vie, il s'exprime en ces termes dans ses Mémoires:

"Mon principal but en quittant le bureau de la *Minerve* avait été de me livrer entièrement à l'étude de ma profession. Je n'avais plus qu'une année à faire avant de terminer le temps de ma cléricature et je voulais l'employer profitablement.

"Grâce aux quatre mois que j'avais passés auprès de la famille Routier, pendant lesquels je n'avais pas payé de pension, et à la régularité avec laquelle on m'avait payé mes dernières semaines à la *Minerve*, je me trouvais posséder l'énorme somme de cent piastres, ce qui, avec quelques petites sommes que je pouvais gagner de temps à autre durant l'année devait suffire amplement, d'après mes calculs, à me faire subsister jusqu'à l'époque de mon admission au barreau."

En septembre et octobre, nous le trouvons au bureau de Lafrenaye avocat, où il dépouille plus de deux cents dossiers. Mais à ce moment, la politique vint le ressaisir et l'absorber pendant quelque temps.

*quelque temps
sur cette période*

LE POLITICIEN DÉTABUSÉ

Le moment était critique: les chambres allaient être dissoutes; on se préparait à des élections; le gouvernement que Gérin-Lajoie combattait depuis près de trois ans dans la *Minerve* allait se faire juger par le peuple. Celui-ci serait appelé à choisir entre le régime de l'absolue responsabilité ministérielle, préconisé par LaFontaine, et celui de l'arbitraire patronage du gouverneur et de ses conseillers.

Cathcart, qui, vers la fin de 1845, avait remplacé Metcalfe, malade, au gouvernement du Canada, s'était contenté des secrétaires que lui avait légués son prédécesseur. Elgin, arrivé en 1847, laissa faire les choses quelque temps encore, puis, lorsque l'exécutif n'eut plus qu'une ou deux voix de majorité, il invita ses membres à consulter le corps élec-

toral. Tenant sincère de la pratique constitutionnelle, il n'était pas homme à intervenir dans la lutte des partis.

Dans le comté de Saint-Maurice, le nouveau solliciteur général du cabinet Sherwood-Daly, M. Turcotte, préparait les voies pour son élection. Gérin-Lajoie, à la demande de ses amis politiques, se rendit dans sa paroisse d'Yamachiche, rattachée à cette circonscription, pour faire échec à cette candidature. Il y réussit en proposant à la place celle de Louis-Joseph Papineau, le grand chef politique d'avant les troubles de 1837. Le 5 décembre, il adressait la parole en assemblée publique convoquée à cet effet; le dimanche suivant il haranguait les habitants de la Rivière-du-Loup; le 19 décembre il pérorait à Maskinongé, puis à Saint-Léon.

Les résolutions proposées par Gérin-Lajoie en assemblée publique condamnaient l'attitude du cabinet Sherwood-Daly dont Turcotte faisait maintenant partie; mais celui-ci jugea prudent de s'effacer devant la candidature de Papineau, qui fut élu par acclamation. Glorieux du succès de sa mission dans Saint-Maurice, Gérin-Lajoie revint à Montréal pour prendre une part active à l'élec-

tion des candidats oppositionnistes LaFontaine et Holmes, qui furent élus à une forte majorité.

A la rentrée des Chambres, le 25 février suivant, le ministère Sherwood-Daly se trouva en minorité et dut démissionner. LaFontaine et Baldwin, chefs du parti réformiste, qu'on avait tenus à l'écart depuis 1843, furent appelés au pouvoir. Gérin-Lajoie allait reprendre l'étude de sa profession quand l'honorable M. Morin, devenu président de l'assemblée législative, lui offrit d'être son secrétaire particulier. Il hésita un instant, puis se laissa tenter et ferma ses livres de droit.

Déjà les choses commençaient à se gâter. Comme il arrive assez souvent lorsqu'un parti d'opposition, après un long intervalle de défaveur, est appelé à exercer le pouvoir, la mésintelligence, les compétitions, les dissensions restées à l'état latent au sein du parti réformiste tendaient, dès que les torys n'étaient plus à craindre, à s'affirmer hautement.

Même dans son manifeste aux électeurs, Louis-Joseph Papineau tout en les invitant à se rallier à ceux qui avaient lutté avec énergie contre le gouverneur Metcalfe, "se déclarait surpris et affligé de

leur modérantisme". Il aurait voulu leur voir agiter le rappel de l'Union.⁽¹⁾ Lorsque le ministère LaFontaine-Baldwin se constitua, Papineau n'en fit pas partie. Son hostilité au ministère, d'abord sourde durant la brève session de 1848 (25 février-23 mars), ne tarda pas à devenir violente. Voici en quels termes, Gérin-Lajoie raconte les péripéties de cette phase mouvementée de notre histoire politique.

"En avril et mai 1848, sous prétexte de répondre à des lettres qu'on lui adressait, M. Papineau publia deux ou trois articles qui prirent le nom de Manifestes, dans lesquels il insultait sans ménagement le parti canadien et particulièrement son chef, M. LaFontaine.

"La *Revue Canadienne* commença par attaquer M. Papineau et le fit peut-être avec trop de virulence. Le parti des jeunes gens qui depuis quelque temps désirait abandonner le drapeau de M. LaFontaine, se rangea aussitôt auprès de M. Papineau.

"J'avais toujours admiré les talents oratoires de M. Papineau, ce vieil athlète politique m'inspirait

(1) *Dix ans au Canada*, p. 470-471.

une espèce de vénération, et rien ne me brisa le cœur comme la nécessité d'abandonner ses traces.

Mais il n'y avait pas à balancer, il fallait ou se déclarer ouvertement contre M. Papineau, ou désertter le parti LaFontaine-Morin qui se composait de la presque totalité des Canadiens français, et sous la bannière duquel j'avais marché et combattu depuis ma sortie du collège."

Cette querelle politique eut son triste retentissement sur l'Institut Canadien. On me pardonnera peut-être de citer ici un assez long extrait des Mémoires, qui n'a jamais été publié, je pense, et qui jette une vive lumière sur l'état des esprits à ce moment :

"Aux élections de l'Institut Canadien, le parti Papineau s'organisa pour élever un de leurs amis à la présidence. C'était introduire la politique et partant de la zizanie dans le sein de cette institution; mais les têtes étaient montées et on ne songeait pas aux conséquences. Dès que le parti LaFontaine s'aperçut de ce mouvement, il se prépara à y résister. On me porta candidat à la présidence. Les deux partis se trouvaient à peu près

également représentés et la lutte menaçait d'être très vive.

"A la première séance, il fut impossible de s'entendre, et il fallut ajourner avant d'en venir à un résultat. A la seconde séance, M. Huston fut proposé comme président, mais je l'emportai sur lui à une bonne majorité. Alors le parti Papineau proposa contre moi M. R. Laflamme, avocat, jeune homme doux et généralement estimé. Ce dernier eut une majorité. Mais mon parti protesta contre l'irrégularité de l'élection.

"La question de ce protêt qui vint sur le tapis à la séance suivante, produisit une explosion générale. Il n'y eut plus à se le dissimuler: deux partis politiques étaient en présence. La discussion devint des plus violentes; il y eut toutes sortes d'incriminations et de récriminations; des démentis, des personnalités. La séance ne fut levée qu'après minuit et se termina par un combat particulier entre deux des membres de l'Institut sur le Champ de Mars⁽¹⁾... Un grand nombre de membres de l'Institut assistaient au combat.

"...A cette même séance, M. Huston avait débité

(1) Joseph Doutre et C.-E. Belle.

contre moi une véritable philippique; il m'avait accusé d'avoir écrit toutes sortes d'infamies dans la *Minerve*, contre lord Metcalfe, contre M. D.-B. Viger et contre M. Barthe, après en avoir accepté des bienfaits.

"Je niai formellement avoir jamais insulté aucune des trois personnes en question... Je défiai M. Huston de citer un seul article injurieux que j'eusse écrit dans la *Minerve*; et comme il maintenait son assertion, je le traitai publiquement de menteur"...

Appelé à vider le différend en combat singulier, Huston commença par vouloir s'en rapporter à M. Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, puis finit par s'en dédire en déclarant qu'il tenait ses renseignements de M. Barthe en personne.

Dès le lendemain, Gérin-Lajoie mettait M. Barthe au courant de ce qui s'était passé et lui demandait des explications. C'était bien lui, il le reconnut, qui avait fourni à Huston ces renseignements, mais il l'avait fait de bonne foi les croyant véritables. Gérin-Lajoie, pièces en main, établit que les articles dont M. Barthe avait à se plaindre étaient antérieurs à son entrée à la *Minerve* (avril

1845). Au reste, Duvernay réclamait jalousement la paternité de tout article dirigé contre Barthe. Son jeune rédacteur l'avait empêché de publier mainte correspondance insultante pour Barthe et toujours avait empêché autant que possible les rancunes du propriétaire de la *Minerve* de se donner carrière dans les colonnes de son journal.

A peine sorti, et sorti à son honneur, de cette querelle d'Allemand qu'on lui avait faite à l'Institut, Gérin-Lajoie eut à revendiquer son honneur attaqué sur un autre théâtre.

"L'agitation Papineau se continuant, une assemblée du comté de Saint-Maurice fut convoquée pour le 6 juin, et M. Papineau fut prié d'y assister. Je me rendis à cette assemblée. Comme dans presque toutes les réunions de ce genre, il fut impossible d'organiser une assemblée régulière. Deux partis se formèrent et tinrent deux assemblées distinctes. M. Papineau parla, mais des gens ivres, à l'incitation du maire d'Yamachiche, partisan aveugle de M. Papineau, refusèrent de laisser parler personne autre. Je tentai à plusieurs reprises

de prendre la parole, mais des cris étourdissants m'en empêchaient."

On ne comprenait pas qu'après avoir préconisé la candidature de Papineau en 1847, son admirateur d'alors put condamner l'attitude qu'il prenait en 1848.

Toutefois, à une assemblée subséquente, tenue à la Rivière-du-Loup, Gérin-Lajoie fut "écouté avec une attention parfaite" et put se disculper pleinement du reproche d'inconséquence. Mais avec sa nature sensible, ces désagréments le dégoûtèrent de la vie politique. Il ne tarda pas à en sortir tout à fait et pour toujours.



3) L'AGE MUR, LE CITOYEN

LE TROP CONSCIENCIEUX AVOCAT

Le 20 septembre 1848, Gérin-Lajoie était admis au barreau et se mettait à l'exercice de la profession d'avocat. Il avait eu naguère un goût assez prononcé pour l'étude du droit. On se rappelle l'enthousiasme avec lequel, écrivant à son ami Prince, il sacrifiait la Muse sur l'autel de Thémis. Plus tard, professeur à domicile des demoiselles Routier, il consacrait la fin de la veillée à ses études professionnelles.

"Après ma leçon, j'étudiais le droit. Je commençai alors à étudier la jurisprudence; je lus avec attention et en prenant des notes le traité des *Obligations* de Pothier; je parcourus en entier les abrégés de traités publiés par Desrivières-Beaubien. Je me fis un gros cahier de notes que j'ai encore en ma possession."

Puis, nous le voyons fréquenter le bureau de son ancien, LaFrenaye, surtout dans le but de se rompre

à la procédure "car j'avais déjà pu, écrit-il, acquérir des notions passables de la théorie".

"Pendant les mois de septembre et d'octobre, je dépouillai plus de deux cents dossiers, et je copiai un grand nombre de formules de toutes sortes, dont je possède encore une partie. J'avais de longues conversations sur la loi avec mon ami LaFrenaye, et si j'avais employé toute une année de cette manière, j'aurais certainement pu me lancer dans la pratique du droit."

La pierre d'achoppement pour lui, ce ne fut pas l'application à l'étude nécessaire pour l'acquisition de connaissances juridiques; ce ne fut pas la patience indispensable au développement de la faculté logique, ou simplement de cette faconde endiablée, passe-partout du parfait avocat. Non, ce fut la répugnance de sa nature trop délicate à se mettre au diapason de la moralité ordinaire et courante de la clientèle. Il écrit:

"Je m'annonçai comme avocat dans le bureau où j'avais passé les six derniers mois, c'est-à-dire dans

une chambre au-dessous de l'établissement de la *Minerve*."

Mais son installation à peine commencée, le fantôme de la pauvreté, cauchemar de toute sa jeunesse, vient troubler son sommeil. Sa randonnée électorale lui a pris le plus clair de ses épargnes, et, pourtant, de ce vil métal il va lui en falloir pour meubler son bureau, pour en payer le loyer, pour se monter une bibliothèque, se vêtir convenablement, pour mille autres choses, et surtout, ô candeur sublime, afin de pouvoir dédommager les clients dont il aura, peut-être par sa faute, perdu les causes. Doctes disciples de Thémis, membres de maint auguste conseil du barreau, gardez ici votre sérieux!

Et quels clients, grands dieux! Celui-ci songe à satisfaire une rancune, celui-là à persécuter son voisin, cet autre voudrait bien trouver un moyen d'envoyer paître ses créanciers. Le jeune avocat en fut bientôt à ne plus vouloir sortir de chez lui; la vue d'un client lui donnait envie de se sauver. Il se hâtait de déclarer qu'il ne pouvait se charger de ces sortes de causes.

Scrupule
de son
des sa

Aussi bien ne voyons-nous pas que ses études juridiques lui aient jamais beaucoup servi à vivre de la chicane ou à fourrager dans le contentieux. Dès la fin de 1848, l'honorable M. Morin utilise ses services dans la rédaction du projet de loi sur la représentation. M. Duvernay, de son côté, lui confie la préparation d'une brochure: *Résumé impartial de la discussion Papineau-Nelson*.

Toute l'année 1849, et durant les cinq premiers mois de 1850, Gérin-Lajoie est simple copiste, puis, par surcroît, agent et payeur au bureau des Travaux. Il démissionne alors, plutôt que de déménager à Toronto, où la capitale a été transférée à la suite des émeutes et de l'incendie du parlement, l'année précédente.(1)

Il fait à ce moment une maladie de plus d'un mois, puis, convalescent, visite sa famille à Yamachiche et y assiste au mariage de son frère Thomas, héritier-associé du père dans l'exploitation du bien

(1) Mon père fut témoin de ces émeutes; il faillit même en être la victime. C'était lors de l'incendie du parlement par une populace en délire. Députés, employés, journalistes se trouvaient rassemblés dans un tout petit espace, pris entre une pluie de pierres que les émeutiers dirigeaient sur eux et l'incendie qui s'était déclaré à une extrémité de l'édifice. Certains détails intéressants sont consignés dans son journal, à la date du 26 avril 1849.

de famille. Puis il visite Québec pour la première fois, et revient à Montréal. Il fait un nouvel effort pour prendre pied dans la profession d'avocat et ouvre un bureau en société avec J.-F. Pominville. Hélas! cela ne dure pas plus de quatre ou cinq semaines; après quoi, il se laisse tenter par l'offre d'un emploi assez semblable à celui qu'il détenait précédemment, mais désormais mieux rémunéré et d'un statut plus élevé. Il devient secrétaire des arbitres provinciaux à des appointements de trois piastres par jour. Ils avaient été jusque-là de deux cents louis par année.

Cette même année 1850, il publie chez Louis Perrault, son *Catéchisme politique*, un des plus anciens manuels descriptifs de nos institutions et qui dut être d'un grand secours à la jeunesse étudiante.

Cette dernière fugue de Gérin-Lajoie dans le monde de la basoche provoqua une exclamation chez un avocat de notre famille, esprit fort positif. A la lecture du nom de Pominville, inscrit dans mes notes. "Ce doit être, s'écria-t-il celui qui fut par la suite l'associé de Georges-Étienne Cartier. Quel dommage qu'il n'ait pas persévéré: ce bureau

est devenu l'un des plus achalandés de Montréal!"(1)

Au barreau, mon père aurait pu fournir une carrière plus brillante et mieux rémunérée, c'est vrai. Mais sa vie aurait-elle été aussi bien employée, aussi fructueuse pour lui-même et les siens, au point de vue intellectuel et moral ? En se rendant à l'appel de cette voix intérieure qui avait sur lui tant d'empire, il a sans doute privé sa ville d'un honnête avocat ; mais il a doté le pays d'un utile serviteur de l'intérêt public, doublé d'un homme de lettres, d'un écrivain sérieux. Dira-t-on que nous avons perdu au change ?

L'INTELLECTUEL EN SUSPENS

Au cours des quatre années qui séparent son inscription au barreau de la province (20 septembre 1848) de son entrée comme surnuméraire au bureau

(1) De Montréal, en 1857 (le 11 juillet), R. Bellemare lui écrira : Ton ancien associé Pominville vient de passer la soirée avec moi au milieu des roses de mon jardin et il m'a beaucoup parlé de toi et de votre "société". Sais-tu qu'il est maintenant l'associé du procureur général Cartier ? Cartier, Barthelot et Pominville, tel est le nom de la société. Il a du succès dans la profession.

des traducteurs de l'assemblée législative (2 novembre 1852), Gérin-Lajoie passe par une grande diversité d'occupations et d'états d'esprit. Dans cet intervalle, à deux reprises, il revêt puis jette aux orties la toge d'avocat; à deux ou trois reprises, il redevient journaliste ou cesse de l'être; à de courts intervalles, il accepte, résigne ou reprend divers emplois. Il est tour à tour avocat exerçant, secrétaire de ministre ou de rédaction, publiciste, fonctionnaire, journaliste à divers titres, économiste en tournée d'études, courriériste de la session à Québec.

A travers ces nombreux avatars, trois préoccupations dominantes qu'il n'est pas toujours facile de concilier, persistent et s'affirment constamment: le désir de se marier et de fonder une famille; celui de s'établir à la campagne; celui de vivre de la vie intellectuelle. Des trois, celui-ci paraît avoir été le plus despotique.

Dès l'automne de 1849, le cousin Bellemare, sorti du séminaire trois ans après lui, se marie et prend maison; l'année suivante, deux autres de ses bons amis, Thomas Loranger, avocat, Eugène Trudel, médecin, le devançant eux aussi dans la voie de

l'hyménée. Cela le rend songeur: Quand sera-ce mon tour? écrit-il dans son Journal.

Ce n'est pas qu'il soit insensible aux charmes féminins. Loin de là: cœur tendre, il a besoin d'aimer et d'être aimé. Prompt à s'enamourer, il est trop délicat de sentiment et trop foncièrement honnête pour se complaire dans le rôle de Don Juan. Seulement, dans cette société bourgeoise où il se meut, déjà les prétentions et les exigences tendent à excéder le niveau des ressources ordinaires d'un jeune ménage. On dédaigne la vie simple; faute de grands chevaux, on vit monté sur des échasses, et cela effraye le modeste fils de campagnard.

Ah! s'il était d'esprit positif comme son ami Bellemare, ou s'il avait comme d'autres le sens des affaires, il pourrait tenter l'aventure! Mais son cerveau imaginaire enfante des chimères qui se font parfois une guerre impitoyable et le paralysent.

Il s'est fait de la vie à deux une conception tellement idéale, il voudrait voir réunies dans sa future toutes les perfections. Sans doute doit-elle être belle, doit-elle être bonne, mais aussi doit-elle être industrielle, doit-elle aimer la vie simple; mais



MADAME A. GÉRIN-LAJOIE

(Vers l'année 1863)



encore doit-elle aimer les enfants, et par-dessus le marché être instruite, intelligente, avoir le goût des choses de l'esprit, et enfin, se plaire dans l'isolement et la monotonie de la vie rurale. *Rara avis.* Cela ne se rencontre pas tous les jours.

Les voyages fréquents qu'il doit faire à la campagne, du côté de Beauharnois, de la rivière de Chambly et dans la région des cantons de l'Est, alors en voie de colonisation, avivent chez lui la nostalgie de la campagne. Quelle joie ce serait pour lui de pouvoir s'établir sur les bords de la Richelieu, à côté de son ami Bellemare, qui a une villa à Belœil, ou dans une paroisse nouvelle, sise dans la haute vallée de la Nicolet ou de la Saint-François, dont Prince serait le curé, et d'y vivre de la vie simple du cultivateur, au sein de la belle nature, entouré d'amis et de livres de choix!

Il ébauche diverses solutions, auxquelles il lui faut renoncer presque aussitôt. En 1849, il propose à ses parents, de laisser à Thomas, son cadet, l'exploitation du bien d'Yamachiche, tandis que lui-même s'associerait à eux dans l'exploitation d'une terre à proximité de son cher collège de Nicolet. Cela leur permettrait de faire instruire

à bon compte plusieurs jeunes frères qui restent à la maison. Les vieux parents n'osent pas accepter sa proposition, mais lui suggèrent de se charger plutôt d'une partie de la pension au collège de son frère Raphaël. Antoine y consent volontiers, mais bientôt Raphaël tranchera la question à sa manière en refusant d'aller au collège.

En 1851, sevré du barreau et du journalisme, et se sentant de la répugnance pour les emplois publics, Gérin-Lajoie projette d'aller se fixer à Paris, pour y vivre d'un commerce de librairie avec le Canada. Deux ans plus tard (1853) ce désir le reprendra, et il y renoncera encore une fois pour ne pas causer trop d'anxiété à sa mère, déjà affligée par le départ d'un autre fils, Joseph, sur le point de s'embarquer pour l'Australie.

Entre temps, qu'il soit à la ville ou à la campagne, la machine pensante chôme rarement. Tous les loisirs qu'il peut dérober à la tyrannie du pain quotidien et de la vie pratique, il les consacre jalousement à l'étude et à la réflexion. "Son cerveau était constamment en activité", me confiait un jour dans son vieil âge celui qui le connut le mieux et fut pour lui comme un frère, le sage M. Belle-

mare. Et l'exercice de ses facultés intellectuelles ne se bornait pas pour Gérin-Lajoie à une simple occupation plus ou moins agréable de l'esprit.

Non, la pensée, une fois mûrie, pénétrait toute sa vie, en colorait jusqu'aux moindres actions. En 1849, parrain de l'enfant d'un de ses amis, il lui fait donner les prénoms Georges et Alphonse, le premier en souvenir de Washington, le deuxième en hommage à Lamartine. Gérin-Lajoie a une sorte de culte pour ces deux hommes, qui l'un et l'autre incarnent à ses yeux une admirable combinaison des principes d'ordre et de liberté; celui-là, fondateur aristocrate d'une grande république; celui-ci, monarchiste gagné aux idées démocratiques, et, de plus poète inspiré, orateur transcendant, alors à l'apogée de sa gloire.

Au mois de mai 1851, ayant jeté bas pour quelque temps le harnais de l'employé, il projette un long voyage aux États-Unis. Le 15 août, il se rend à Toronto pour y presser le règlement de son compte avec l'administration, assiste aux derniers jours de cette session mémorable qui marque la fin de la carrière politique à la fois de Baldwin et de LaFontaine. Dès le 3 septembre, il est rendu

aux chutes de Niagara, y passe deux jours, puis se rend à Buffalo et à New-York. Le 9 septembre il s'installe à Boston où il passera six mois et de là rayonnera sur tout l'Etat du Massachusetts.

Durant tout son séjour aux États-Unis, il a tenu un journal en langue anglaise pour mieux se familiariser avec elle. De retour à Montréal le 15 mars 1852, il donne deux mois à la rédaction d'un manuscrit très soigné tiré de son Journal anglais, manuscrit qu'il destinait à la *Minerve*, mais qu'il a ensuite refusé de publier, ne jugeant pas sa documentation suffisante. Au reste, à ce moment, il s'applique à l'étude de l'économie politique, de l'histoire, de la littérature.

LE FONCTIONNAIRE VIGILANT

Le 2 novembre 1852, Gérin-Lajoie, correspondant de la *Minerve* à Québec depuis l'ouverture de la session (15 août) fut inscrit comme surnuméraire au personnel de la traduction de l'assemblée législative. S'en rendait-il compte ? ce fut un point tournant dans son existence. Sa vie "errante et vagabonde", comme il la décrivait au cours de son voya-

ge d'observation de l'hiver précédent dans le Massachusetts, allait prendre fin. L'esprit devenu plus positif allait lui imposer des habitudes plus sédentaires.

Sans doute, au cours des dix années à suivre, les déplacements seront encore assez rapprochés. Dès 1856 il se transportera à Toronto, pour revenir à Québec en 1859, puis, de là, déménager à Ottawa en 1865. Mais cette instabilité purement physique ne sera pas de son initiative; elle résultera du manque de fixité de la capitale, du tour de rôle statué pour le siège du gouvernement sous le régime de l'Union. Quant à Gérin-Lajoie, ses dispositions seront désormais moins vacillantes. Empêché pour le moment de réaliser son rêve de vie à la campagne, il ne visera plus qu'à s'assurer les ressources nécessaires à la subsistance d'une famille, avec certains loisirs indispensables à la culture de l'esprit.

Le moyen le plus à sa portée pour atteindre ce but, c'était assurément un emploi d'ordre intellectuel; et c'est ce qui l'engagea à accepter une place de traducteur surnuméraire. C'était le premier pas dans une voie d'où il ne devait plus sortir.

Ce n'était pas sans regret qu'il avait quitté la tribune des journalistes. Il y avait trouvé Crémazie et une ancienne connaissance, Hector-L. Langevin, l'un et l'autre attachés à la rédaction du *Journal de Québec*. A la bibliothèque, où il furetait parfois entre les séances de la Chambre, il avait rencontré quelques députés, entre autres J.-B. Varin, représentant de Huntingdon, dont il trouvait la conversation intéressante.

Mais Gérin-Lajoie, fonctionnaire pendant la moitié de sa vie, n'eut pourtant jamais le tempérament du rond-de-cuir. Aussitôt adjoint au personnel de la traduction, il cesse de correspondre avec la *Minerve*. Dès le 4 novembre, il termine la traduction d'une série de documents relatifs à la tenure seigneuriale. Du 6 novembre au 1^{er} décembre, il se met résolument à sa tâche de traduction, en dépit d'une suspension des séances entre le 10 novembre et le 1^{er} février.

Le 26 janvier 1853, il écrit dans son Journal:

"Ma vie a été assez monotone depuis quelque temps. J'ai continué à traduire assidûment de neuf heures du matin à quatre heures et demie de

l'après-midi. Parmi les traductions que j'ai faites se trouve le *Rapport des commissaires des pertes de la rébellion de 1837-1838*, que je viens de terminer...

"Nous sommes six traducteurs: Guillaume Lèvesque (chef), D.-P. Myrand, J. Huston, Wm Fanning, Frs Amiot... L'arrangement du travail dans le bureau des traducteurs me déplait souverainement. Chacun travaille comme il le juge à propos. Un traducteur peut faire six fois plus d'ouvrage qu'un autre, comme c'est le cas aujourd'hui, et cependant tous deux reçoivent le même salaire. Il y aurait plus de justice à nommer un chef responsable qui ferait entreprendre l'ouvrage et serait chargé de tout surveiller, et de fixer le prix des traductions.

"J'ai eu occasion de voir depuis quelques mois combien il y a, en effet, de perte de temps, de gaspillage, parmi les employés publics. Il faudrait une réforme complète. Le favoritisme, le népotisme, sont en grande partie la cause ou la source de ces abus."

Il se console de la monotonie et de l'isolement de sa vie en mettant à contribution les trésors

livresques de la bibliothèque de l'assemblée législative.

"Je lis, je varie mes lectures à l'infini... Depuis un mois j'ai relu l'ouvrage précieux intitulé *Political Ethics*, par Frs Lieber... j'ai feuilleté Brougham, *Political philosophy*, ouvrage pareillement indispensable aux publicistes; j'ai lu une partie de l'histoire d'Angleterre de Miss Harriett Martineau, ouvrage extrêmement intéressant... Entre autres voyages que j'ai lus sont ceux de Lahontan, de Lescarbot, d'Isaac Weld."

Il admire toujours Jacques Delille, son poète favori au collège mais il lui préfère aujourd'hui Lamartine:

"J'ai passé d'agréables instants avec Lamartine; J'ai lu et relu ses *Méditations poétiques*; j'en ai appris des passages par cœur. Oh! que j'admire cet homme, ce génie universel, ce grand poète ce grand orateur, ce grand historien! Washington et Lamartine sont pour moi le beau idéal des vertus politiques, des qualités du cœur, de l'intelligence et des talents. La pensée qui me sourit le plus

lorsque je songe à aller en France, c'est celle de voir Lamartine.

Mais déjà l'étoile de Lamartine pâlisait. Si mon père avait mis à exécution son projet de traverser l'océan cet été-là, il aurait constaté avec douleur que l'avènement de Cavaignac bientôt suivi, en 1851, de celui du prince Napoléon avait pour quelque temps relégué dans la vie privée, et même dans l'oubli, le grand poète, le grand écrivain, le grand politique, tant admis et tant aimé.

Au reste, Châteaubriand occupe dans son esprit une place presque aussi haute que Lamartine; et parmi ses auteurs de cette année-là, je relève les noms d'Alfred de Vigny, Scott, Balzac, Richardson, Sainte-Beuve, de Beauchesne, dont il alterne la lecture avec celle d'ouvrages d'un caractère purement pratique comme la *Maison Rustique*.

Et puis, quoi qu'il fasse, il ne saurait consacrer à la culture de l'esprit tous les loisirs que lui laisse sa besogne de traducteur. Le traintrain de la vie, les relations sociales anciennes ou nouvelles, les soucis de famille, lui en prennent une bonne partie. Le 3 décembre 1852, Bellemare lui écrit

de Montréal que, par suite de la mort de Ludger Duvernay survenue le 28 novembre précédent, les amis s'occupent de réorganiser la *Minerve*. Cartier, convoqué avec d'autres, exprime l'avis que la *Minerve* doit paraître quotidiennement durant l'été, et s'il faut un corédacteur, qu'on fasse venir Gérin-Lajoie, "sa correspondance étant le meilleur rapport parlementaire qui ait été fait durant la session". Et Cartier devait s'y connaître.

Mais le régime des fils Duvernay ne plaît guère à Bellemare, qui songe à quitter la rédaction de la *Minerve*, sur quoi Gérin-Lajoie lui propose de se joindre à lui pour fonder un journal indépendant. La session reprend le 14 février, et le projet est ajourné. Entre temps, il lui faut donner son attention à d'autres affaires qui intéressent sa famille paternelle et les colons agricoles de sa région.

Son journal, à la date du 8 mars 1853, raconte comment son père et d'autres acquéreurs de terrains dans l'arrière-pays de Shawenigan ont été indignement trompés par un commerçant de la région, par suite de la négligence, ou avec la connivence, de l'agent du gouvernement. Ce commerçant, après avoir acheté du bois de ces colons,

se retranche derrière l'omission de certaines formalités pour refuser de les payer. Et Gérin-Lajoie de pétitionner, "d'écrire lettre sur lettre pour tâcher d'obtenir justice pour ces pauvres habitants", et de s'indigner parce que cela ne marche pas:

"J'ai présenté une requête à la Chambre, mais je ne sais encore ce qui en adviendra... Je n'abandonnerai cette affaire que lorsque j'aurai épuisé tous les moyens de faire rendre justice à qui de droit.

— "Je pense beaucoup depuis quelque temps à Shawenigan, aux moyens d'y faire quelque établissement permanent pour ma famille, au moins pour trois ou quatre de mes frères. Mais je me dis souvent qu'il y aurait plus de ressources au sud du fleuve...

"L'avenir de ma famille, c'est-à-dire de mes frères et sœurs, est pour moi une source continuelle d'inquiétude."

C'est au milieu de ces soucis qu'il poursuit ses lectures et ses études, qu'il reprend son projet d'al-

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

ler vivre à Paris, et tout cela sans négliger sa besogne de traducteur.

La session prend fin le 14 juin, et trois jours après Gérin-Lajoie visite Trois-Rivières, où il revoit son ami Prince, séminariste; Nicolet, où deux jeunes frères, Jean-Baptiste et Évariste, poursuivent leurs études; Yamachiche, où il passe une semaine sous le toit paternel; Montréal, où il loge chez son ami Bellemare. Mais, dès le 9 juillet, il se remet à la traduction dans sa ville de Québec, heureux de recevoir par l'entremise de son père des nouvelles de son frère Joseph, qui a écrit de Santiago, une des îles du Cap Vert, en route pour l'Australie, et de son autre frère Raphaël, pour qui son père vient d'acheter une terre à Yamachiche.

L'année 1854 est aussi mouvementée. Le 5 juin, signature du traité de réciprocité commerciale avec les États-Unis, conclu par lord Elgin. Le 13 juin, ouverture de la session, défaite du ministre Hincks-Morin, suivie de la prorogation, de la dissolution des Chambres ainsi que d'un appel aux électeurs. Revenu à Montréal, le 25 juin, il y attend le résultat des élections générales, et ne

3103HTOLBBS
309.112-TMA2

retourne pas à Québec avant le 1er septembre.

La session s'ouvre le 5 septembre, et dès le lendemain, Gérin-Lajoie est de nouveau adjoint comme surnuméraire au personnel des traducteurs de l'assemblée législative. La rentrée des chambres a attiré à la capitale plusieurs de ses amis: Bellemare, correspondant de la *Minerve*; Loranger, député de Laprairie; Desaulniers, député de Saint-Maurice; Bureau, député de Napierville; Télesphore Fournier, qui aurait voulu se faire élire dans Bellechasse. Plusieurs de ses anciens collègues de l'Institut Canadien y étaient aussi: Papin, député de l'Assomption, A.-A. Dorion, député de Montréal; Daoust, député de Beauharnois; Laberge, député d'Iberville, celui-ci un des meilleurs orateurs de l'opposition.

Gérin-Lajoie traduit l'important rapport de Ryerson sur l'instruction publique. La députation libérale du Bas-Canada ne pouvant plus compter sur la coopération des libéraux du Haut-Canada, qui ont déserté Hincks, accepte l'offre des torys de cette province (lesquels ont rabattu de leurs prétentions), et ils appuient le nouveau ministère MacNab-Morin, tandis que l'opposition se recrute

des éléments extrêmes; rouges de la province française, "cleargrits," de l'anglaise.

Le 24 septembre 1854, le nouveau président de l'assemblée législative, l'hon. L.-V. Sicotte, nomme Gérin-Lajoie (jusque-là surnuméraire) à la vacance créée par la mort récent de J. Huston. A peine a-t-il été nommé, que la Chambre suspend ses séances pour dix jours et, dans deux navires nolisés pour l'occasion, nombre de députés, de journalistes et de notabilités s'en vont en excursion mixte d'étude et de plaisir dans le pays de Saguenay, qui fait appel aux colons. Les traducteurs n'en sont pas, pour avoir été invités trop tard, mais Gérin-Lajoie n'en est pas contrarié: il va profiter de ce congé pour reprendre ses lectures, notamment celle de l'*Histoire du Canada*, par Garneau.

Il écrit à Bellemare, malade à Montréal, reçoit la visite d'un ancien ami et coparoissien, François Caron, actuellement fixé à Windsor, colonie française du Détroit; il note les événements qui mettent Québec en émoi, comme le naufrage de l'*Arctic*, navire voyageant entre New-York et Liverpool, qui a sombré le 12 ou 13 octobre; la prise de Sébastopol par les Français et les

Anglais, nouvelle plus tard trouvée fausse, bien que la chambre se fût ajournée à son occasion.

Il note avec regret la défaite de son ami Fournier dans Bellechasse, résultat de fraudes électorales. Il déplore la maladie suivie du décès de Ronald McDonald, ancien journaliste dont il admire la droiture et la hauteur d'esprit. Il lie connaissance avec M. de Fenouillet, ancien correspondant de *l'Univers*, de Paris, qui sera bientôt attaché à la rédaction du *Journal de Québec*; il le présente à M. Chauveau, qui à son tour le conduit chez M. Garneau, l'historien; il lui fait voir Québec, et sert de cicerone à Desaulniers et à Bureau désireux tous deux de visiter les fortifications et le champ de bataille des hauteurs d'Abraham. La plate-forme en ceinture au cap à mi-hauteur du talus, et d'où se déroule un grandiose panorama, est alors presque terminée et les promeneurs y sont en nombre.

Mais toutes ces occupations et toutes ces distractions n'empêchent pas Gérin-Lajoie de continuer à se cultiver l'esprit, non plus que de s'appliquer à sa besogne de traduction. Le 14 octobre, il est à traduire le bill des réserves du clergé. Le

24 du même mois, il soumet à M. Sicotte, président de la chambre, un projet de réorganisation des bureaux de traduction de l'assemblée législative.

L'année 1855 change peu de chose à sa vie: son temps se partage entre la besogne du bureau, les études, des relations d'amitié, des soucis de famille. On lui confie d'importantes tâches de traduction, notamment celle de la loi qui abolit le régime seigneurial, de la loi sur les réserves du clergé protestant, de la loi sur l'organisation des communes ou municipalités.

A sa pension, il est en contact quotidien avec plusieurs députés: Roderick Macdonald, de Cornwall; I. Gill, d'Yamaska; G.-M. Prévost, de Terrebonne. Son ami Bellemare quitte la rédaction de la *Minerve*, pour devenir bientôt aide-percepteur de l'accise à Montréal. La *Minerve* publie une série d'articles, la *Pléiade rouge*, qui fait fureur dans le monde politique, mais dont l'auteur reste inconnu.(1)

Le 13 mars, son frère Joseph arrive d'Australie. Il

(1) Bellemare dans une lettre donne à entendre que le pseudonyme de Gaspard LeMage cache l'identité de plus d'un auteur.

rapporte douze cents piastres produit du travail de l'année qu'il a passée dans les mines d'or. Cela va lui permettre d'"ouvrir" une terre à Shawinigan. Il s'est déclaré une épidémie de typhoïde à Yamachiche; son père, sa mère, ses jeunes frères Elzéar, Jean-Baptiste, Denis, en sont gravement atteints; sa sœur Angèle, âgée de treize ans, en meurt le 8 juin.

Entre temps (le 30 mai), la session a pris fin; à la dernière heure, la Chambre a décidé que le siège du gouvernement sera pour quelques années transféré à Toronto. Le déménagement des bureaux s'opère sans délai; seuls les traducteurs s'attardent; l'idée de s'exiler à Toronto ne les séduit guère, et les imprimeurs du gouvernement (Lovell, Perreault) ayant des établissements dans les trois villes, il n'y a pas d'inconvénient à ce que les traducteurs officiels exécutent leur travail à distance de la nouvelle capitale.

Le 1er juin, Gérin-Lajoie est rendu à Montréal mais se tient par correspondance en contact avec Myrand, chargé de la direction du bureau à Québec. Vers la fin de juillet, il passe une semaine à Yamachiche, en vue surtout de négocier une

entente entre ses vieux parents et Thomas, associé, ainsi que sa femme, à l'exploitation du bien paternel.

De retour à Montréal, il se remet à la traduction: *Rapport sur les accusations portées contre MM. Hincas, Morris et autres membres du dernier cabinet, Rapport sur l'Instruction publique, Rapport sur le commerce* et quelques centaines de pages d'appendices.

La typhoïde continue de sévir à Yamachiche: deux autres de ses frères, Évariste, Raphaël, sont frappés à leur tour et voient la mort de près. La famille du premier voisin, Charles Gélinas, sera cruellement éprouvée et dans l'intervalle de trois mois perdra six de ses membres.

M. Chauveau, qui vient de remplacer le Dr Meilleur à la surintendance de l'instruction publique, voudrait s'assurer la collaboration de Gérin-Lajoie. Celui-ci malgré l'attrait d'un emploi qui lui permettrait de rester dans sa province, ne croit pas devoir accepter. Ses appointements ont été relevés; ils sont de 300 louis; avec suppléments qui peuvent les porter à 400 louis. Son plan de réorganisation du personnel de traduction de la

chambre d'assemblée a été accepté. Il y aura désormais trois bureaux: Lévesque et lui, aux lois; Myrand et Dorion, aux documents; Fanning, aux votes et délibérations.

C'est encore aujourd'hui l'organisation du personnel de la traduction à la Chambre des Communes, sauf l'adjonction (qui s'est faite beaucoup plus tard) d'un bureau pour la traduction des Débats.

Cette réforme administrative, opérée sur son conseil et d'après ses indications, fut le dernier fleuron de sa carrière de traducteur. Dès le 6 février de l'année suivante (1856), il se rendait à Toronto, devenue le siège du gouvernement; le 9 février, nous le trouvons dans une pension de la rue James, où d'anciennes connaissances, Étienne Parent, Prévost, McDonald, Lachevrotière, Glackmeyer viennent le retrouver.

Le 14 février s'ouvre la session, et son ami le président Sicotte lui annonce la prochaine mise à la retraite du docteur Winder, bibliothécaire du parlement, et la promotion, à la vacance ainsi créée, d'Alpheus Todd, bibliothécaire adjoint depuis quinze ans. Bientôt, avec le concours du comité et de la chambre, le président adjoindra

Antoine Gérin-Lajoie à Todd, et le chargera plus particulièrement de la section française de la bibliothèque.

Dès le 15 avril, le nouveau bibliothécaire français, au comble du bonheur, sera installé parmi ses livres, dont il dirigera le déballage et le classement et dont il mettra en œuvre le catalogue. Sa mutation d'emploi ne changera rien à ses habitudes d'ordre et d'industrie, mais à d'autres égards sa vie va s'en trouver bien modifiée.

L'ÉCONOMISTE, L'HISTORIEN, LE SOUTIEN DE FAMILLE

Dès lors il peut orienter et organiser plus méthodiquement sa vie intellectuelle; et presque sur-le-champ il réalise le rêve qu'il n'avait cessé de caresser depuis sa sortie du collège: celui de se marier et de fonder une famille.

Le 26 octobre 1858, il épousait Mlle Joséphine Parent, fille aînée d'Étienne Parent, publiciste et fonctionnaire. L'année suivante, le siège du gouvernement ayant été de nouveau transféré à Québec, Gérin-Lajoie y retourna, avec sa famille, ainsi

que la masse du personnel administratif. Sans doute, il n'eut pas l'impression d'une délivrance comme celle qu'éprouvera, l'année suivante, Mgr de Charbonnel;(1) le séjour à Toronto ne lui avait pas été désagréable; il lui avait assuré de grands avantages; sa jeune femme s'y plaisait. Mais enfin l'un et l'autre n'étaient pas fâchés de retourner dans leur province natale, dans cette bonne ville de Champlain, si pleine de souvenirs et de traditions françaises.

Au cours de l'été de 1859, s'opère le déménagement de Toronto à Québec. La famille d'Étienne Parent est déjà installée au no 1 de la rue Laporte, à proximité des glacis de la citadelle; lui, s'est installé au no 3 de la rue des Prairies, à l'entrée du faubourg Saint-Roch. A l'automne, leur arrive un premier enfant, un fils, et ses responsabilités augmentent, sa vie se complique.

L'année 1860 voit la fin de la réinstallation de la bibliothèque. Le 7 mars, il écrit à Bellemare:

"Depuis deux mois, j'ai, avec l'aide de trois hom-

1. On attribuait à celui-ci cette paraphrase du psaume 113: *In exitu Charbonnel de Toronto; domus Jacob de populo barbareo.*

mes, dépaqueté 540 caisses de livres, et classé sur les rayons 45,000 volumes... Il n'y a plus un seul volume à Toronto. Nous sommes trop à l'étroit, et si l'on n'adopte aucune nouvelle mesure, nous ne pourrons rien acheter avant notre départ pour Bytown (Ottawa)."

Dès la fin d'août, cependant, il jouit de plus de loisirs et propose à Bellemare d'établir un journal ou périodique en collaboration avec d'autres, et notamment leur cousin Évariste Gélinas, qui est attaché à la rédaction de la *Minerve*. Le sage M. Parent l'en dissuade pour quelque temps. Mais il ne tarde pas à reprendre l'idée avec un groupe d'hommes de lettres de Québec, entre autres J.-C. Taché, du *Courrier du Canada*, et ensemble ils fondent *les Soirées Canadiennes*.⁽¹⁾

Depuis le mois de mai 1861, il tient maison au no 26 de la rue Couillard, presque à l'angle de la rue Saint-Jean. Le 15 août, il prend un congé d'un mois, fait sa visite annuelle à ses vieux parents et aux frères à Yamachiche et à Shawenigan. Puis il explore la belle campagne des environs de Québec,

(1) Lettre à Bellemare, du 27 février 1861.

la Chaudière, Charlesbourg, l'île d'Orléans, Lorette. On pourrait croire qu'il flâne; mais évidemment, c'est son livre de *Jean Rivard* qu'il prépare: la première partie, le *Défricheur*, en paraîtra dans les *Soirées Canadiennes* de l'année suivante.

Une lettre du 17 mars 1862, à son frère Denis, collégien, annonce l'apparition probable d'"un petit récit qui n'amusera guère les jeunes littérateurs, mais que j'ai composé dans un but d'utilité publique". Les premières livraisons sont bien accueillies. Le 4 juin, il écrit à Bellemare: "J'ai bien aimé le dernier article de M. David sur *Jean Rivard*".

Mais déjà les directeurs des *Soirées Canadiennes* ne s'entendent plus; Taché fait bande à part avec son éditeur Brousseau, ce qui oblige Gérin-Lajoie et les autres collaborateurs à fonder une nouvelle revue le *Foyer Canadien*. Le 6 décembre, il écrit à ses parents:

"*Le Foyer Canadien* me donne beaucoup d'occupation, parce que c'est moi qui conduis tout jusqu'à ce que le Recueil soit sur un bon pied."

Il avait eu la douleur, le 10 avril précédent, de

perdre son second enfant, Aimé, âgé de cinq ou six mois, mais cette année naît son second fils, Léon. Cette même année, il quitte sa maison de la rue Couillard, pour aller occuper une maison hors la ville, dans le haut du chemin Saint-Louis.

Le vénérable abbé Ferland, M. L.-J.-C. Fiset, l'abbé Casgrain, le Dr Hubert LaRue sont ses co-directeurs au *Foyer Canadien*, qui continue de le tenir très occupé, bien qu'il se soit adjoint pour la gérance le fils de son éditeur Desbarats. Le nombre des abonnés augmente très rapidement.

Le Foyer publie, en 1863, une suite de travaux intéressants: quatre conférences d'Étienne Parent sur des sujets économiques; le voyage en Angleterre et en France de F.-X. Garneau (1831-1833); et des contributions de l'abbé Ferland sur Gamache et sur le Labrador.

L'année 1864 de ce périodique contiendra la suite de *Jean Rivard*. Afin de donner à son *Économiste* le caractère d'un véritable roman social, plutôt que d'une thèse écrite de parti pris, il veut enrichir sa propre documentation, déjà très fournie, de notices biographiques, d'observations recueil-

lies sur le vif par son ami Prince, curé dans les Bois francs.

L'année 1865 fut grosse de deuils pour lui. Dès les premiers jours de janvier, l'abbé Ferland, que depuis ses années de collège il tenait en grande vénération, mourait frappé d'apoplexie. Profondément affecté, Gérin-Lajoie consacra la livraison suivante du *Foyer Canadien* à l'éloge et à la biographie de son mentor et fidèle collaborateur. Il éprouva aussi un vif chagrin de la mort des époux Laurent, qui avaient été de bons amis pour lui à Montréal, Toronto et Québec, et qui furent enlevés l'un et l'autre au mois de mars, à peu de jours d'intervalle.

Entre les sommités de la politique, il avait eu, l'année précédente, à regretter la perte d'un chef hautement respecté, sir L.-H. LaFontaine; cet été de 1865, ce fut au tour de deux hommes qu'il avait en haute estime et en chaude affection, et dont il avait été quelque temps le secrétaire particulier: l'honorable A.-N. Morin, et l'honorable sir E.-P. Taché. Son journal les mentionne en termes émus.

Cette année 1865 fut aussi celle de son déménagement à Ottawa devenue la capitale, qui s'effectua

dans les premiers jours de décembre. C'est une nouvelle et dernière phase de sa vie, déjà si bien remplie.

A partir de ce moment son activité littéraire va se ralentir petit à petit, par suite des soucis et des tracas grandissants de la vie matérielle, comme aussi du déclin graduel de sa santé et de sa vigueur physique. Aussitôt après son arrivée à Ottawa, il s'occupe encore assidûment de son *Foyer Canadien*, en revoit les épreuves, correspond fréquemment à ce propos avec Darveau, son éditeur. Mais avant longtemps, il se verra empêché de continuer sa publication, n'étant plus sur les lieux pour stimuler le zèle des collaborateurs québécois.

Sans doute, il a déjà sur le métier son histoire de l'établissement du gouvernement responsable, dont une grande partie s'est déroulée sous ses yeux d'étudiant patriote. Mais il n'a pas encore mis la dernière main au recueil des documents et à leur mise en œuvre, qu'un jeune auteur sur le point de lancer un ouvrage sur un sujet connexe, lui demande d'ajourner la publication de son manuscrit pour ne pas nuire au succès de son livre à lui, et il n'en faut pas davantage pour engager Gérin-Lajoie

à remettre dans ses cartons le manuscrit inachevé (1871).

A maintes reprise au cours de cette notice, nous avons pu constater que d'assurer le bien-être de tous les membres de sa famille paternelle avait été une préoccupation principale de Gérin-Lajoie dès qu'il eut lui-même pris pied dans la vie active. De bonne heure sa bourse et ses conseils furent à la disposition des siens dans la mesure du besoin présent et de la bonne volonté de chacun. Même après son mariage, il continua à faire preuve du plus grand attachement pour ses vieux parents et ceux de ses frères qu'il y avait encore lieu de guider ou de secourir. Les lettres qu'il échange avec Thomas, Joseph, Jean-Baptiste, Evariste, Elzéar, Denis sont à cet égard très éclairantes.

A peine est-il installé à Ottawa que la maladie et la mort de Thomas (30 juin 1866) rendent très pénible la situation des vieux parents et nécessitent l'intervention de l'aîné. Il se donne un mal infini pour sauvegarder les intérêts de tous. André, qui se tire péniblement d'affaire dans les terres neuves de l'arrière-pays, est tout autant l'objet de sa solli-

citude qu'Elzéar, avocat et journaliste, que Denis, zouave pontifical et prêtre.

Et maintenant sa nouvelle famille va de plus en plus réclamer son attention et ses soins. A son arrivée à Ottawa, il y a déjà deux fils: Henri, Léon; il en naît un troisième (1867), Ludger-Auguste, qui dès le berceau, aux yeux du papa enthousiaste, "promet d'être fort et intelligent". Dans les huit années à suivre, deux autres enfants (Antoinette, Gabrielle) viendront mettre le comble aux vœux du père de famille.

Mais ses charges vont s'en trouver alourdies, ses soucis augmentés, surtout dans une ville comme la capitale nouvelle, Ottawa, à peine sortie de la forêt, et où tout était primitif sinon à créer. Provisoirement installée dans la longue maison de pierre où se trouvait déjà la famille de M. Parent, presque vis-à-vis du couvent des sœurs grises) rue Rideau, la famille de Gérin-Lajoie va loger au printemps dans une maison de brique de la rue Vittoria, d'où l'on domine la rivière. Elle n'y restera qu'un an, et se transportera à l'autre extrémité de la ville, à la "Côte de sable", rue Besserer.

Puis Gérin-Lajoie prend le parti de se faire cons-

truire une maison dans ce même quartier sur un terrain dont il est propriétaire. Mais ce ne sera pas sans subir de multiples ennuis, et cela à travers la besogne absorbante parfois du bureau,⁽¹⁾ ou les veillées énervantes de la session.

Rangé dans ses habitudes, modeste dans ses goûts, Gérin-Lajoie, malgré des commencements difficiles et des dispositions généreuses, avait pu réaliser de notables économies. Il les destinait surtout à garantir contre la gêne ceux ou celles qu'il laisserait après lui. Mais ses placements ne furent pas tous heureux. Souvent trop distrait, ou trop confiant, ou trop tendre en affaires, il éprouva des pertes sérieuses, et d'autant plus pénibles que, survenues sur le tard, elles étaient plus difficilement réparables.

Ces pertes, ces tracas, joints aux privations et au labeur excessif de sa vie d'étudiant et de journaliste, à sa vie trop sédentaire, à sa tension constante d'esprit, minèrent de bonne heure une constitution naturellement assez robuste. Déjà en 1867, il se plaignait de perdre ses forces et de vieillir préma-

(1) Par exemple, réimpression en 1868 du Catalogue, qui a plus de 500 pages.

turément. Il n'en continua pas moins de travailler et de se dépenser pour les autres.

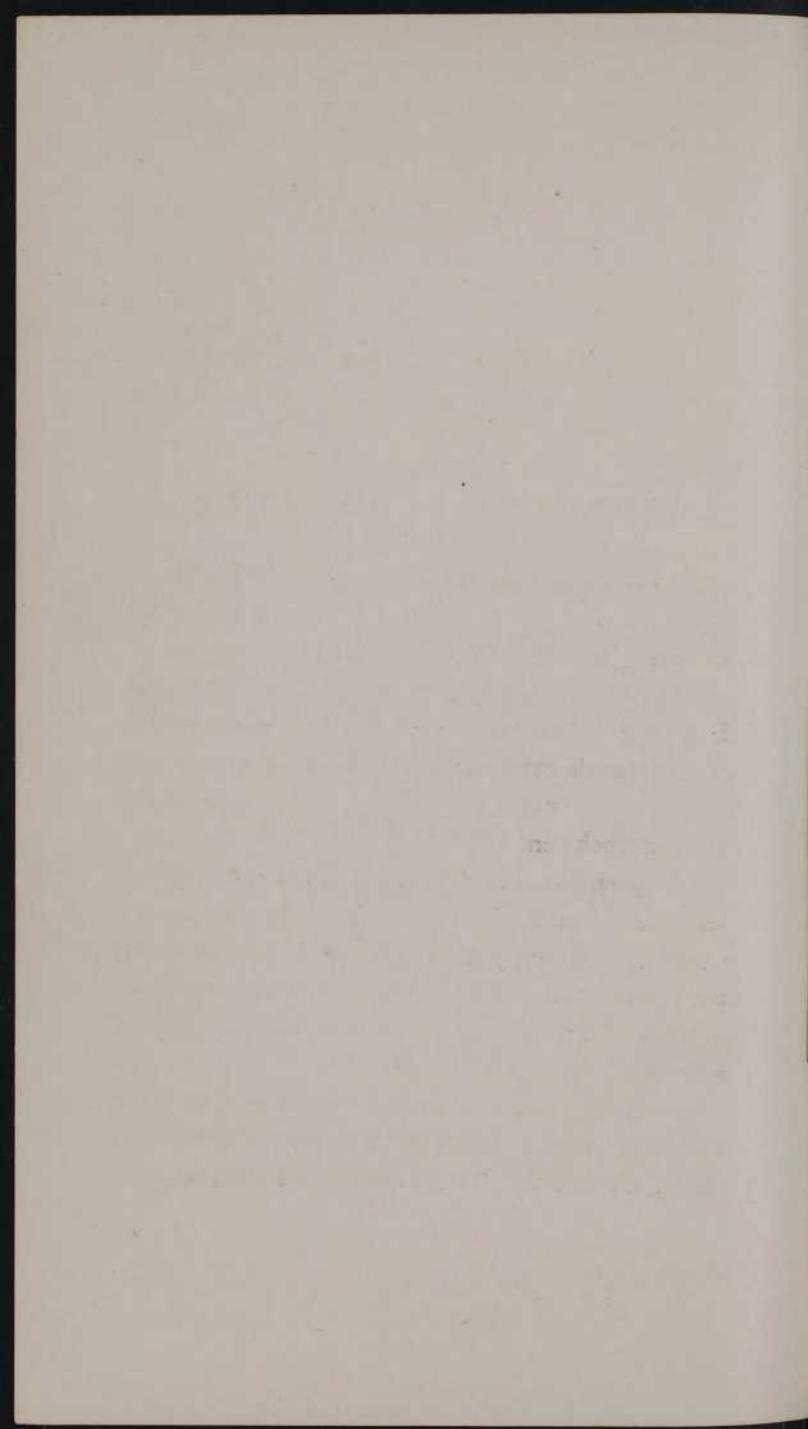
On peut dire qu'il mourut sur la brèche; car, à la suite de deux attaques de paralysie, ayant fait un dernier effort pour mener à bien son histoire de l'établissement du gouvernement responsable (publiée après sa mort par les soins de l'abbé Casgrain), il fut victime d'une troisième attaque qui l'emporta (1882).



II

L'HOMMAGE DE LA PATRIE

1. — LE SIGNAL DU RÉVEIL
2. — LA FÊTE D'YAMACHICHE
3. — LE TRIBUT DE NOS LITTÉRATEURS
ET DE NOS INSTITUTIONS
4. — L'EVOCATION DES ANCÊTRES
5. — L'APPEL DE LA RENOMMÉE



L'HOMMAGE DE LA PATRIE

LE SIGNAL DU RÉVEIL

LES BERGERS ET LA BONNE NOUVELLE

Ce que je raconte ici ne date pas de l'aube de l'ère chrétienne et ne s'est point passé à Bethléem en Palestine. Oh non, il y a moins de quarante ans de cela, et c'était tout près d'ici, sur les bords de notre grand lac Saint-Pierre, ou plus exactement, sur la berge de cette petite rivière du Loup au cours sinueux, aux eaux fécondantes. Deux jeunes gens que rapprochaient déjà la similitude de leur formation première, l'uniformité des habitudes prises, des études poursuivies, des idées et des aspirations acquises sous une même discipline, y passaient une grande partie de leurs vacances tout près l'un de l'autre, l'un chez ses parents cultivateurs, l'autre chez une tante affectionnée.

Ces enfants, l'un et l'autre, descendaient en ligne directe de familles rurales, fondatrices d'Yamachiche, et d'entre les plus anciennes; les Gélinas, ori-

ginaires de la Saintonge, les Héroux, venus de la Normandie. Le premier se rattachait par les liens d'une parenté très étroite à la famille des Gérin-Lajoie; le second en faisait presque partie, lui aussi, à cause de la vive amitié existant entre lui et son condisciple Joseph, et par surcroît entre lui et la tante Emma (mère de Joseph), ainsi qu'entre lui et l'oncle Denis, le plus jeune frère d'Antoine Gérin-Lajoie.

Or ces enfants, lorsqu'ils eurent grandi, se firent bergers. Eh oui, puisque le premier devint prêtre, préfet des études dans un grand collège et que le second, voué à un autre sacerdoce, prit la plume et la houlette du journaliste catholique et patriote. Dès avant la Noël de 1923, ces deux bergers entendirent dans les champs la voix de l'ange du centenaire; mais ils n'en furent pas longtemps effrayés et publièrent de tous côtés "la bonne nouvelle d'une grande joie" pour tout le peuple canadien.

Bientôt une "troupe de la milice céleste", ou, si vous l'aimez mieux, la bonne presse, se joignit à l'ange pour louer Dieu et proclamer le centenaire prochain d'un bon patriote. "Allons à Yamachi-

che" se disaient l'un à l'autre les bergers", y voir un prodige: la mémoire d'un humble enfant de la paroisse se maintenant parmi les siens par la seule force de la tradition et du souvenir de ses bonnes actions."

Cependant, sur la rive sud du lac Saint-Pierre, près des bords riants de la Nicolet, d'autres bergers ou pasteurs d'âmes avaient entendu la voix de l'ange et en avaient instruit la jeunesse studieuse commise à leur garde. A peine Omer Héroux eut-il sonné, dans le *Devoir*, son retentissant coup de clairon, que le cercle littéraire du collège de Nicolet consacrait une séance à la commémoration de la vie de son fondateur, tandis que, vers le même temps, un élève du collège de Trois-Rivières, à la fête de Dollard, prononçait l'éloge de Gérin-Lajoie.

Yamachiche reçut peu après la visite de plusieurs bergers: le préfet des études du collège de Trois-Rivières vint en compagnie du préfet des études du collège de Nicolet (M. le chanoine Camirand) et des professeurs de philosophie et de mathématiques de cette institution (MM. les abbés Girard et Brassard). De leur observatoire, ces bergers nicolétains avaient aperçu l'étoile du centenaire qui

scintillait au-dessus d'une modeste habitation de la rive nord. Ils résolurent d'aller visiter cette vieille maison qui avait abrité l'enfance d'un ancien élève de Nicolet dont la renommée grandissait.

Puis, ayant vu toutes ces choses, "les bergers s'en retournèrent glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, selon ce qui leur avait été annoncé".

LES ROIS MAGES ET L'ÉTOILE

Mais, de contrées plus lointaines, et de points divers de l'horizon, de l'orient et de l'occident, il allait bientôt venir des mages renommés. Entre ces mages érudits et chercheurs, un des plus versés dans le détail de notre histoire, M. P.-G. Roy, archiviste de la province, secrétaire de la commission des monuments historiques, s'enquérât dès le printemps au sujet de la vieille maison des Gérin, et exprimait le désir d'y aller apposer une plaquette commémorative du centenaire de Gérin-Lajoie. Bientôt il eut réuni et publié une botte d'informations sur tous les Gérin passés et présents.

De la même caste d'érudits et de lettrés, M.

l'abbé Camille Roy, l'éminent recteur de l'université Laval, avait de longue date fait de *Jean Rivard* un sujet favori d'étude. Encore au mois de juin, dans un article du *Canada français*, sans rien sacrifier des droits du critique littéraire, il préconisait l'idée de la célébration du centenaire de cet écrivain au style "solide, sobre", plutôt que "brillant", chez qui le penseur, le moraliste, le patriote l'emportent décidément, grâce à Dieu, sur le simple ciseleur de phrases.

Plus tard, il acceptait gracieusement de prendre la parole à la célébration prochaine d'Yamachiche; et il devait y être un des appréciateurs les plus sympathiques de l'œuvre de Gérin-Lajoie.

C'est que ce roman "de couleur un peu grise peut-être" conserve à ses yeux une valeur sociale supérieure à celle de mainte production passionnelle ou psychologique moderne, jugée transcendante au point de vue exclusif de l'art.

Et puis, tout annonçait que Montréal se tiendrait à la hauteur de la vieille capitale. Le distingué secrétaire de son université française, M. Édouard Montpetit, récemment revenu de Belgique, après y avoir été le récipiendaire de grands honneurs et y

avoir cueilli de nouveaux lauriers, n'allait-il pas apporter au succès du centenaire le concours de sa science et de son éloquence ?

Enfin, voici qu'un enfant de la petite patrie, M. M. C.-J. Magnan, inspecteur général du département de l'instruction publique, offrait spontanément d'être le porte-parole des écoliers de la province, et avec bonhomie se disposait à prêter main-forte aux doctes représentants des grandes universités.

LE VILLAGE ENVAHI

Yamachiche, dont les fines alluvions s'étalent mollement à la sortie du lac Saint-Pierre, au cœur même du Canada français, Yamachiche était en liesse l'autre jour. Toute la semaine précédente, le temps avait été maussade, pluvieux et froid; mais en ce dimanche matin du milieu de septembre, un soleil radieux enveloppait l'aube automnale d'une joyeuse et chaude lumière et comblait les vœux de mille cœurs expectants.

Les cloches de l'église paroissiale, réplique imposante, bien que réduite, de la basilique de Saint-

Pierre de Rome, carillonnaient gaiement ; secouant sa torpeur de la nuit, la place publique s'animait ; les coquettes maisons alignées sur son pourtour sortaient de leur recueillement ; le presbytère, retiré et discret, le vaste couvent hospitalier, l'école des frères, de belle dimension, mainte habitation particulière, d'extérieur riant, d'intérieur accueillant, revêtaient un air de fête, se pavoisaient de drapeaux, tandis que des escouades de jeunes filles décoraient les passants de multiples insignes aux couleurs variées.

Le village n'était pas seul à se réjouir. Les gens de la campagne voisine et de maints autres lieux y affluaient déjà. Dès la veille, et de tous côtés, il était arrivé en voiture, en automobile, par chemin de fer, des pelotons de visiteurs, de pèlerins. Il en était venu de presque toutes les paroisses de la fertile plaine basse qui borde le Saint-Laurent entre la Pointe-du-Lac et Berthier, en passant par la Rivière-du-Loup, Saint-Léon, Maskinongé, Saint-Barthélemi, Saint-Cuthbert, Saint-Justin et Sainte-Ursule. Il en était venu de l'arrière-pays, accidenté et sablonneux, mais doté de richesse

forestière et de forces hydrauliques précieuses, de Sainte-Flore, de Shawinigan, de Grand'Mère.

Il en était venu aussi de plus d'une prospère paroisse de la rive sud du fleuve, de Saint-Grégoire, de Nicolet, de la Baie-du-Febvre et de Saint-Zéphirin. Il en était venu même des lointains Cantons de l'Est, dont les vallons verdoyants parsemés de villes commerçantes se déroulent jusqu'à la frontière des États-Unis. Sherbrooke, Coaticooke avaient fourni leur contingent, tout comme Trois-Rivières, beaucoup plus rapproché, comme Québec, capitale administrative de la province, comme Montréal, grande métropole du Canada.

A Yamachiche même, il ne reste plus guère de Gérin. Deux frères d'Antoine, héritiers successifs du bien paternel, Thomas, Évariste, moururent sans laisser de postérité. Entre temps, les autres frères s'étaient dispersés, avaient pris racine ailleurs. Pour la descendance d'André Gérin, héritier du premier domaine, les choses se sont passées à peu près de même manière.

Mais à cette fête du centenaire, la famille propre d'Antoine Gérin-Lajoie était bien représentée par

sa veuve, vénérable octogénaire, entourée de ses cinq enfants et de nombreux petits-enfants. Hier, à Outremont, chez M. Jules Hone, où Mme Gérin-Lajoie vit en famille auprès de ses filles, Mlle Antoinette et Mme Hone (Gabrielle), le groupe des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants comprenait tout près de cinquante personnes. Le jour de la fête à Yamachiche, il en manque fort peu à l'appel: quatre ou cinq bambins, arrière-petits-enfants ont dû rester à la maison avec leurs mamans, et quatre petites-filles, religieuses, n'ont pu s'éloigner de leur couvent.

Malgré le poids des ans, si allègrement porté, la veuve d'Antoine Gérin-Lajoie, fille du journaliste patriote de 1837 Étienne Parent, avait pu, la veille, franchir d'un cœur léger les quatre-vingts milles séparant Montréal d'Yamachiche. Mme Thibau-deau (née Éva Rodier, épouse de l'honorable sénateur Alfred Thibaudeau), venue tout exprès pour assister à la célébration du centenaire, en compagnie de son fils Jacques et de sa jeune fille Mlle Solange, avait tenu à réserver les meilleurs sièges de son double phaéton à l'héroïne de la fête et à sa fidèle gardienne Antoinette.

Certes, les proches de Gérin-Lajoie, par leur présence en nombre disaient le grand prix qui pour eux s'attache à l'hommage ainsi rendu par toute une population à leur ancêtre commun. Mais l'idée première de cette célébration n'est pas venue des proches, j'entends des plus proches de Gérin-Lajoie, et le fardeau de l'organisation est retombé sur d'autres épaules. A défaut de Gérin-Lajoie, il se trouve encore à Yamachiche une parenté nombreuse qui porte les beaux noms de Gélinas, de Bellemare, de Lacerte, gens de grand cœur et de bonne mémoire.

C'est un neveu d'Antoine Gérin-Lajoie, l'abbé Joseph Gélinas, fils aîné de cette jeune sœur Emma, chérie entre les autres, qui, avec l'encouragement et la coopération de son ami Héroux, lança l'idée de la célébration du centenaire, et, au sein d'une société trop pressée et trop agitée pour faire bien souvent son examen de conscience, réussit à la mener à bien. Mais leur idée n'aurait pas pris forme, leurs efforts n'auraient pas abouti, s'ils n'avaient été secondés tout d'abord par la bonne volonté, le dévouement, l'enthousiasme de la popu-

lation d'Yamachiche et de nombreux amis en divers points de la région.

Tout Yamachiche, institutions et particuliers, village et campagne, entre d'emblée dans l'esprit de la fête et apporte son concours: le couvent des sœurs de la Congrégation, où la table est mise en permanence à l'intention des convives visiteurs, le pensionnat des frères des Écoles chrétiennes, dont les élèves en toute circonstance font si bien leur partie, les notables de la place, parmi lesquels des cousins et cousines, dont les maisons s'ouvrent toutes grandes; les médecins qui prodiguent leurs soins aux malades d'occasion; les cultivateurs des Petites Terres qui se sont chargés de la décoration de la "vieille maison".

L'HOSANNA DU MATIN A L'ÉGLISE PAROISSIALE

Sur la place publique d'Yamachiche, la fanfare de l'Union musicale de Trois-Rivières faisait depuis quelque temps, de ses airs de bravoure, palpiter tous les cœurs. Soudain, tambours et clairons retentissent; les Zouaves de Shawinigan sonnent la géné-

rale, et la foule, devenue silencieuse, défile, remplit la nef et les jubés, reflue dans les allées.

Des places d'honneur avaient été gracieusement réservées aux proches, et tout d'abord à la veuve d'Antoine Gérin-Lajoie, radieuse dans son quatre-vingt-septième printemps; à son fils aîné, Henri, avocat à Montréal; à Mme Henri Gérin-Lajoie (née Marie Lacoste), publiciste et propagandiste d'œuvres féminines; à Léon, de Clairefontaine, près Coaticook, chef de la traduction des débats de la Chambre des communes; à Mme Léon Gérin (née Adrienne Walker); à Auguste, industriel et marchand, de Coaticook; à Mme Auguste Gérin (née Léonise Boulay); à Mlle Antoinette, professeur d'enseignement ménager, Montréal; à Mme Jules Hone (née Gabrielle Gérin-Lajoie), et à M. Jules Hone, fondateur de l'agence de Voyages Hone, Montréal.

Des quatre enfants de M. et Mme Gérin-Lajoie, l'aînée, Marie, n'avait pu s'éloigner de son couvent du Bon Conseil, fondé par elle de date récente, et voué aux œuvres sociales; mais leur trois fils, Henri, Alexandre, avocats, Léon, médecin, étaient présents, ainsi que les quatre enfants de M. et Mme

Léon Gérin, Paul, Marguerite, Hélène, Aimée.

M. et Mme Auguste Gérin étaient accompagnés de dix de leurs enfants: Denis, marchand à Coaticook; Maurice, ingénieur civil et industriel à Montréal; Henri, aviculteur, à Coaticook; Étienne, étudiant en loi, à Montréal; Mlles Blanche, Rachel, Louise; Antoine, Marcel et Jeanne. Trois filles religieuses au couvent des sœurs de l'Immaculée Conception, Yvonne, Berthe, Marie, n'avaient pu venir.

De même M. et Mme Jules Hone y étaient accompagnés de leur neuf enfants: François, attaché à l'agence de son père à Montréal; Mlle Edmée; André, Geneviève, Cécile, Antoine, Thérèse, Monique et Pascale.

Or, voyez comme l'esprit local, paroissial, régional, vient ici s'adjoindre au sentiment de famille pour assurer le succès du mouvement. Le célébrant, c'est M. l'abbé Gélinas, et il a pour acolytes les abbés Joseph Ferron et Auguste Laflèche. Ferron, Laflèche, deux noms intimement liés à la vie de la famille, de la paroisse et du diocèse.

Mgr Caron, curé octogénaire d'Yamachiche, et (avec Raphaël Bellemare et F.-L. Desaulniers) son

historien renseigné, ouvre toutes grandes les portes de son église. Ses vicaires MM. les abbés Ernest Jacob et Hervé Matteau (deux anciens noms d'Yamachiche) font preuve d'un infatigable dévouement. La chorale, qui exécute avec une remarquable maestria la messe en ut de Dubois, se compose d'exécutants de la paroisse sous l'habile direction de M. Pierre Bellemare. Ce sont des élèves des Frères qui du bas du sanctuaire donnent avec justesse les répons du beau chant grégorien. M. Antonio Mantha, basse, M. Émile Girardin, ténor, et d'une ancienne famille d'Yamachiche, ont exécuté l'*Agnus Dei*, de Bizet. Mme Nérée Ricard touchait l'orgue. Autres solistes remarquables, MM. Joseph Lacerte et Antonio Bellemare.

Perdu dans la multitude des fidèles, dans un silence de recueillement et de prière qu'entre-coupait seul parfois le choc rythmé sur le pavé sonore des fusils de la garde d'honneur; sous le dôme où plane Jéhovah et où se jouait la lumière du jour mêlée à l'azur du ciel, on se sentait comme enveloppé d'une sensation de quiétude et de bonheur. Et cela se transformait en émotion forte, pénétrante, quand s'élevait ce chant d'église grave

et mesuré, ou quand des voix vibrantes, soutenues par les accords de l'orgue puissant, remplissaient les voûtes du temple.

Une émotion d'autre nature, mais tout aussi captivante, attendait l'assistance quand M. l'abbé Camirand, préfet des études au collège de Nicolet, prédicateur du jour, donna en un magistral sermon (dont le texte est reproduit ci-après), la définition du patriotisme et du patriote suivant la théologie catholique, et en fit l'application à celui dont Yamachiche célébrait le centenaire.

A peine sommes-nous sortis d'une guerre cruelle, dont les blessures ne sont même pas cicatrisées, et où se sont brutalement manifestés à la fois la puissance physique et le progrès intellectuel des peuples les plus civilisés du monde, en même temps que leur stagnation dans l'ordre moral. Et voici que l'Église, dépositaire de la vérité révélée, gardienne des mœurs, et, dans notre Canada français, conservatrice des traditions de notre groupement national, nous signale par les lèvres d'un de ses prêtres éducateurs, un exemple à suivre dans la vie du héros même de la fête, un enseignement à puiser dans ses écrits.

Ce n'est pas que ce héros se soit illustré par des actions d'éclat; ce n'est pas que cet apôtre ait soulevé le monde par le feu de son éloquence. Non, son originalité et sa force résident dans l'amour naïf et persistant qu'il a eu pour ces choses éternellement bonnes et vraies: la nature féconde, le sol nourricier, la famille tutélaire, la paroisse natale, image agrandie de la famille, enfin le collège aux horizons lointains ouverts à l'âme et à l'intelligence.

Toute sa vie, cet apôtre a prêché le respect de la tradition, le retour à la terre, la diffusion de l'instruction, le relèvement de l'agriculture. Dès sa jeunesse, il a aperçu et signalé le péril qui menaçait déjà la société moderne, le mal dont elle souffre affreusement sous nos yeux aujourd'hui: la désertion des campagnes, le développement désordonné des centres urbains, avec leur vie de luxe et de plaisirs, se combinant avec la fièvre des affaires et la misère des taudis.

Après ce sermon à la Pierre l'Ermite, qui faisait rêver des croisades, pendant cette grand'messe solennelle et dans cette enceinte où tout portait à la piété, comme on se sentait mieux préparé pour l'offertoire et pour ce grand acte de l'incarnation où

Dieu vient au secours de sa créature suspendue sur les abîmes!

A la sortie de la messe, la famille Gérin-Lajoie allait en corps au presbytère présenter ses hommages à M. le curé et le remercier chaleureusement, ainsi que ses aimables vicaires. Puis on se rendit chez M. Henri Gélinas (frère de l'abbé Joseph), où Mme Gélinas (née Annie Lefebvre), assistée d'une belle-sœur Mme Fred. Gélinas (née Blanche Boulay), servit à de nombreux convives un excellent dîner. Inutile de dire que pleine justice fut rendue aux mets délicats et variés de cette bonne cuisine canadienne.

LE PÈLERINAGE DE RELEVÉE A LA VIEILLE MAISON

L'après-midi n'était pas avancé que l'on se mit en route. La famille Gérin-Lajoie n'était pas seule; une grande partie de la population du village et de la campagne d'Yamachiche et de beaucoup d'autres lieux l'accompagnait, en route pour la "vieille maison". Les uns étaient à pied (car le temps était maintenant au beau fixe), les autres en voiture, soit automobile soit hippomobile. C'était un défilé

presque ininterrompu sur toute la longueur des deux gros milles séparant le village de la terre des Gérin.

Si ce n'avait été de la course affolée et des couacs affreux de tant d'automobiles, on aurait pu se croire transporté dans quelque village de la France ou de l'Angleterre du moyen âge. Oui, malgré soi, à regarder défiler tous ces gens insoucieux de l'ordre ou de la discipline, mais tous se dirigeant vers le même lieu, on se serait pensé en présence d'une de ces processions de pèlerins dont nous parle le vieux Chaucer. Mais ces pèlerins de Cantorbéry s'en allaient prier sur la tombe de Thomas Becket, grand chancelier d'Angleterre qui fut assassiné au pied de l'autel, en 1170, par des courtisans du roi Henri II. Quel rapport peut-il bien y avoir ?

L'analogie entre les deux situations est plus grande qu'on ne le supposerait à première vue. Des historiens non suspects de religiosité, comme Morley, n'envisagent-ils pas saint Thomas Becket comme le défenseur du pouvoir spirituel aux prises avec la force brutale de chefs guerriers ? Et toute la vie de Gérin-Lajoie ne se caractérise-t-elle pas par la lutte de l'esprit que menacent de submerger

les dures et déprimantes nécessités de la vie matérielle ?

Et puis, saint Thomas Becket ne saurait être un intrus dans le récit du centenaire ou dans le pays de Gérin-Lajoie. Son héroïque fermeté, sa mort tragique n'ont-elles pas fourni la matière d'un drame que son émule et condisciple Houle, désireux d'égaler le succès du *Jeune Latour*, aurait voulu faire représenter à Nicolet ?

Mais nous voici en face de la vieille maison. Elle est là, sur le côté sud du chemin, avec un air un peu gêné sous les festons et les couronnes dont on l'a décorée pour la circonstance. Vers l'ouest, comme vers l'est, sur une assez grande distance, la route est pleine d'allants et de venants, de piétons, de chevaux, d'automobiles, qui se fraient tant bien que mal un passage à travers les obstacles.

M. Pierre-Georges Roy, secrétaire de la Commission des monuments historiques de la province, membre de la Société royale du Canada, commence par dévoiler une plaquette commémorative provisoirement apposée sur la façade de la maison, en attendant l'arrivée de celle qu'on est à graver en France. Puis, M. Roy, suivi de la foule, se trans-

porte sur le côté nord du chemin, où, en plein champ, une grande estrade a été érigée.

De là, M. Roy peut plus facilement se faire entendre de ce grand rassemblement, et il prononce l'intéressante allocution reproduite ci-après. (Voir p. 175).

La fanfare de l'Union musicale de Trois-Rivières exécute un autre brillant morceau de son répertoire, puis Mgr Caron, curé d'Yamachiche, prélat apostolique, souhaite la bienvenue à tout ce peuple assemblé. Ses paroles pleines de bienveillance et de courtoisie ont dignement inauguré la séance de l'après-midi.

Dans la foule comme sur l'estrade, la famille Gérin-Lajoie est en nombre. Au premier rang se trouve Mme Antoine Gérin-Lajoie, entourée de ses enfants et petits-enfants. La parenté en ligne collatérale figure aussi avec honneur. Il y a des Gérin-Lajoie, ou de leurs alliés venus de beaucoup des points de la région, de Trois-Rivières, de Sainte-Flore, de Shawinigan, de Grand'Mère. Un incident amusant de la fête, ç'avait été l'arrivée de Montréal, à cinq heures du matin d'un plein

autocamion de Gérin ou d'alliés des Gérin.(1)

Le clergé, qui déjà figure honorablement parmi les organisateurs et participants actifs à la célébration, est aussi en nombre dans l'assistance. On signale la présence des dignitaires et prêtres dont les noms suivent : Mgr Ephrem Pâquin, M. l'abbé D. Gélinas, de Trois-Rivières; Mgr Duguay, de Saint-Barnabé; MM. les chanoines Courchesne, de Nicolet; Laflèche, de Grand'Mère, Laflèche, de Sainte-Anne, Dusablon, de Louiseville, Grenier, de Saint-Grégoire, Hamel, de Sainte-Monique; MM. les abbés Maheux et Robert, de Québec, Adélarde Bellemare, de Batiscan, Desilets et Tessier, de Trois-Rivières; les RR. PP. Bournival, Bellemare, Papin-Archambault, S. J. de Montréal. Le clergé des diocèses de Trois-Rivières, Nicolet, Québec et Joliette y comptait nombre d'autres représentants; ainsi le R. P. Ferdinand, franciscain; MM. les abbés Philippe Lesage, Charles S. de Carufel, Adélarde Milot, Prudent Proulx, Donat Grimard, Jules

(1) Des parents trop éloignés d'Yamachiche, comme M. Henri Gérin (fils de Joseph), établi à New-Bedford (Mass.), et sa soeur Mme Louis Jean, ont télégraphié leur regret de ne pouvoir venir. Une nièce, Emma (fille de Jean-Baptiste) Mme Bérard, de S-Cuthbert, a été empêchée de venir par une grave maladie.

Gélinas, Maurice Patry, Henri Moreau, Lionel Clément de Trois-Rivières; le R. P. Beaudry du Cap de la Madeleine, MM, les abbés Dussault de Nicolet, Durocher, de Québec, Omer Ferron, d'Ottawa, Boucher, du Nouveau-Brunswick. Mgr Arcand (R.P. Marie-Augustin) a écrit de La Trappe, Gethsémani (Kentucky) témoignant de sa cordiale adhésion au mouvement.

La magistrature et le barreau étaient aussi représentés: ont été aperçus les honorables juges Duplessis et Désy, l'hon. J.-A. Tessier, de Trois-Rivières, MM. Charles Bourgeois et J.-M. Bureau, avocats de cette ville; Paul Lacoste, c.r., de Montréal, sans parler de M. Henri Gérin-Lajoie lui-même et de ses deux fils Henri et Alexandre, aussi du barreau de Montréal.

Parmi les médecins on observait le docteur Nérée Beauchemin et les deux docteurs Bellemare, d'Yamachiche, le docteur L.-G. Godin, de Trois-Rivières et le docteur Léon Gérin-Lajoie, de Montréal.

La finance et le commerce y figuraient dans la personne de M. Joseph Beaubien, courtier de Montréal, de M. B.-J. Gérin, de Grand'Mère, et de M. Nolin, trésorier de la cité, Trois-Rivières.

Tous les principaux journaux de Montréal, Trois-Rivières, Québec et même Ottawa y avaient leurs correspondants. Aussi l'*Echo de Saint Justin*. M. Omer Héroux, rédacteur du *Devoir*, était sur l'estrade un auditeur fort attentif, ainsi que M. Hector Héroux, journaliste.

La révérende mère supérieure de la Congrégation de Notre-Dame et sa digne assistante étaient aussi présentes, ainsi que Mmes Antoine, Henri, Léon et Auguste Gérin, Mlle Antoinette Gérin-Lajoie et Mme Jules Hone. On remarquait aussi occupant des sièges sur l'estrade, Mme T.-E. Normand (veuve Elzéar Gérin), Mme Alfred Thibau-deau, avec Mlle Solange Thibaudeau Mme Paul Lacoste (née Duchâtel de Montrouge), Mme Joseph Beaubien (née Justine Lacoste) Mme Édouard Montpetit, Mme C.-J. Magnan, Mme Omer Héroux.

M. le docteur Nérée Beauchemin, poète régional distingué, naguère membre de la Société royale du Canada, récite alors quelques stances fort touchantes que lui a inspirées la *Maison des Gérin*, et que l'on sera heureux de trouver reproduites au chapitre suivant.

A ce moment, attention délicate, Mlle Marthe Descoteaux, fille du maire du village, M. Hercule Descoteaux, vient gracieusement présenter une gerbe de fleurs à l'héroïne de la fête, Mme Antoine Gérin-Lajoie, qui remercie en quelques paroles émues rappelant l'excellent mari que la mort lui a prématurément enlevé.

Mais la pièce de résistance de ce banquet littéraire et musical de l'après-midi, ce fut l'effort oratoire de MM. Camille Roy, Montpetit et Magnan, tous trois habiles à manier le verbe français, tous trois membres de la Société royale du Canada, tous trois s'inspirant d'un égal patriotisme, bien que chacun à sa manière, l'un surtout littérateur, l'autre économiste, le troisième, éducateur.

Il serait périlleux de s'attacher à faire ici l'analyse ou l'appréciation de ces morceaux choisis d'éloquence canadienne. Mieux vaut rester sur l'impression très vive et fortifiante produite dans l'esprit d'auditeurs intéressés et attentifs. Ceux-là, comme beaucoup d'absents involontaires, se féliciteront, sans doute, de trouver ici le texte approuvé de la pensée mûrie de ces conférenciers émérites.

Cette trilogie d'art oratoire ne cessa pour un

instant de retenir l'attention, de captiver les cœurs. C'est qu'elle était faite de chaleur et de vérité; que, sincère, elle sonnait juste et frappait d'estoc. Ajoutons qu'elle fut entrecoupée de chant et de musique. La fanfare exécuta brillamment. La chorale d'Yamachiche chanta le *Canadien errant*, *Ma Normandie*, *Souvenirs du jeune âge*; et, à la fin on entonna l'hymne patriotique *O Canada*, avec accompagnement des cuivres.

Mais auparavant, M. Henri Gérin-Lajoie, se faisant l'interprète des sentiments de toute sa famille, avait en termes appropriés remercié du fond du cœur. "Il le fit avec grande délicatesse, dit le *Devoir*, et montra dans cette fête un hommage qui dépasse la personnalité d'un homme et son œuvre; un hommage à la terre natale, au sol et à la vie agricole, que cet homme a par-dessus tout chantés."

Alors, la vieille maison, jusque-là restée close, comme triste de son abandon, ouvrit ses portes aux curieux d'ancienne architecture rustique. Plusieurs la visitèrent de la cave au grenier, en dépit de l'étroitesse et de la raideur de l'escalier. On s'émerveilla de la solidité de cette construction

datant, suivant la tradition, de la première moitié du dix-huitième siècle.

Détail assez curieux, le mélèze, ou épinette rouge, comme l'appellent nos gens, a été beaucoup utilisé dans la charpente. Comme nous le faisait observer un cultivateur du voisinage, cette essence forestière était commune alors dans le terrain bas, humide, qui s'étendait entre les herbages de la rive et l'habitation.

A cette heure tardive, il fallut couper court à la visite de la vieille maison; déjà le signal du retour était donné. Les mages étaient venus; ils avaient "ouvert leurs trésors"; ils avaient "offert en présents de l'or, de l'encens, de la myrrhe". L'assistance, encore sous l'impression des belles choses qui lui avaient été dites, reprit le chemin du village.

LA SÉANCE DU SOIR AU COUVENT

On avait eu l'esprit tendu tout l'après-midi. Une religieuse attention avait été prêtée à des discours très sérieux. Il fallait une détente, et ce fut la soirée donnée par les Zouaves de Shawinigan qui

y pourvut. Une franche gaité gagna toute cette jeunesse et la salle retentit de ses éclats de rire devant l'irrésistible drôlerie des acteurs mimiquant la niaiserie. Parfois même on se sentait comme reporté au temps de Rabelais, ou encore à ces soties du moyen âge, où le comédien mettait tout son esprit et tout son art à simuler la folie

Au cours de cette manifestation de la vitalité et de la jovialité des jeunes, deux productions de Gérin-Lajoie, le *Canadien errant*, et le chant d'ouverture du *Jeune Latour* furent excellemment exécutées.

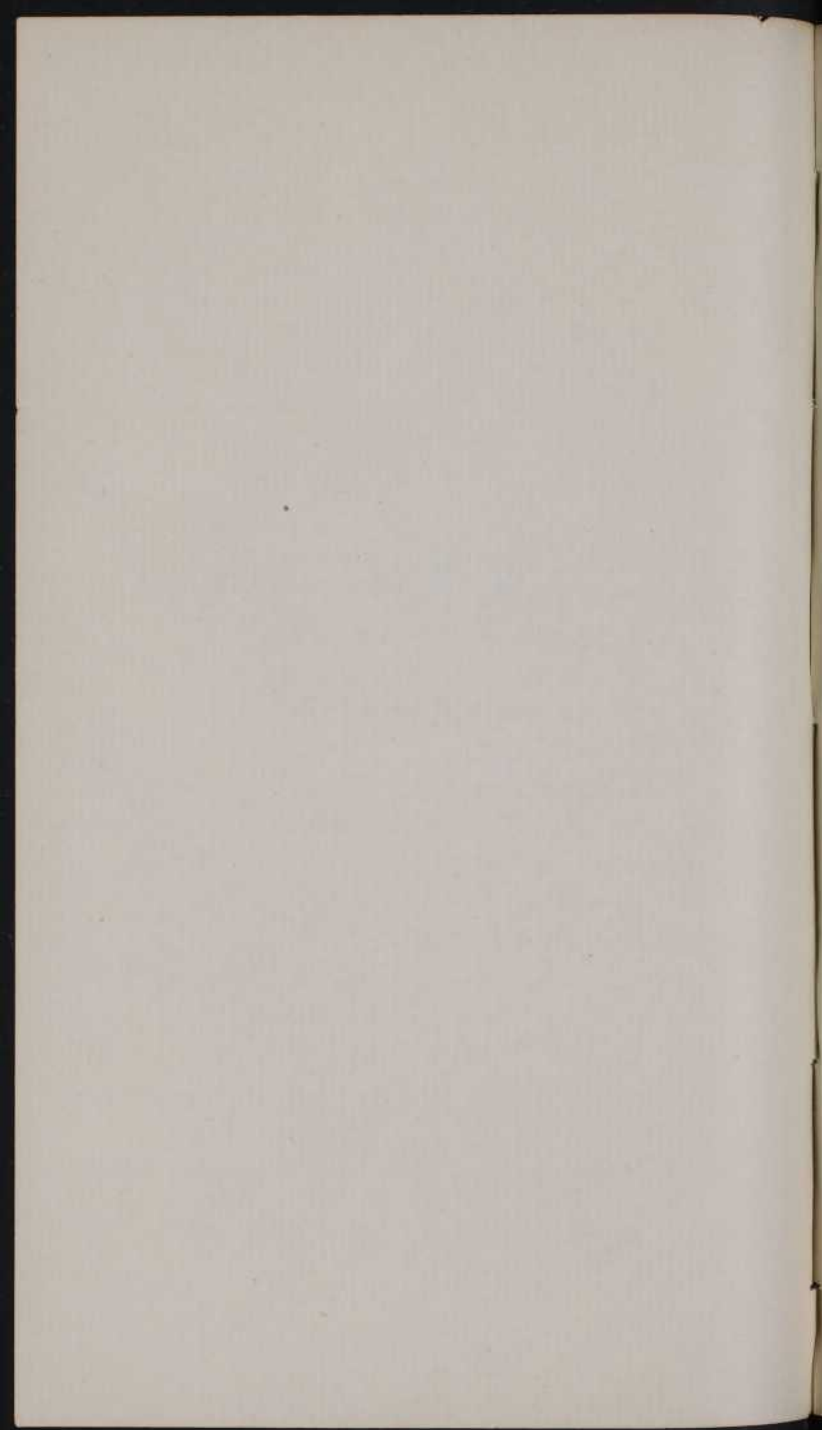
Certes, le succès de cette journée avait été grand. Jeunes et vieux, pauvres et riches, cultivateurs et citadins, tous les âges et toutes les classes y avaient participé. Chacun y avait mis la plénitude de son cœur.

Commencée dans le ^{le} cercle ^{restreint} d'une réunion de famille, la fête s'était déroulée dans le cadre déjà plus vaste d'une célébration religieuse et paroissiale. Même à l'église, elle avait commencé à prendre le caractère d'une manifestation régionale, pour atteindre, devant la vieille maison, l'importance d'une démonstration provinciale, et j'ose-rais dire, nationale.

Tous ceux parmi nous qui font des vœux pour le salut du Canada catholique et français avaient lieu d'être contents.



LE TRIBUT DE NOS LITTÉRATEURS
ET DE NOS INSTITUTIONS



LA MAISON DES GÉRIN

Vieille demeure canadienne,
Dont l'âge et la solidité
Expriment bien la race ancienne,
Et son orgueil d'être terrienne,
Et son rêve d'éternité.

L'homme pieux qui t'a bâtie
Repose à l'ombre du clocher;
Mais la vivante sympathie
Qui te fut toujours départie,
Le temps ne peut te l'arracher.

Quel prix as-tu donc, quel mérite,
Devant l'histoire et devant Dieu ?
Maison qu'une ombre chère habite,
Est-ce d'avoir été bénite
Par le premier curé du lieu ?

Demeure entre toutes aimée
De tes anges et de tes saints,
D'où vient-elle, ta renommée,
Toi qui vécus toujours fermée
A nos ambitieux desseins ?

Retraite où le doux solitaire,
François de Sales, eût trouvé
Pour y vivre la vie austère,
La paix, le calme, le mystère
Du cher petit coin tant rêvé.

Dans le décor des vieilles choses
Que le ciel se plaît à bénir,
Quelles prestigieuses causes
Attirent vers tes portes closes
Les pèlerins du souvenir ?

Dans un lointain de rêverie,
N'entends-tu pas le bruit profond,
La grave louange attendrie
De cette petite patrie
Dont le cœur à ton cœur répond ?



LES DESCENDANTS DE ANTOINE GÉRIN-LAJOIE
(Septembre 1924)



Maison des aïeux, c'est la Terre,
Une au foyer, une à l'autel,
Qui ne peut oublier ni taire
Tout ce que l'âme héréditaire
A produit de plus immortel.

Ils viennent, enchantés, sans doute,
Par le dolent et doux refrain,
L'air que, sans pleurer, nul n'écoute,
L'air nostalgique où vibre toute
L'âme divine de Gérin;

Peuple qu'un même amour inspire,
Ils ont voulu qu'un fier métal,
Pour les siècles, fasse reluire
Le nom de l'aède et la lyre,
De tout l'or du soleil natal;

Et tous, devant l'image agreste
Que respecte le bon passant,
Ils ont, avec le même geste,
Glorifié tout ce qui reste,
Tout ce qui charme en vieillissant.

Et toi, qu'il évoque en son livre,
Mère auguste, c'est ta bonté
Qui jusqu'au bout lui fit poursuivre
L'ouvrage qui le fait survivre:
C'est par ton cœur qu'il a chanté.

Chère morte, ombre sainte, agréée
Les honneurs dont il se défend.
Que ta maison nous soit sacrée!
Qu'elle soit à jamais parée
De la gloire de ton enfant!

Nérée BEAUCHEMIN.



SERMON DE M. LE CHANOINE A. CAMIRAND

préfet des études au Séminaire de Nicolet.

Gens enim et regnum quod non servierit tibi, peribit (Is., 60, 12).

Le peuple et le royaume qui ne vous sera pas assujetti, périra.

Mes biens chers frères,

Un homme naît en 1824 et meurt en 1882, à l'âge de cinquante-huit ans. Pendant cette vie relativement courte, il ne remporte aucun succès éclatant. Cependant, après que la mort l'eut couché dans son cercueil, son nom a continué de vivre dans la mémoire de tous ceux qui l'avaient connu. Et voici qu'en l'année qui marque le centième anniversaire de sa naissance, ses compatriotes se sont penchés sur cette vie humble, mais riche de mérites ignorés de la foule. Au contact de son âme grande et noble, les esprits se sont remplis d'admiration, les cœurs

se sont émus. Dans cette province un concert unanime de louanges a retenti, et cet homme qui, il y a quarante-deux ans, disparaissait sans bruit de la scène de ce monde, au lieu d'être enseveli comme tant d'autres, dans l'éternel oubli, voit se lever sur sa tombe la lumière grandissante de l'immortalité. Et, bonheur hautement apprécié par tous, c'est en présence de celle qui fut la noble compagne de sa vie, en présence de ses dignes et nombreux enfants que la race canadienne veut aujourd'hui lui offrir ses hommages, pendant qu'un autre membre de sa famille, un neveu, prêtre distingué, célèbre les saints mystères à l'autel.

Ceux qui ont conçu l'idée de payer à la mémoire d'Antoine Gérin-Lajoie un juste tribut de reconnaissance et d'admiration, ont eu la bienveillance d'inviter un représentant de l'Alma Mater de ce chrétien intègre, à prendre part au concert d'éloges qui en ce jour s'échappent de toutes les poitrines à l'adresse de celui qui fut, à l'époque douloureuse de notre histoire, un grand patriote. Nous voulons les remercier publiquement et cordialement de cette délicate attention.

Ce qui peut être considéré comme le résumé et la

caractéristique de la vie de Antoine Gérin-Lajoie, c'est sans doute son esprit de foi et de devoir, mais nous croyons que c'est en premier lieu son amour débordant pour la patrie canadienne. A quinze ans, à cet âge où l'on rencontre ordinairement tant d'irréflexion et de légèreté, il réfléchit profondément sur les épreuves de ses compatriotes; le spectacle de leur misère lui arrache des larmes, et déjà, il désire sacrifier sa vie pour leur bonheur. Toujours poursuivi par l'amour des siens, il éprouve sans cesse un besoin intense de se dévouer pour faire rayonner autour de lui le bonheur et la joie. Il n'ambitionne qu'une chose, faire à chaque instant, sous le regard de Dieu, ce qu'il croit être son devoir, et pour conserver intègre l'honneur de sa vie, il n'hésite jamais à sacrifier les honneurs. Voilà, mes frères, ce que fut la vie de celui que fête aujourd'hui la petite patrie d'Yamachiche, et avec elle, la portion plus grande de la patrie canadienne, la province de Québec. Aussi, nous n'hésitons pas à le proclamer, une telle vie fait passer sous nos regards l'image vivante d'un véritable héros, digne de notre admiration la plus sincère.

Dans quelques heures, au pied de l'humble monu-

ment élevé à l'ombre de la maison paternelle, témoin des premiers épanouissements de son âme, des voix distinguées vont se faire entendre. Pour nous, nous n'oublions pas que c'est aux pieds des autels que nous parlons; et c'est dans le rayonnement de notre foi catholique que nous voulons méditer pendant quelques instants sur la vertu qui a brillé d'un éclat si pur dans sa vie, qu'il a incarnée avec tant de sincérité, le patriotisme canadien. Pourquoi nous devons aimer notre patrie, comment nous devons l'aimer, quels sont les actes qui, présentement, peuvent le mieux traduire cet amour: voilà trois questions auxquelles nous voulons nous efforcer de répondre, parce qu'elles semblent mettre dans un relief harmonieux la pensée qui doit dominer dans une fête comme celle de ce jour.

I

Saint Thomas, appelé par l'Église, et à juste titre, le prince des théologiens fait un devoir à l'homme d'aimer sa patrie. Pour lui l'amour de l'homme doit aller d'abord à Dieu à qui il doit rendre tous les hommages, pour qui il doit avoir tous les dévoue-

ments. Mais au dessous de l'amour de Dieu, tout à côté de l'amour que l'homme doit à ses parents, et pour une raison analogue, il place l'amour de la patrie. La raison qui fonde notre amour envers Dieu, c'est qu'il est par excellence l'auteur et le conservateur de notre vie; la raison qui fonde notre amour envers nos pères et mères, c'est qu'ils concourent de mille manières à nous donner la vie, à l'entretenir, à l'embellir; pareillement le motif qui doit déterminer l'homme à aimer sa patrie, c'est qu'elle est aussi pour lui, à plus d'un titre, un principe partiel de son existence (2a 2ae, q. 101, a. 3).

Et certes, ce n'est pas par une simple image de mots, mais en vertu d'une réalité très profonde et très touchante que nous disons que la patrie est pour chacun de nous un principe d'existence, et que, partant, elle doit être aimée.

Qu'est-ce que la patrie? La meilleure définition que nous puissions donner en réponse à cette question, c'est que "la patrie est le pays où l'on a vu le jour, la nation dont on fait partie, la société politique dont on est membre."

Sans doute, de multiples éléments entrent dans le concept de cette définition. C'est l'élément géo-

graphique: le lieu qui nous a vu naître, où sont nos maisons, nos autels de nos tombes; c'est l'élément ethnique: la race ou la communauté d'origine; c'est l'élément historique: le passé où un peuple plonge des racines profondes: précieux héritage qu'il doit conserver et respecter; c'est l'élément intellectuel: la langue, l'art et la littérature c'est l'élément moral: la mission particulière que chaque peuple doit remplir et qui s'harmonise avec ses idées, ses goûts, ses aptitudes; c'est l'élément religieux: les prières qu'ont murmurées nos ancêtres et que nos mères nous ont apprises, la foi dans laquelle se sont endormis nos aïeux, les autels autour desquels nous nous sommes si souvent réunis aux jours de fête; c'est enfin l'élément politique: l'autorité qui a droit de gouverner le pays que l'on nomme la patrie.

Mais, réunissant tous ces éléments dans un même sentiment et une même pensée, il nous est facile de comprendre que la patrie canadienne est pour nous un principe d'existence. C'est dans son sol fécond que germent les moissons qui nous procurent la nourriture corporelle en même temps qu'une modeste aisance; c'est elle qui nourrit nos âmes de la

gloire, des vertus des ancêtres et des traditions d'honneur qu'ils nous ont léguées! Dans nos familles, sur les genoux de nos mères, nous avons appris les premières vérités de notre foi catholique, et notre bouche a été formée à prononcer les syllabes françaises. N'est-ce pas la patrie canadienne qui par ses vastes horizons, par ses champs paternels où nous trouvons le faisceau de nos premiers souvenirs et de nos plus chères coutumes, par ses forêts profondes qui chantent si majestueusement, par ses grands lacs, son fleuve majestueux et ses rudes hivers, a bercé nos jeunes imaginations et donné à nos littérateurs et à nos poètes ce sens particulier de la beauté et de l'harmonie des choses, que nous retrouvons dans leurs écrits et qui ont tant de fois charmé nos heures de loisir? Et à l'ombre de notre drapeau, est-ce que nous ne jouissons pas de libertés civiles et religieuses? Oui, la patrie canadienne est pour chacun de nous un principe de vie corporelle, intellectuelle, religieuse, morale et esthétique; à ces titres divers elle doit être aimée par tout cœur canadien. Il est juste de dire que l'amour de la patrie est frère de l'amour filial, car

il est enraciné dans la même région du cœur et nourri de la même sève.

II

Comment aimer sa patrie ? Avec un sentiment de religieux respect.

Pour un chrétien l'idée de patrie ne doit jamais être séparée de celle de Dieu. En effet, la société comme telle, dit Léon XIII, dépend de Dieu non moins que l'individu, et partant, la société, non moins que l'individu, doit rendre grâce à Dieu, dont elle tient l'existence la conservation et la multitude innombrable de ses membres. Puisque c'est de Dieu que la patrie tient son existence, il s'en suit que l'amour qui remplit mon âme de dévouement pour elle ne peut s'empêcher de s'élever jusqu'à Dieu, car le cœur humain voue naturellement amour et reconnaissance à celui dont il tient quelque bien. Un patriotisme qui n'est pas religieux ne peut être qu'un patriotisme tronqué, dépouillé de ce qui doit en être à la fois le couronnement et le soutien véritable.

Dans cette société que l'on nomme la patrie, il

y a un élément formel, l'autorité, qui émane directement de Dieu. Son rôle est sans doute de favoriser la prospérité publique, mais de manière, dit saint Thomas, à assurer à tous les citoyens toutes les facilités possibles à la poursuite et à l'acquisition de leur fin dernière. La raison de cela, c'est que la fin dernière de l'homme l'emporte sur tout ce qui existe ici-bas. Le monde et tout ce qu'il contient doit lui être subordonné. Dans ce sens précis, le bien privé l'emporte sur le bien public.

Or cette autorité a été constituée par Dieu pour soutenir les rapports de justice et d'équité qui doivent exister au sein de la société entre Dieu et les hommes, et pour protéger les droits de tous les citoyens. Elle est donc par essence le soutien de l'ordre, et elle manifeste à nos yeux une justice éternelle et incréée.

Pour le chrétien, l'idéal patriotique doit donc s'élever jusqu'à Dieu, car il doit consister dans la reconnaissance publique d'un droit absolu qui ne dépend pas de la volonté des hommes, et sur lequel reposent les relations nécessaires des hommes avec Dieu, des hommes entre eux, relations exigées par la nature raisonnable elle-même.

Pour défendre cet idéal, le chrétien devra parfois sacrifier les biens de l'ordre temporel, il devra même dans les circonstances solennelles offrir généreusement sa vie. C'est pour sauver cet idéal devenu une chose sublime et sacrée, que la Belgique a souffert le martyre au cours de la grande guerre; et c'est au nom de la vérité que le très illustre cardinal Mercier écrivait, pendant que les héroïques soldats belges tombaient fauchés par la mitraille allemande, que mourir pour la patrie "c'est mourir pour le triomphe de la justice, du droit absolu, c'est mourir pour Dieu... Une atteinte portée à la dignité nationale devient une sorte de sacrilège et la vindicte publique est une vertu, ou si l'on veut l'expression, la loi de la charité la plus pure et du zèle qui en est la flamme."

Tant il est vrai de dire que Dieu et patrie sont deux mots qui ne doivent jamais être séparés.

Mes chers frères, cette conception déjà bien haute de l'amour que nous devons à notre patrie peut s'élever encore. "Celui qui a créé l'homme pour son service et sa gloire peut appeler les agglomérations d'hommes, ou les patries à servir ici-bas d'instrument de ses œuvres, à devenir les coopératrices

de son règne et le moyen de sa glorification parmi les hommes." Ce choix constituera alors une caractéristique du peuple choisi. L'amour de la patrie deviendra plus expressément une des formes de l'amour de Dieu lui-même; le patriotisme se transformera en amour surnaturel, en sainteté. Ceci s'est réalisé autrefois chez le peuple d'Israël, et se renouvelle chez le peuple canadien.

Quand les découvreurs et fondateurs de notre pays ont planté pour la première fois la croix sur les bords du Saint-Laurent, ils ont affirmé leur volonté de travailler à la conversion des races indigènes. Ils voulaient établir ici la véritable civilisation chrétienne qui consiste dans "cette forme de la société qui offre à ses membres le plus de facilités pour atteindre leur fin dernière." Établir le règne du Christ, voilà l'idée première qui a présidé à la fondation de notre pays; maintenir ce règne du Christ, le propager autour de nous et le perfectionner en nous, voilà le rôle que la Providence nous a destiné sur cette terre du Canada. Nous sommes les continuateurs d'une œuvre d'apostolat. A ce titre notre patriotisme doit être sans doute intensément religieux, mais surtout il doit être aposto-

lique, et pour dire toute la vérité, il doit être eucharistique, car c'est par l'Eucharistie que Jésus règnera sur le monde. Nous devons voir dans notre patrie, et spécialement dans notre race, un instrument dont Dieu veut se servir pour sa glorification ici-bas.

Pénétré de cette pensée apostolique, notre patriotisme sera plus fort que les persécutions et la mort. Il sera capable d'engendrer les plus sublimes héroïsmes, car l'amour de la patrie sera vraiment au service de la plus sainte des causes: le salut des âmes et la gloire de Dieu. C'est avec un tel idéal d'amour que nos pères ont lutté, c'est avec un tel amour dans le cœur que, de nos jours, et à côté de nous, nos frères d'Ontario se sont levés pour protester contre la persécution, affirmer leur droit de vivre et de continuer à jeter dans l'âme de leurs enfants le credo romain en syllabes françaises.

III

Mais quels sont les actes d'amour que la patrie canadienne attend de nous ? en quoi pouvons-nous contribuer efficacement à son développement, à son progrès véritable ?

Mes chers frères, écoutez ici l'enseignement d'un grand docteur de l'Église, saint Augustin: "Il est certain, par l'enseignement des Saintes Lettres, que les sociétés publiques participent aux devoirs des simples particuliers et ne peuvent trouver la félicité qu'à la même source... La patrie ne saurait être heureuse à une autre condition que le citoyen individuel."

Vous avez bien compris: les sociétés et les individus puisent leur bonheur à la même source. Il faut donc fixer dans nos esprits cette vérité fondamentale, que ce sont les vertus religieuses qui, en premier lieu, font les peuples forts et heureux. Une nation résistera d'autant plus victorieusement à tous les dangers qui la menacent, qu'elle sera plus pénétrée de foi catholique et qu'elle traduira cette foi par des actes plus intenses. Le principe qui soutient les peuples à l'existence et assure leur progrès toujours croissant, c'est le principe religieux dans la proportion où il pénètre et vivifie de sa vertu toutes les activités du corps social. Aux nations et à ceux qui les gouvernent, comme aux individus, s'adresse la parole de Notre-Seigneur: "*Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et le reste*

vous sera donné par surcroît. (Mat., VI, 33). Les peuples sans religion sont fatalement voués à la ruine et à l'anéantissement. *Si le Seigneur ne garde la cité c'est en vain que veille celui qui la garde* disent nos Livres Saints (Ps. 126).

Les premiers actes de notre patriotisme consisteront donc dans l'accomplissement fidèle, scrupuleux de tous nos devoirs de catholiques. Croyez-moi, l'humble citoyen qui accomplit intégralement et ostensiblement tout ce que lui demande sa religion, qui pratique constamment les vertus propres à l'état, rend souvent plus de service à son pays que l'homme d'Etat qui remporte une victoire diplomatique, ou que le soldat qui, dans un moment de danger, obéissant à un enthousiasme plus ou moins raisonné, vole à la frontière et offre généreusement son sang pour faire reculer l'injuste envahisseur.

Il y a plus. Les diverses sociétés (ou patries) qui réunissent les hommes en groupes distincts, sont toutes contenues dans une autre société d'une nature plus élevée, qui n'est circonscrite par aucune limite territoriale, et que l'on nomme l'Église catholique. Dans cette société il y a aussi un élément formel, c'est l'autorité essentiellement divine

dont elle est la dépositaire. Tous les peuples, toutes les sociétés humaines, quelles que soient la perfection et l'indépendance dont elle jouissent dans leur ordre, doivent être soumises à cette autorité, sinon le Seigneur les brisera. C'est la vérité très importante, ignorée cependant de presque tous les puissants du jour, que proclame l'Esprit Saint dans le texte déjà cité: *Le peuple ou le royaume qui ne vous sera pas assujetti, périra.*

La soumission à l'Église du Christ est donc pour les peuples une condition de vie et de progrès. Quiconque résiste formellement à cette autorité commet un acte antireligieux et antipatriotique dont la répercussion sera d'autant plus profonde, et l'effet d'autant plus désastreux, que la désobéissance partira de plus haut, ou prendra un caractère d'universalité plus grande. Tout manque de respect à cette autorité est une pierre enlevée à la forteresse qui doit nous protéger. Une nation qui veut vivre doit donc professer hautement son respect et son obéissance à l'Église du Christ.

Certes, mes frères, nous ne voulons pas que notre nation périsse. Par conséquent notre premier et impérieux devoir patriotique consiste à professer

partout et toujours la plus entière soumission à l'autorité religieuse, à l'Église, représentée immédiatement auprès de nous par la personne de nos évêques et de nos prêtres. D'autant plus que, à la lumière de l'histoire, il apparaît que notre épiscopat, tout en nous dirigeant dans les voies surnaturelles, a toujours exercé pour notre race une véritable mission nationale.

Mais il importe de concrétiser davantage les actes d'amour que la patrie canadienne attend de nous.

L'autorité dans une société, et particulièrement dans l'Église de Dieu, "c'est le droit de diriger les volontés, d'orienter les activités du corps social et les opérations de chaque individu."

Or, dans notre pays, en présence des dangers qui menacent notre foi et l'avenir de notre race, cette autorité a parlé plus d'une fois dans les mandements adressés au peuple, par les approbations données aux œuvres sociales qui revêtent une importance spéciale, et tout récemment, par la promulgation dans les divers diocèses d'une admirable lettre pastorale de son Éminence le Cardinal Bégin. Dans ces documents d'une haute portée religieuse,

nationale et patriotique, l'Église du Canada nous avertit des dangers qui menacent notre patrie et notre race, et en même temps elle nous indique les moyens à prendre pour conjurer ces dangers. Elle entreprend une lutte dont l'issue doit avoir une répercussion profonde sur notre avenir religieux et national, et elle demande avec instance l'appui de tous ceux qui lui sont soumis. Elle détermine, elle précise, dans les circonstances présentes, les devoirs que réclament de chacun de nous Dieu et la patrie.

Mes chers frères, actuellement, nous ferons acte de véritables patriotes si nous entrons en lutte sous la direction de l'Église pour conjurer les dangers qui menacent notre intégrité française et notre catholicisme. Ces dangers sont le fléau de l'intempérance, les mauvais théâtres, les danses lascives, les amusements dangereux, le luxe sous ses diverses formes, les toilettes immodestes, le travail du dimanche. Les moyens de salut indiqués par l'autorité sont la diffusion du journal catholique, les retraites fermées, la formation d'unions ouvrières catholiques, et surtout la communion fréquente et quotidienne. Obéir à l'autorité sur ces divers points et seconder ses efforts de toute l'énergie et

de tout le dévouement dont nous sommes capables, voilà mes chers frères, soyez-en intimement convaincus, les actes de patriotisme qui seront, dans les circonstances présentes, la démonstration pratique et féconde de notre amour de la patrie canadienne.

Et puisque prier pour ceux que l'on aime est un devoir et un besoin, vous prierez pour la patrie canadienne. Vous ferez plus encore. Vous offrirez pour elle un peu de la valeur surnaturelle de vos épreuves et de vos souffrances de chaque jour. D'après ce que nous avons dit, souffrir pour votre patrie, souffrir pour la survivance de la race française en Amérique, c'est souffrir pour le triomphe de la justice, et pour que le règne du Christ se propage et s'affermisse. En cela vous imiterez Jésus lui-même qui a prié et souffert pour sa patrie, nous montrant par là qu'aux "yeux de l'Évangile comme aux yeux de la raison l'idée de patrie et de nationalité se confondent et deviennent une chose sacrée."

Il faut que la fête de ce jour laisse un autre souvenir que celui d'une curiosité satisfaite ou d'une émotion passagère; elle doit avoir un lendemain

pratique; elle doit contribuer à nous rendre meilleurs en nous rendant plus patriotes au sens plénier du mot. Autrement il ne serait pas juste de l'appeler une fête religieuse et patriotique.

Tout dans l'univers doit converger vers le Christ. Toute intelligence doit lui être soumise. Pour un chrétien l'histoire se compose d'une part, du récit des efforts du Christ pour établir son règne dans le monde et par là amener les hommes au partage de l'éternelle béatitude; d'autre part, des résistances que l'homme apporte à l'accomplissement de ce désir. Dans ce récit les peuples comme les individus ont leur page de comptes courants. Ils seront jugés sur le concours qu'ils auront apporté ou refusé à la réalisation du plan divin. Je voudrais que dans ce jugement, le peuple canadien entende cette parole: Bon et fidèle serviteur.

En résumé, ce que réclame de nous la patrie canadienne et ce que nous devons lui donner avant tout, c'est ce que Gérin-Lajoie lui a donné généreusement pendant toute sa vie: un amour débordant, un patriotisme sincère et intense qui ne se confine pas dans les démonstrations sentimentales ou les discours académiques, mais qui va jusqu'à la pra-

tique des vertus humbles et cachées, jusqu'aux immolations quotidiennes, obscures mais fécondes, pénétrées des immortelles espérances de notre foi, unies toujours à un profond respect pour l'autorité religieuse qui préside à nos destinées.

Au pied de cet autel où nous sommes assemblés pour adorer et prier Dieu nous exprimons un souhait: que le patriotisme du peuple canadien soit toujours intensément religieux; nous formulons une prière: que Dieu accorde au peuple canadien la grâce d'être toujours fidèle à sa mission d'apôtre du Christ.

S'il m'était permis de formuler un vœu au pied de ce même autel, je dirais qu'un excellent moyen de perpétuer le souvenir de ce jour serait que l'autorité légitime, après entente, déclare monument national l'humble maison paternelle du héros patriote que nous admirons. Ces vieux murs parleraient un langage bien compris du peuple canadien, et en faisant revivre un noble nom, ils rediraient aux générations futures ce que doivent être les vertus patriotiques.

ALLOCUTION DE M. PIERRE- GEORGES ROY

archiviste de la Province, représentant la Commission des Monuments historiques,

Vous avez hâte, j'en suis certain, d'entendre les orateurs renommés inscrits au programme de votre belle fête. Je vais leur céder la place dans quelques minutes. J'ai un message à vous transmettre et il est très court.

La Commission des Monuments Historiques devait être représentée ici par son président, l'honorable M. Turgeon. Privé de se rendre au milieu de vous, M. Turgeon m'a prié d'offrir ses félicitations et celles de la Commission à la paroisse d'Yamachiche qui en honorant aujourd'hui un de ses fils les plus méritants inscrit une page glorieuse au livre déjà bien rempli de son histoire.

Quand il a été question devant la Commission des Monuments Historiques de placer une inscription commémorative sur la maison de Gérin-Lajoie, un de nos membres a dit: —S'il fallait fêter tous

les personnages importants nés à Yamachiche, notre provision d'inscriptions serait vite épuisée.

Ceci n'était qu'une boutade, mais les boutades disent quelquefois la vérité. Celle-ci, je le dis à l'honneur de votre belle paroisse, est rigoureusement vraie. Peu de paroisses dans la province de Québec ont fourni à l'Église, à l'État et aux Lettres plus d'hommes distingués que Sainte-Anne d'Yamachiche.

Un des orateurs que vous allez entendre tantôt a admirablement fait ressortir dans un de ses livres, qu'avant comme après la Conquête, le prêtre avait été le principal artisan de notre survivance nationale. J'ose ajouter qu'après le prêtre nous devons notre existence comme peuple, au colon, à l'*habitant*. Et Antoine Gérin-Lajoie a été tout à la fois le peintre, le chantre et l'historien du colon canadien. Il est donc juste que vous rappeliez son souvenir aux jeunes générations. Cette inscription que vous venez de placer sur la maison où il est né sera à jamais un livre ouvert où vos fils apprendront sans effort leur leçon de patriotisme et de religion qui, pour le Canadien français, ne vont pas l'un sans l'autre.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ CAMILLE ROY

recteur de l'Université Laval de Québec

La maison où naquit, il y a cent ans, Antoine Gérin-Lajoie, s'enveloppe aujourd'hui d'une gloire nouvelle, et rare chez nous. C'est la postérité qui vient s'asseoir un moment à ce foyer, et honorer le berceau de celui qui créa *Jean Rivard*, et qui raconta *Dix ans d'histoire du Canada*.

Et cette démarche de la postérité, elle est, je crois, unique encore, la première, dans l'histoire de nos lettres canadiennes. C'est que depuis 1862, depuis l'heure où parurent les premières pages de *Jean Rivard*, ceux qui lisent chez nous, et ceux qui réfléchissent, et ceux qui savent reconnaître dans une œuvre l'image et comme l'âme elle-même de la patrie, n'ont cessé de fixer à la fois leur regard ou leur pensée sur l'écrivain qui conçut un si étrange roman, et sur ce coin de terre de Yamachiche, sur ce vieux manoir où Dieu fit naître Antoine Gérin-Lajoie, et où Antoine Gérin-Lajoie fit naître *Jean Rivard*.

Et, au moment où se ferme le cycle des cent années qui nous séparent de la naissance de l'auteur, c'est ici, dans le cadre historique où il vécut les heures décisives de son enfance et de sa jeunesse, dans l'atmosphère si calme, si limpide, du pays natal, que nous voulons honorer l'homme, et rappeler la leçon utile, bienfaisante, de son œuvre.

I

Il y a de si étroites relations, morales et spirituelles, entre un écrivain et son berceau, entre une âme et les multiples choses d'où se dégagèrent ses premières impressions, d'où jaillirent ses premières pensées, d'où s'envolèrent vers l'horizon ses premiers rêves. Sans être fataliste, il est permis de voir comme une affinité certaine entre ces terres douces, fertiles, un peu uniformes, gracieuses sans effort, nonchalantes sans paresse, qui composent le pays de Yamachiche, et l'âme, la vie, la physiologie intellectuelle, l'œuvre de Gérin-Lajoie. Aux jours de sa première formation, aux heures si impressionnables des vacances, l'écolier revenu de ses classes de Nicolet, devait aimer à remplir ses

yeux, son imagination, sa pensée, de ces paysages reposants, à la fois simples et harmonieux, qui s'étalent avec complaisance au bord de votre lac Saint-Pierre. Et il y prit peut-être ce sens de la beauté discrète, ce goût du rêve modéré, ce besoin de vie tranquille et laborieuse, qui caractérisent son esprit.

D'autre part, c'est ici, dans cette maison familiale, dans le commerce des siens, et à vivre sous un toit modeste la vie bonne, active, religieuse, patriarcale des Gérin, qu'il façonna aux : habitudes, aux vertus de sa race, son âme et sa conscience. Depuis 1760, sa famille était ici fixée. Comme l'arbre qui puise au sol profond la sève qui le fait grandir et multiplier ses rameaux, la famille des Gérin avait pris racine dans la terre de Yamachiche, et elle y trouvait une santé physique, une sorte de force morale qui augmentait chez elle le fonds solide des vertus chrétiennes. Les Gérin étaient alors des terriens; ils l'étaient par goût, par tradition familiale; et Antoine reçut ainsi dans ses veines les énergies rurales qui voulurent toujours en lui reflourir. Mais les Gérin étaient aussi des patriotes. Le premier qui vint au Canada, en 1750, accourait

de Grenoble pour combattre et conserver à la France sa colonie lointaine déjà trop affaiblie. Il apportait à sa tâche de soldat une conscience généreuse des devoirs civiques. Établi, après la conquête, dans le fief de Grandpré, il y fonda une dynastie de laboureurs, qui ne virent jamais dans le sol à cultiver qu'une portion de la patrie qu'il fallait aimer, embellir et faire fructifier; ils accomplirent leur tâche comme l'on s'acquitte d'une mission; leur vie personnelle, si humble qu'elle parût être, se prolongeait et s'élevait jusqu'à la hauteur d'un grand devoir national.

Et par dessus tout, ces laboureurs de Yamachiche, ces creuseurs de sillons, ces moissonneurs de blé, étaient des chrétiens. Ils gardaient avec un soin jaloux la foi des anciens, ils mettaient dans leur âme la parure des pieuses vertus, et la croix remplissait de son austère rayonnement l'intérieur du vieux manoir.

C'est à cette simple école, l'école du foyer, toujours la meilleure quand le foyer est ce qu'il doit être, qu'Antoine Gérin-Lajoie apprit les premières leçons de la vie. Et tout ce que ses études au collège de Nicolet, et tout ce que l'expérience parfois

bien dure de sa propre vie, y purent ajouter, ne firent qu'affermir en lui, et rendre plus intelligent et plus actif le triple amour qu'ici il conçut et porta pour jamais dans son âme: l'amour du sol, l'amour de sa race, l'amour de nos religieuses et nécessaires traditions.

Et ce triple amour pénètre toute l'œuvre de cet écrivain; il en dicte toutes les pages; il l'auréole comme d'une flamme qui y fait descendre les plus douces clartés.

L'amour du sol: mais n'est-ce pas toute l'inspiration et toute la trame spirituelle de *Jean Rivard*? Ce que Gérin-Lajoie aurait voulu être, ce qu'il rêvait pour lui-même au sortir de ses études, au lendemain de ses examens de droit, après les déceptions ou les dégoûts du journalisme et de la politique; ce qu'il concevait alors comme la vie la plus heureuse et la plus utile, il en fit un don magnifique au héros de son roman, il le lui confia comme la plus précieuse ambition de sa jeunesse, comme la pensée la plus bienfaisante de son esprit. Jean Rivard, ce fut Antoine Gérin-Lajoie transposé au pays de ses rêves, vivant d'une vie toujours pour lui irréalisée, abattant les arbres qui fermaient

l'horizon de nos prospérités agricoles, prenant à la terre sa sève et sa richesse, faisant rutiler son imaginaire fortune au soleil qui murissait des blés. Et de la bonne terre de Bristol, où s'était fixé ce héros, s'exhalait, comme un parfum agreste et subtil, le bonheur du colon romanesque, la joie intime, profonde, que l'on éprouve à faire reposer sur un sol généreux tout l'espoir de sa maison.

De ces réalités, à la fois fictives et si vraisemblables, qui remplissent le roman, Gérin-Lajoie aurait voulu convaincre tous ses lecteurs et tous ses compatriotes; il aurait voulu par elles les séduire et les fasciner. Et s'il s'appliqua à charger les chapitres de son livre de projets, de travaux, de fatigues, de sacrifices qui sont le fond réaliste, indispensable, du roman du colon; il sut aussi faire courir sur tous ces tableaux parfois pénibles la lumière d'une idéale et rustique poésie.

Il y a une poésie de la terre et des sillons que comprend, à son insu quelquefois, l'homme des champs. Il ne sait pourquoi, certains matins, il s'enivre de la paix qui enveloppe son foyer, de la lumière qui éveille toutes choses, du soleil qui réapparaît sur l'horizon, des parfums qui lui viennent

de son jardin, des chants d'oiseaux qui jettent une harmonie dans le silence de son âme, et dans celui de la nature. Il ne sait pourquoi, certains jours, son regard se mouille de tendresse quand il se pose sur les jeunes blés qui grandissent, quand il voit les foin et les trèfles en fleurs, quand il mesure avec orgueil les clos tout pleins de moissons, quand il se porte vers le ciel d'où lui viennent de si précieux bonheurs. Oh! la poésie des semences fécondes, des prairies fertiles, des gerbes dorées et des joies champêtres! Gérin-Lajoie la connut ici à Yamachiche, autour de ce foyer centenaire, et il la voulut répandre dans son livre, et sur les durs labeurs du colon, comme le peintre met de la lumière sur la tristesse de certains paysages.

Et Gérin-Lajoie voulut que la lumière fit s'envoler la tristesse, et que la poésie régnât au pays de son héros. Il y a dans *Jean Rivard* une joie réelle de vivre, parfois une gaieté extrême qui emprunte à Pierre Gagnon ou à Françoise ses plus vives saillies; il se dégage de toute l'œuvre la persuasion que souhaitait son auteur: à savoir que les jeunes Canadiens français n'ont rien de mieux à faire que de faire comme Jean Rivard, de s'emparer

du sol, de le labourer, et d'y jeter avec la semence féconde tout l'espoir de la race. C'est du sol que doit nous venir la fortune, la certitude de vivre toujours en Nouvelle-France; et les crises économiques comme celles dont souffrait ce pays vers 1860 ne devraient pas chasser par delà la frontière, vers les usines américaines, les jeunes gens qui doivent à leurs pères, à leur foyer, à leur patrie, la richesse précieuse de leurs belles énergies.

II

Un jour que Gérin-Lajoie, encore écolier, vit passer, en route pour l'exil, des victimes de 1837-1838, il composa la ballade devenue si populaire: *Un Canadien errant*. Il exhalait ainsi, sur le sort triste de compatriotes qui avaient trop aimé la liberté, les premiers chants douloureux de son âme sensible. Gérin-Lajoie n'aurait jamais voulu qu'il y eût parmi nous des Canadiens errants. Il s'affligeait surtout de voir errer chez nos voisins, de ville en ville, de manufacture en manufacture, des jeunes qui auraient dû chez nous dépenser la force laborieuse de leurs vingt ans. Et *Jean Rivard* fut donc,

en même temps que l'expression d'un rêve personnel, une prédication qui fait de ce livre une sorte d'évangile rustique de notre race.

Gérin-Lajoie aime sa race plus que lui-même. Et il songeait aux siens plus qu'à lui-même, quand il écrivit le livre où il consignait, non plus seulement son rêve, mais le programme économique de tout un peuple.

L'industrie est nécessaire dans tous les pays : puisqu'il faut dans tous les pays tous les moyens essentiels de subsistance. Mais l'agriculture est plus nécessaire que l'industrie à un peuple qui, comme le nôtre, puise sa force principale, et comme sa sève la plus vigoureuse, au sol où la Providence fixa son destin. C'est par la fidélité au sol que nous avons jusqu'ici vécu et vaincu ; c'est par elle que nous continuerons de vivre, de vaincre, de déjouer tous les desseins ennemis, de résister à toutes les corruptions et à toutes les assimilations. De la terre, du sol, du terroir, notre race, comme l'érable symbolique, surgira toujours vigoureuse et splendide ; elle y cherchera, elle y trouvera toujours, elle aussi, la sève irrésistible qui fait s'épanouir les frondaisons magnifiques. Ce sont les vastes ra-

mures de nos érables qui couvriront toujours, mieux que des toits d'usine, la fortune la meilleure, rustique si l'on veut, mais impérissable du peuple canadien-français.

Gérin-Lajoie comprit aussi que c'est la culture du sol, la vie des champs qui est ici la gardienne la plus sûre de tous les éléments de notre survivance, et en particulier de nos traditions. A cette thèse de la colonisation qui se développe tout le long de *Jean Rivard*, il a lié celle du culte nécessaire des petites choses de chez nous. Et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus dans ce livre: ou la clairvoyance de l'économiste ou la tendresse du patriote qui s'applique à peindre et à fixer les coutumes et les mœurs du foyer canadien. Il a mis à cette tâche une sorte de précision technique qui fait de son livre un tableau définitif et comme le manuel possible de toutes nos traditions à conserver. Rien n'a été négligé de toutes ces naïves manifestations de la vie rurale, de toutes ces joies faciles qui mettent leur charme ou égrènent leur rire sur nos campagnes. La corvée, les épluchettes, la brassée de sucre, les veillées chez le voisin, les fêtes à domicile ou à l'église, et ces noces, ces noces joyeuses

qui font sonner leurs grelots sur nos chemins d'hiver, ces longues files de carioles qui excitent tout le long de la route une mondaine curiosité, mettent des regards dans toutes les fenêtres, et de petits rires malins au coin de toutes les lèvres; ces noces à la fois pieuses et pantagruéliques, telles qu'on en vit ici à Yamachiche ou Grandpré, quand Jean Rivard y vint chercher Louise Routier.

Si jamais notre vie canadienne venait à perdre la fleur aimable de ses simples et gracieuses traditions, c'est dans *Jean Rivard* que nos enfants pourraient la retrouver; c'est de là, de ces pages toujours fraîches qu'elle pourrait revivre encore, et retourner dans nos foyers pour y répandre son rustique et doux parfum.

Mais la propriété du sol, non plus que l'intégrité de nos mœurs, ni la joie des traditions ne pouvaient suffire à la plénitude de notre vie canadienne. Il faut à un peuple, à une race qui veut accomplir une grande tâche, un dessein providentiel, il faut plus encore que la vie, il lui faut sa foi, sa langue, sa liberté. Et Gérin-Lajoie aima, comme tous ceux de sa génération, la liberté: cette liberté politique qui se dégageait enfin du maquis des

constitutions parlementaires, et qui serait ici gardienne de la langue et de la foi. Et c'est l'élaboration, la conquête de cette liberté qu'il voulut raconter à ses compatriotes, après leur avoir montré la conquête des terres neuves, et décrit le charme des bonheurs populaires.

Le "Canadien errant" qu'au passage saluait d'une plaintive élégie l'humaniste de 1842, ce canadien était captif, et il s'en allait en exil expier son héroïque dessein d'avoir voulu briser un joug. Or, nous ne sommes pas nés, nous, Canadiens français, pour les servages: pas plus pour les servages politiques que pour les servages économiques.

La France qui fonda ici notre histoire, nous laissa pour seul héritage son âme: et cette âme, qui ne peut mourir en nous, est essentiellement amoureuse, apôtre de la liberté. Elle peut bien parfois s'abuser sur la nature de ce vocable et de la chose qu'il représente; elle peut bien parfois aussi subir, accepter les plus excessives disciplines: elle a le culte de l'ordre, et parfois elle sacrifie trop facilement à un ordre, même injuste, sa légitime liberté. Mais il reste qu'elle est naturellement fière, et qu'elle n'accepte pas qu'on veuille l'asservir.

Or, longtemps on voulut ici subordonner notre âme à un ordre qui était un abus de la force.

Ici même, on voulut, après 1760, établir une hiérarchie des droits qui mettait au-dessus de nos droits, le droit du plus fort, une hiérarchie des âmes qui mettait au-dessus de notre âme, l'âme étrangère du vainqueur.

Et notre âme française, éprise de sa dignité, soucieuse de sa mission universelle, refusa d'accepter cette subordination contre nature; elle commença la longue résistance, cette lutte pour la liberté qui aboutit aux impatiences tragiques de 1837-1838, et qui parut un moment s'abimer dans la constitution perfide de 1840.

Mais nos pères avaient appris à la rude école de l'expérience à combattre sans désespérer; ils avaient emprunté à leurs maîtres le secret des stratégies parlementaires; et après 1840, un politique comme Lafontaine, capable d'oser sans arrogance, comme de séduire sans bassesse, entreprit de ravir à l'Angleterre ce qu'elle n'avait pas encore donné: et il fit avec son très digne allié Baldwin, la conquête du gouvernement responsable. C'est l'histoire

émouvante de cette conquête que voulut écrire Gérin-Lajoie.

Il le fit dans un livre qui reste encore comme le document principal qu'il faut sur ce sujet consulter. Longtemps, dans les bureaux de la *Minerve* ou dans les coulisses du Parlement, Gérin-Lajoie avait observé, avait étudié les hommes qui se rencontraient et se heurtaient sur les scènes de la vie politique; il avait tout vu, tout connu des préparatifs du combat, des actions engagées, des négociations entreprises; et avec cette hauteur de vue, cette noblesse d'âme, qui le plaçaient naturellement, sans effort, au-dessus des partis politiques, il était plus que d'autres en mesure de confronter les pièces, de juger les événements, d'apprécier les hommes, d'écrire la véridique histoire de l'établissement du gouvernement responsable au Canada.

Et quand on sait quels bienfaits nous a valu cette essentielle liberté politique, quand on sait quels bienfaits plus grands encore nous en pourrions faire sortir, l'on ne peut trop louer l'écrivain qui voulut nous apprendre comment, en ce pays de races et d'intérêts opposés, l'on fait prévaloir ses droits, et

comment, de tant de pénibles défaites, on fait surgir en triomphe, la liberté!

III

De toute cette œuvre de Gérin-Lajoie, il se dégage une leçon, que ce centenaire met en lumière vive.

La littérature ne doit pas être une occupation stérile, un jeu d'esprit, l'amusement d'orgueilleux mandarins. La littérature en général ne peut être cela, et non plus la canadienne en particulier.

La littérature est une fonction sociale; elle a une mission à remplir, que ne peut oublier celui qui a l'honneur de tenir une plume, qui fait de la prose ou des vers. La littérature est un art, sans doute; et elle doit toujours tendre à créer la beauté; elle ne serait plus elle-même si elle dédaignait ou si elle manquait cet objet; mais l'art ne peut être ni tout son motif, ni toute sa fin. Et l'écrivain, s'il doit se préoccuper de faire du beau, et s'il doit chercher à enfermer toujours sa pensée dans une forme artistique, ne doit pas oublier que l'éclat discret ou lumineux de la forme ne doit servir qu'à mieux

faire resplendir le vrai ou le bien qu'elle a mission d'exprimer.

En 1860, au moment où Gérin-Lajoie venait d'arriver à Québec, avec le parlement nomade de l'Union, on déplorait chez nous que l'art littéraire fût encore trop imparfait. Et Gérin-Lajoie, et Joseph-Charles Taché, et le docteur Hubert Larue, et l'abbé Ferland, et surtout l'abbé Raymond Casgrain qui pensa un moment tenir en ses bras, le berceau d'une littérature canadienne dont il croyait être le père, tous ces pionniers enthousiastes entreprirent de défricher sans retard, chez nous, le domaine de l'esprit. Ils se mirent à l'école des maîtres de l'heure: mais ils n'avaient pas l'heure avancée, et leurs maîtres, en 1860, s'appelaient encore Lamartine et Chateaubriand et Victor Hugo. Ils leur demandèrent, à ces maîtres qui peuvent, d'ailleurs, enseigner tout le jour, le secret des belles phrases, et des harmonies romantiques.

Mais, en même temps qu'ils apprenaient d'eux à mieux écrire, ils demandaient à d'autres maîtres, à des maîtres de chez nous leur inspiration profonde. Et les strophes de Crémazie, et les pages frémissantes de Garneau, les avertissaient que la littérature

canadienne à cette heure matinale de son histoire, devait être une littérature d'éducation, au besoin une littérature de défense, et non pas un amusement de rêveurs à la lune. Et tous ceux-là qui composaient alors le cénacle de Québec, s'employèrent à écrire pour mieux instruire le peuple, pour faire mieux connaître et mieux aimer la petite et la grande patrie, pour faire mieux briller à tous les regards l'écrin de nos perles ignorées.

L'histoire, la légende, le roman, la poésie s'allièrent pour faire œuvre d'enseignement; et si parfois ils enveloppèrent d'oripeaux démodés leurs leçons ils contribuèrent quand même à une meilleure éducation des esprits, et à assurer cette grande supériorité morale qui est, pour un peuple ou pour une race, de prendre mieux conscience de ses forces et de sa gloire, de rester, malgré l'épreuve, fidèle à son passé, et d'appuyer sur les vertus de ce passé les triomphes du lendemain.

Combien d'idées-forces il y eut dans cette littérature qui claironnait vers 1860 sur le rocher de Québec! Combien de flammes juvéniles s'allumèrent aux strophes de Fréchette ou de Lemay, au souffle des inspirations patriotiques de Casgrain, de

Gaspé, de Gérin-Lajoie! Celui-ci, à la vérité, n'eut pas, sur l'heure, tout le succès que méritait son œuvre. Il avait mis trop de modestie jusque dans sa prose; il remplissait son *Jean Rivard* de p'us de nobles idées que de belles phrases; il n'eut pas le don fascinateur qui force et fait s'empresser l'admiration. Mais il avait confié à son livre une pensée trop essentielle et trop patriotique, il y avait enfermé trop de précieuses choses de chez nous, pour que ce livre ne portât pas en lui-même le secret de sa fortune, le moyen sûr de conquérir un jour la faveur, et de prendre sa juste place dans l'histoire de nos lettres canadiennes.

Et cette œuvre continue donc d'enseigner, de répandre des idées, de propager un programme; elle ne cesse pas de donner aux lecteurs et à nos écrivains sa leçon.

Aujourd'hui, comme en 1860, nous avons besoin d'une littérature d'éducation nationale; nos livres sont mieux faits peut-être qu'ils ne l'étaient à cette époque héroïque de nos premières lettres, et composés selon des règles classiques mieux connues, ou mieux pratiquées; ils font briller chez nous un art plus délicat et plus ferme; mais ils doivent tou-

jours couvrir de cette beauté plus rayonnante les vérités morales, historiques, littéraires, économiques et politiques dont nous avons toujours grand besoin. Bien que nous ayons progressé dans les lettres, nous ne pouvons encore, à cette heure, nous payer le luxe d'une époque alexandrine. Notre littérature doit continuer les solides constructions d'idées qui porteront toujours plus haut, vers les sommets, la pensée canadienne et qui la feront rejoindre sans cesse, dans les clartés supérieures, l'idéal de notre race.

Cette leçon que nous donne le centenaire, doit plaire à Gérin-Lajoie. Elle plaît aussi sans doute à la femme modeste, de si rare et si ancienne distinction, qui fut la compagne de cet écrivain, qui fut le soutien, souvent l'inspiratrice de son œuvre, et qui a prolongé jusqu'à ce jour, pour être le témoin du centenaire de son époux, sa douce et vénérable vieillesse.

Madame Gérin-Lajoie avait appris à l'école de son illustre père, en écoutant ou en lisant la pensée d'Étienne Parent, la grande leçon de la vie familiale et de la vie publique. Elle apporta au foyer d'Antoine Gérin-Lajoie ce savoir précieux; elle le

fit fructifier pour son mari et pour ses enfants. Quelque chose de votre âme, Madame, palpite dans les pages de l'œuvre que nous admirons. Et je ne puis mieux faire, pour terminer ce discours, que de déposer à vos pieds, que de confier à votre cœur et à vos souvenirs, cet hommage que j'ai voulu rendre aujourd'hui à un écrivain dont vous avez épousé la vie et la gloire.



DISCOURS DE M. ÉDOUARD MONTPETIT

secrétaire général de l'Université de Montréal

Laissez-moi d'abord, Monsieur le recteur, marquer d'un signe heureux ce jour qui nous rapproche dans un même sentiment d'admiration envers l'un des nôtres. Est-ce trop présumer que de donner à cette collaboration d'un instant une signification qui la dépasse ? Elle révèle des préoccupations communes qui font présager, entre nos deux institutions, une union plus étroite que l'histoire justifie, que nos cœurs sollicitent, que le bien du pays exige.

UN HOMMAGE SINGULIER

Nous sommes réunis pour célébrer la mémoire d'un homme qui a conservé, au sein d'une civilisation tendue vers d'autres fins, l'audacieuse résignation de penser et d'écrire; d'un littérateur qui, par surcroît, s'est livré de confiance à l'étude de l'économie politique. C'est un événement plutôt extraordinaire qui nous conduit ainsi à recon-

naître un prophète ailleurs que dans la politique, à l'ombre de la maison où ses ancêtres ont paisiblement duré et où les siens le retrouvent sans que le temps ait rien effacé de son exemple; dans un pays "sans pareil", au dire de son poète,

*Où l'hospitalité champêtre
Sans vous connaître
Vous fait le plus riant accueil...*

pays de plus vieille civilisation où médita Jean Rivard avant de partir vers la forêt, où il revint plus d'une fois proposer à l'ambition de ses concitoyens les certitudes de son succès.

C'est l'inspiration même de l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie que l'on me demande de dégager en me confiant sa doctrine économique. Pour intéresser le grand public, il a eu recours au roman utopique où la littérature s'efforce d'embellir une thèse, sorte de roman-traité voisin du théâtre-conférence où des auteurs contemporains ont déployé un même esprit d'apostolat et de prédication sociale. A travers un récit souvent naïf, toujours sincère et tout imprégné de l'idée de patrie, la pensée de Gérin-Lajoie se déploie logiquement dans les deux volu-

mes que leur titre éclaire déjà: *Jean Rivard, défri-
cheur, Jean Rivard, économiste*. C'est l'histoire
d'un colon qui a merveilleusement réussi; histoire
vraie, affirme l'auteur dès la première page; histoire
écrite au risque de provoquer des incrédulités, ajou-
te-t-il en dernière ligne, où des notes marginales
d'un caractère tout documentaire apportent même
des justifications de détail. A la vérité Jean Rivard
connaît bien peu de déboires; il a trop de qualités
pour un seul homme; on sent qu'il a été bâti en
rêve et l'on a raison de nous avertir qu'il fut aimé
des fées. Il n'importe, car il suffit qu'un tel hom-
me puisse être, qu'il agisse juste, et surtout qu'il se
détache comme un type éminemment désirable.

Jean Rivard, fils d'un cultivateur de Grand-Pré,
a, comme tout le monde, commencé ses études clas-
siques. Il touche à sa rhétorique lorsque son père
meurt, lui laissant, avec cinquante louis, la respon-
sabilité d'une famille. Demain l'inquiète. Que
faire d'un rhétoricien à moins qu'il ne songe? "Il
avait dix-neuf ans; la pensée de son avenir devait
l'occuper sérieusement, écrit Gérin-Lajoie. Ne
pouvant s'attendre à recevoir de personne autre
chose que des conseils, il lui fallait, pour faire son

chemin dans la vie, se reposer uniquement sur ses propres efforts. Or, disons-le à regret, l'instruction qu'il avait acquise, bien qu'elle eût développé ses facultés intellectuelles, *ne lui assurait aucun moyen de subsistance*. Il pouvait, à la rigueur, en sacrifiant son petit patrimoine, terminer son cours d'études classiques, — et c'est ce que désiraient sa mère et ses autres parents, — mais il se disait avec raison que si sa vocation au sacerdoce n'était pas bien prononcée il se trouverait après son cours dans une situation aussi précaire que s'il n'eut jamais connu les premières lettres de l'alphabet."

Voilà, pour le point d'où la course s'engage, un poteau indicateur qui ne manque pas de majuscules. Nous n'avons pas à reprendre les raisons qui expliquent la défaillance de Jean Rivard: il reste vrai que l'enseignement classique n'est pas, essentiellement, un moyen immédiat de gagner sa vie, mais une culture générale en vue de la vie. Cette admission faite, on peut se demander si ce caractère doit l'emporter au point que l'on n'ait d'autre volonté que de le maintenir intact, sans s'inquiéter des contingences, abandonnant ceux qui abandonnent à leur malheureux sort, celui qu'un philosophe sans

doute trop optimiste réserve aux "déchets nécessaires". Nous ne vivons pas dans la planète Mars, mais au sein d'une concurrence d'autre origine qui s'exerce sur notre propre terrain et qui utilise nos propres ressources. Avons-nous le droit d'accepter sans inquiétudes le risque de jeter dans la mêlée un soldat moins bien armé quand, sans toucher au cours classique et en restant fidèle à nos traditions françaises, nous pouvons, par un simple déplacement des matières enseignées, que plusieurs de nos collègues ont entrepris fort à propos, préparer nos jeunes gens à la lutte, leur donner le sens de l'observation et le souci de l'existence, former dès le début leur jugement par la double gymnastique des lettres et des sciences et, si la fortune les détourne de leur voie, leur donner des forces qui valent celles du voisin et mieux que l'histoire ancienne et les racines de l'antique parterre.

Nous y trouverons d'ailleurs une réponse toute prête aux regrets que Jean Rivard exprime de n'avoir pas encore, après cinq années d'études, abordé le domaine scientifique dont l'exploration eût convenu "à la tournure sérieuse de son esprit". Un trop long entraînement littéraire établit des

familiarités qu'il est parfois difficile d'écarter et le jeune homme qui n'a fait qu'applaudir à l'éloquence pendant des années la cherche encore tout naturellement au moment de choisir une carrière: il va vers les professions qu'un euphémisme fait encore appeler libérales et, s'il n'a rien qui l'attire autre part, vers le Barreau hospitalier. Si des efforts constants ont depuis modifié cet état de choses, le droit demeure encore le port de ralliement où, comme à Saint-Jean que baptisa naguère Champlain, le flot de la marée s'engage, brise les résistances, et refoule les courants.

VERS LA FORÊT

Les conseils du bon curé Leblanc écarteront Jean Rivard de ce chemin du roi. Il n'ira pas s'ajouter à son ami Charmenil qui connaît déjà les ennuis de l'antichambre. Charmenil, — c'est vous qui l'avez montré, M. le recteur, — est fait à l'image d'Antoine Gérin-Lajoie: il essuie les mêmes misères et manifeste la même noblesse. Il est devenu avocat; et il attend patiemment en faisant de la copie, de l'enseignement, du reportage, de la tra-

duction, des articles pour les autres et du Mont-de-piété pour lui-même, que ses confrères soient montés sur le banc ou que le banc soit descendu aux Champs-Élysées. Il se contente d'exister, dans la ville vers laquelle il s'est précipité, dont la physionomie de mensonge se précise déjà, où le snobisme et le goût de paraître s'exaltent aux dépens des créanciers, où le roman d'un jeune homme pauvre est une réalité quotidienne, une aspiration sans cesse renouvelée vers d'impossibles bonheurs, où la rancœur enfouit son germe de révolte. Rivard le sait. Il prend une détermination qui est la grande leçon de l'œuvre et qu'il faut dégager comme, dans la forêt, l'éclaircie que le bûcheron ouvre aux vivacités du jour : il ira vers la terre, il gardera la fidélité au sol, dut-il le briser de ses mains pour voir luire, sous son seul commandement, une vie nouvelle et qui soit de lui. Il cherche l'âpre satisfaction de l'indépendance fondée sur le travail ; il prend place parmi ceux qui "n'ont que Dieu pour maître", ainsi que dira plus tard Monseigneur Gérin ; il va vers la richesse première, source de toutes les autres, dont la comptabilité vaut bien des éloquences. Les Cantons de l'Est, refuge du loya-

lisme américain, s'offrent à son énergie française: il y poursuivra la tâche traditionnelle, celle de l'ancêtre, ramifiée autour du Saint-Laurent, la prise de possession qui libère et résiste.

Le reste est un conte de mille et un jours: l'arrivée dans la forêt, la maison, le fenil fait de troncs d'arbres couchés, l'érablière qui apporte la joie d'un premier rendement, puis les blés qui cachent les souches, la moisson qui nourrit et récompense. Bientôt des chansons indiquent que la forêt se peuple et que l'exemple est suivi. Le village se dessine autour de l'église et du cimetière "soigneusement enclos", les travaux se répartissent, les autorités sociales apparaissent, la communauté s'organise, la zizanie s'en mêle: Rivardville est fondée. C'est là que l'auteur viendra vivre son dernier chapitre, longue causerie évocatrice avec Jean Rivard qui a tout dirigé, qui fut tour à tour major de milice, juge de paix, commissaire d'école, député. Rien ne manque au spectacle de cette Salente, non pas même le souvenir discret de Fénelon: une prospérité remplie de paix et d'ardeur, où Jean Rivard vieillit entouré de ses nombreux enfants. C'est un conte, et qu'on ne lira pas sans

émotion, qui est, quoique plus à fleur de terre, de la même veine que *Maria Chapdelaine*.

Cette dernière conversation, poursuivie au milieu de larges avenues et de jardins en fleurs, revêt agréablement une leçon d'économie politique et nous permet de choisir parmi les raisons fondamentales qui ont provoqué le succès dont Rivard multiplie autour de nous les preuves.

UNE THÈSE ÉCONOMIQUE

Jean Rivard, ayant élu la terre, avait décidé de produire pour lui-même et pour d'autres, d'apporter à la société non pas une charge mais une conquête. La nature lui offrait un sol fertile, un climat généreux et la force physique. Il avait un capital, cinquante louis, et l'honnêteté de son effort devait lui assurer le crédit, aide nécessaire ainsi que le démontre toute l'histoire de notre colonisation. Mais l'économiste refuse à ces choses le nom de richesse aussi longtemps que le travail humain ne les a pas fécondées. Vérité élémentaire, trop souvent oubliée! "Arrêtons-nous un instant devant cette merveilleuse puissance du travail, s'écrie

Gérin-Lajoie. Qu'avons-nous vu ? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du cœur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance ni pour celle d'autrui... Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu, touché de son courage, lui dit : vois cette terre que j'ai créée; elle renferme dans son sein des trésors ignorés; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour réchauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence... Le jeune homme obéit à cette voix et d'abondantes moissons deviennent aussitôt la récompense de ses labeurs." Sans le travail tout se perd et rien ne se crée; le travail constant, ordonné, volontaire est le seul ferment de toutes les richesses. C'est lui qui abat la forêt, coupe et brûle les arbres, offre la terre au soleil, réunit la maison, sème les blés, entaille les érables, ramasse les moissons; c'est lui qui fait vivre. La moitié de nos pauvretés

relatives s'expliquent par l'oisiveté et l'ignorance satisfaite, par l'horreur du sacrifice et la peur d'agir.

Le travail trouve son plein épanouissement dans l'épargne. "Je suis l'ami de l'ordre et de l'économie", nous apprend une confidence de Jean Rivard. L'ordre est l'atmosphère même du véritable progrès matériel et l'économie est l'esprit de prévoyance qui caractérise l'homme. Travail, épargne, voilà les deux moyens de construire ou de reconstruire, qu'il s'agisse d'une économie nationale ou de l'Europe dévastée: l'un crée, l'autre fonde, et tous deux laissent aux mains de l'homme le capital, signe réel de la richesse que le papier, portât-il les armes des princes, ne fait que représenter.

Rivard évite avec soin les immobilisations inutiles, satisfait de la terre qu'il occupe et qu'il exploite; il craint les exigences bientôt dangereuses du luxe pour se borner au convenable, voire à une certaine élégance; il fabrique du capital: au moment où Antoine Gérin-Lajoie lui rend visite, la propriété où Rivard a naguère jeté cinquante louis en vaut cinq mille, et l'excédent de revenu, habilement placé, pourra aider nos institutions, développer notre avoir et nous donner l'indépen-

dance économique, une des conditions, fut-elle la moindre, de notre survivance.

ÉPARGNE ET TRAVAIL

Épargne et travail sont le fait de l'homme; on en acquiert l'habitude par la formation familiale que secondent les enseignements de l'école. Les gouvernements peuvent leur donner l'occasion de s'exercer et de produire leurs fruits par de sages législations, encore faut-il que ceux qui dirigent possèdent eux-mêmes et rencontrent chez leurs administrés l'esprit public, l'esprit de "civilité", disaient nos pères, le civisme, comme on dit aujourd'hui, depuis que les Américains ont mis le mot à la mode. Rivard, après avoir été défricheur, devient un chef; il mène de front les intérêts de son exploitation et les affaires de la collectivité qui s'est peu à peu cristallisée autour de lui. Le récit, d'abord borné aux événements de la vie de colon, s'élève jusques aux faits d'ordre politique et pose des questions d'intérêt national. Rivard lamente que nous possédions si peu d'esprit public, sans doute parce que nous n'avons pas fait un suffisant

apprentissage des responsabilités sociales, surtout parce que nous n'avons pas reçu l'éducation nécessaire. L'observation est de 1862: qui ne la ferait aujourd'hui? Qui ne voudrait répandre davantage le sens social, le souci de l'intérêt général, le respect des droits et l'observance des devoirs qui naissent du fait de citoyenneté? L'enseignement théorique comporte des leçons de civisme puisqu'il reprend, somme toute, l'expérience humaine et l'on pourrait croire que la connaissance du passé est un avertissement suffisant. Les faits prouvent le contraire: la leçon du passé doit être distinguée, elle doit renaître dans les principes généraux et faire l'objet d'une étude spéciale. L'école doit résolument entrer dans cette voie et, sans s'arrêter un instant à la partisanerie politique, donner toute son importance au droit constitutionnel, à l'administration publique, à la philosophie sociale, au civisme.

C'est ce que Rivard a compris d'instinct, par droit de naissance littéraire. On voudra relire avec l'attention qu'elles méritent les pages que Gérin-Lajoie consacre à l'éducation. Rivard désire l'école aussitôt que la paroisse existe: il y voit

"l'engin de tout le reste", et sa pensée se fait plus ardente lorsqu'elle exprime les ambitions que le cœur entretient. "Je considérerais les ressources intellectuelles enfouies dans la multitude des têtes confiées à mes soins comme mille fois plus précieuses que toutes ces ressources minérales, commerciales, industrielles, qu'on exploite à tant de frais, et je ferais de l'éducation morale, physique et intellectuelle des enfants du peuple qui a pour but de cultiver et développer ces ressources, ma constante et principale occupation." Vraiment, ces pages sont une des plus nobles choses que nous ait laissées le généreux patriotisme de Gérin-Lajoie !

L'école est fondée, malgré Gendreau-le-Plaideux; et l'instituteur, dont le rôle se rapproche du sacerdoce mais dont l'œuvre est sans doute trop belle pour recevoir ordinairement sa juste récompense, touchera cette fois 75 louis, puis cent l'année suivante. C'en est assez pour que Rivard, taxé aussitôt d'être un "taxeux", soit battu aux élections; mais, familier du succès, il a bientôt sa revanche. L'école réussit, grandit, rayonne: un cours du soir s'amorce; des conférences ont lieu le dimanche; la population en reçoit comme un

fortifiant: Rivard est réélu et, chose qui accentue le caractère utopique du roman, l'instituteur voit son salaire augmenté, sans qu'il le demande.

Le programme comporte les sciences essentielles, plus la géologie et l'étude de la nature. Oh! la bienfaisante idée. C'est que Rivard a vécu au milieu des bois sans les comprendre et son admiration en a souffert. Il a vécu, comme nous tous, hélas! au milieu du mystère: les arbres, les fleurs, les oiseaux ne lui disent que leur ombre, leurs parfums et leurs chants: il ne saurait rien nommer de ce qui l'entoure, il ignore le pays que la Providence lui a donné; et il comprend que le commencement de la patrie, c'est de connaître la terre où l'on vit, la terre que nous devenons lorsque la mort nous y a couchés.

L'école enseigne encore l'art; et l'on ne saurait trop l'en féliciter puisque, par l'art, nous conserverons notre physionomie ethnique. Rivard est un "artiste agricole" ainsi que Gérin-Lajoie le définit et même un poète: il envoie quelques vers à Louise, sa fiancée, il donne au lac voisin le nom de Lamartine, il écoute le soir la grande voix de la forêt. Ainsi, les rues de Rivardville s'animent de chansons;

les maisons sont propres, bien bâties, livrées à l'air et à la lumière, peinturées de couleurs vives; les arbres bordent les routes, les arbres que Rivard a respectés au moment du défrichement. La campagne aussi s'égaie et l'on tente de lui donner ce que la ville peut offrir de bon: le village possède une bibliothèque, il s'abonne aux journaux et aux revues, sacrifiant même, toujours l'utopie! un peu de tabac et même des objets nécessaires pour payer les abonnements. Rivard n'a pas prévu le cinéma, mais on sait que Gérin-Lajoie, dès le collège, avait écrit une pièce, le *Jeune Latour*, et que son frère, Monseigneur Gérin, a fait représenter à Saint-Justin, il y a quelques années, l'œuvre d'une religieuse: le *Petit-Fils de Pierre Gagnon*, pour "conserver nos gens au sol".

VIEILLES PENSÉES

Que de choses on pourrait glaner dans les aspirations que la conversation de Jean Rivard nous livre! L'école et la formation du caractère, la formation disciplinaire faite de droiture et de conscience; l'orientation professionnelle qui guide l'enfant vers

le métier qui lui convient, idée d'hier vieille comme Gérin-Lajoie; l'enseignement technique appliqué à l'agriculture, une des nécessités que nous n'avons pas encore réalisées complètement; les bourses accordées aux plus intelligents pour les conduire jusqu'à l'Université et vers une profession, libérale ou non; la création, dans chaque village, de fermes modèles, fut-ce au prix d'extravagances. Comme le progrès est lent! A lire ces lignes, on croirait assister à quelque réunion où s'épanchent ceux qui, de nos jours, ont la préoccupation de l'avenir: les mêmes questions reviennent, les mêmes espoirs flottent. Mais c'est déjà quelque chose que de trouver chez Gérin-Lajoie l'éveil des mêmes rêves.

LE CURÉ DOUCET

Comment ne pas placer à côté de Jean Rivard la personnalité du curé Octave Doucet? Ils n'entreprenaient rien qu'ils n'en aient d'abord devisé entre eux. Le curé recherche surtout le commerce des âmes, mais il ne consent pas à se désintéresser du bien matériel, fidèle en cela à la doctrine de saint Thomas. S'il voit dans la richesse, dans son usage

immodéré, dans sa poursuite égoïste, un mal évident, il reconnaît les bienfaits de l'aisance et que la fortune, bien conduite, utilisée à bon escient, peut être la source de bien des libertés morales.

Écoutez Gérin-Lajoie parler de ce type de prêtre qu'il s'est plu à esquisser: "Le jeune curé possédait une intelligence à la hauteur de celle de Jean Rivard, et quoiqu'il fût d'une grande piété et que ses devoirs de prêtre l'occupassent plus que tout le reste, il se faisait un devoir d'étudier avec soin tout ce qui pouvait influencer sur la condition matérielle des peuples dont les besoins spirituels lui étaient confiés. Il comprenait parfaitement tout ce que peuvent produire, dans l'intérêt de la morale et de la civilisation bien entendue, le travail intelligent, éclairé, l'aisance plus générale, une industrie plus perfectionnée, l'instruction pratique, le zèle pour toutes les améliorations utiles, et ne croyait pas indigne de son ministère d'encourager chez ses ouailles ces utiles tendances, chaque fois que l'occasion s'en présentait" Bien souvent, en relisant *Jean Rivard*, j'ai retrouvé les commencements de notre colonisation française au Canada: ce sont les mêmes détails qui évoquent les actes de nos

ancêtres, qui reconstruisent des scènes semblables à celles que nos pères ont vécues sur les rives du grand fleuve. Le curé Doucet nous reporte, aussi lui, à ces temps éloignés: il est de la lignée de ces missionnaires qui desservait des lieues de forêt et parcouraient le pays en quête des cœurs à fortifier. La collaboration qu'il apporte ici à Jean Rivard dans le domaine temporel est bien aussi de naguère. Dans le livre de Gérin-Lajoie, la tradition se renoue et les grandes vérités se prolongent et subsistent: à côté de l'idée de mission revient celle de la colonisation du pays, de la mise en valeur; c'est tout le livre récent de Georges Goyau, c'est, dans sa parfaite unité, toute notre histoire.

L'AGRICULTURE

Cette histoire a traversé des crises dont nous subissons encore les conséquences pleines de regrets. Beaucoup des nôtres ont quitté le sol canadien pour aller chercher ailleurs les satisfactions d'un progrès plus sensible, mais peut-être illusoire. Ce qui fait le vif intérêt de *Jean Rivard* c'est que le livre a été écrit pour retenir les nôtres parmi nous

et les diriger vers l'agriculture. C'est un commentaire, qui veut être léger, de la parole prononcée par lord Elgin, en 1848: "la prospérité et la grandeur du Canada dépendront en grande partie des avantages qu'on retirera des terres vacantes et improductives; et le meilleur usage qu'on en peut faire est de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents." Bien d'autres ont conseillé depuis l'effort de conquête et j'ai recueilli sur le monument de Cartier, à Québec, le même souci: "Pour assurer notre existence, il faut nous cramponner à la terre et léguer à nos enfants la langue de nos ancêtres et la prospérité du sol". C'est la chanson de la résistance, un leit-motiv de durée qui retrouverait sa source sur les lèvres des premiers colons de ce pays. Mais la vie économique n'obéit pas toujours au sentiment: l'intérêt immédiat, plus palpable en apparence, détermine les volontés et les pousse vers la vie plus facile que promet une rémunération plus élevée. La désertion des campagnes est un fait universel, que l'on déplore dans tous les pays, auquel on tâche de pallier par le machinisme; un fait universel puisqu'il dépasse les bornes des pays et provoque depuis



VIEILLE MAISON DE GÉRIN-LAJOIE À YAMACHICHE



l'Europe un mouvement de peuples vers l'Amérique, où l'on croit pouvoir recommencer sa vie au prix d'une moindre souffrance et dans la paix des libertés retrouvées. On ne diminue pas un mal en tentant de l'expliquer. L'agglomération urbaine que stigmatisait Charmenil, où le luxe des uns voisine avec la misère des autres, où l'homme perd sa personnalité pour s'absorber dans l'industrie centralisée, où le chômage surtout devient endémique et où l'on trouve plus mal l'indépendance, demeure avec raison la crainte de ceux que l'avenir tourmente. S'il nous faut une élite, il nous faut à coup sûr une population agricole qui possède la terre et y vive de son travail. Un consul de France nous disait, de retour de l'Abitibi: J'ai compris la colonisation de votre pays et le rôle que le prêtre y assume; j'ai vu là une des raisons de votre salut; si vous n'étiez qu'une élite, vous ne survivriez peut-être pas!

Est-ce dire que nous devons renoncer à l'industrie et au commerce? Jean Rivard qui fonde une ville ne le pense pas. Il accueille avec joie les artisans, les négociants, les travailleurs; il organise l'industrie et confie à son frère une perlasserie à

laquelle il demeure intéressé; il veut que l'on fabrique à Rivardville tout ce dont on peut avoir besoin et il songe à l'exportation; dans un plus petit domaine, n'est-ce pas la doctrine économique de Talon qui s'exprime de nouveau et qui manifeste ainsi son universalité? Rivard a d'ailleurs une opinion fort nette: "Le Canada peut être un pays agricole et industriel; et les industries, employant les nôtres, les empêcheront d'émigrer." C'est reconnaître qu'il faut organiser la vie économique et s'en préoccuper; avoir une politique nettement dirigée vers la répartition des tâches, l'orientation des industries, la constitution des marchés, l'amélioration des méthodes, le développement des enseignements spécialisés.

THÉORIE!

Théorie que tout cela! Nos pères n'en avaient pas besoin, ils se tiraient d'affaire sans cela. Oui, mais leurs enfants sont partis. Théorie qui subsiste, quand les réalités de l'histoire sont évanouies, et à laquelle, après soixante-dix-ans, nous venons

demander des confirmations et l'épreuve des progrès que nous avons faits.

Théorie toujours, qui passe dans les intelligences et les anime et les guide; qui conduit un homme jusqu'à la postérité et sert d'argument décisif lorsqu'il arrive à un Torontonien, comme M. Moore, de dénombrer nos valeurs. Antoine Gérin-Lajoie prend ainsi place parmi nos penseurs qui ont à nos yeux ce mérite de s'être occupés de nous, de nous avoir aimés, de s'être inquiétés par dessus tout du sort, toujours à surveiller jalousement, de la race française en Amérique. Comme économiste il sut formuler une thèse que sa simplicité rend d'autant plus vraie. Il avait de qui tenir s'il avait épousé la fille d'Étienne Parent, le premier qui tourna les regards des nôtres vers les problèmes d'ordre matériel, compagne admirable dont il serait facile de refaire le portrait en lisant de plus près les lettres de Charmenil. Son fils, Léon Gérin, a repris la tradition: il poursuit la destinée commune d'avoir collaboré à des revues étrangères, d'être apprécié ailleurs, d'avoir à son acquit des travaux remarquables et de vivre modeste, trop peu connu, parmi les siens. Près de cette vieille maison, à

côté d'une famille canadienne qui vécut des jours silencieux dans la paix des traditions, c'est donc un génération d'intellectuels dont nous évoquons la succession féconde. "Plus d'honneur que d'honneurs", écrivait Gérin-Lajoie sur l'écusson de sa vie. Le passé a suffisamment justifié cette devise pour que l'avenir n'y souscrive plus et la modifie en y apportant sa consécration suprême. Gérin-Lajoie, comme plus tard Cartier, a connu la joie de survivre dans une chanson et voilà que le peuple qu'il a servi recueille aujourd'hui les échos de sa pensée. Il n'a pas subi le destin de la foule anonyme de ses contemporains plus favorisés de la fortune, celui de mourir tout à fait. L'avocat d'autrefois, pauvre et digne, n'est pas monté sur le banc; mais il est descendu aux Champs-Élysées.

DISCOURS DE M. C.-J. MAGNAN

*Inspecteur général des écoles catholiques de la
Province de Québec.*

Monseigneur, (1)

Madame (2)

Mesdames et Messieurs,

La fête de ce jour est profondément touchante et ses organisateurs méritent les plus vives félicitations de tous les Canadiens français, qui s'associent en ce moment d'esprit et de cœur avec ceux qui ont le bonheur de glorifier la mémoire d'Antoine Gérin-Lajoie, à l'ombre même de la vénérée demeure où naquit ce grand patriote.

Avec les membres de la famille Gérin, nous sommes venus ici, en ce coin de terre désormais célèbre, rendre hommage au citoyen intègre, à l'écrivain illustre, au chrétien convaincu que fut l'auteur aimé de *Jean Rivard*. Nous sommes venus des principaux centres du Canada français : de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal. Un même sentiment d'admiration et de reconnaissance nous ani-

(1) Mgr Caron, P.A., curé d'Yamachiche.

(2) Madame Antoine Gérin-Lajoie.

me tous en ce moment, Mesdames et Messieurs, et nous presse d'adresser à la vénérable épouse et aux enfants du héros de cette belle fête, avec nos plus sincères félicitations, l'expression d'une amitié vraiment canadienne, et qui s'étend à tous ceux qui ont le grand honneur d'appartenir à la famille Gérin-Lajoie.

Madame, malgré votre grand âge, vous êtes revenue, avec vos enfants et vos petits-enfants, à la maison ancestrale, à l'asile héréditaire des Gérin, où, il y a un siècle, les yeux de celui dont vous portez si noblement le nom s'ouvrirent à la lumière. C'est donc un pèlerinage que vous faites aujourd'hui à la chère vieille maison, qui entre désormais dans le domaine de l'histoire. Et cette foule immense, enthousiaste, dont le cœur bat à l'unisson du vôtre, Madame, elle aussi est venue en pèlerinage à la maison natale d'Antoine Gérin-Lajoie, comme à une source saine et féconde du meilleur patriotisme.

Aux grandes et éloquentes voix des Universités de Québec et de Montréal, j'ai nommé M. l'abbé Camille Roy et M. Édouard Montpetit, les organisateurs du centenaire ont voulu joindre celle d'un enfant du diocèse des Trois-Rivières, d'un en-

fant de cette vallée fertile du lac Saint-Pierre que tout jeune nous avons appris à aimer et qu'un séjour de quarante années dans l'incomparable ville de Québec, n'a pu faire oublier. Ah! cette chère petite patrie, qui, pour mes compagnons d'enfance et moi, allait de la Pointe-du Lac à Berthier et des rives du lac Saint-Pierre à Saint-Léon et à Sainte-Ursule, inclusivement, combien elle est fière en ce 14 septembre 1924, et avec quelle émotion elle est témoin de l'hommage mérité que l'on rend à l'un de ses plus illustres fils!

Ici même, de ce seuil hospitalier que les années, disons mieux, que le respect et l'amour des ancêtres ont su respecter, Antoine Gérin-Lajoie, il y a 90 ans bien comptés, habitait ses regards à l'horizon familial où nos yeux se baignent avec un plaisir infini en cette magnifique journée d'automne.

Ici même, au temps de son enfance, sous les regards d'un père et d'une mère au cœur noble et à l'âme élevée, Antoine Gérin-Lajoie s'instruisait au grand livre de la nature et se familiarisait à cette foule de menues choses où germe l'amour du sol natal.

Ici même, sous ce toit vraiment canadien,

Antoine Gérin-Lajoie reçut une éducation familiale faite du meilleur des traditions religieuses et sociales léguées par nos pères.

C'est encore du seuil de cette chère demeure que chaque matin et chaque après-midi, Antoine Gérin-Lajoie partait pour se rendre à l'école où il s'initia aux notions élémentaires des matières alors au programme de l'enseignement primaire. De cette modeste école, Gérin sut profiter et c'est là, sans doute, qu'il puisa, pour ne jamais l'oublier, l'attachement au champ paternel et au clocher natal.

Enfin, c'est ici, toujours, que chaque dimanche Antoine Gérin-Lajoie montait dans la voiture des "grands jours" pour se rendre à l'église en compagnie de ses parents. Ce fut à cette incomparable école du dimanche, l'église paroissiale, que le jeune Gérin compléta sa première éducation familiale et scolaire.

La famille agricole, l'école rurale, l'église paroissiale, voilà le triple-foyer où Gérin-Lajoie éclaira son intelligence précoce et réchauffa son cœur sensible et généreux. Aussi, dans son roman admirable — et qui vivra aussi longtemps que la nation-

lité canadienne-française — ces trois forces sociales sont à l'honneur: elles constituent toute l'armature de *Jean Rivard*.

De tous les écrivains canadiens du 19^{ème} siècle, Gérin-Lajoie est celui qui a le mieux compris, peut-être, avec Mgr Laflèche, le rôle merveilleux que la paroisse religieuse, la famille agricole et l'école rurale ont joué dans l'histoire de la nation canadienne-française. Ce fut un patriote clairvoyant et qui se convainquit dès sa jeunesse que le Bas-Canada, aujourd'hui la Province de Québec, était la véritable patrie des Canadiens français, devenus une nation distincte. C'était là l'enseignement patriotique, clair, raisonné et vibrant que l'abbé Louis Laflèche donnait du haut de la chaire de Vérité et dans les journaux, de 1860 à 1866. Comme le futur évêque des Trois-Rivières, Gérin-Lajoie croyait dans la survivance de ses compatriotes comme nation distincte. L'abbé Laflèche avait démontré avec une logique irréfutable que les Canadiens français possédaient tous les éléments constitutifs d'un peuple et que les liens si puissants de l'unité de langage, de l'unité de foi religieuse et de l'uniformité des mœurs, traditions, institutions,

lois et coutumes, retenaient ce peuple en corps de nation. Après avoir prouvé que les Canadiens français sont réellement une nationalité et que la vallée du Saint-Laurent — qui a au moins quadruplé son domaine habité depuis 60 ans et que l'on nomme aujourd'hui la Province de Québec — est leur patrie, l'abbé Laflèche faisait un appel ardent à ses compatriotes en faveur de la colonisation des immenses forêts solitaires qui couvraient alors en très grande partie le territoire du Bas-Canada, et les conjurait, au nom des intérêts sacrés de la patrie, de s'emparer de ces immenses domaines découverts par leurs vaillants ancêtres. Et l'abbé Laflèche ne craignit pas de comparer le courageux défri-
cheur au plus vaillant soldat. "Ce n'est pas seulement sur les champs de bataille et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête, par le travail de son sol encore inhabité et sa mise en valeur(1)".

Les généreuses théories que l'abbé Laflèche répandaient avec une ardeur et une éloquence

(1) *Quelques considérations sur les rapports de la Société civile avec la religion et la famille*, par l'abbé L. Laflèche, Trois-Rivières, 1866.

entraînantes, Gérin-Lajoie les concrétisa d'une façon merveilleuse dans les deux plus canadiens de nos livres: *Jean Rivard le défricheur* et *Jean Rivard l'économiste*.

Ce roman, car les deux livres n'en font qu'un, est un véritable cours d'économie sociale. Il n'est pas compliqué comme les romans modernes: ni crises d'âmes, ni trahisons conjugales, ni défaillances religieuses ou morales, pas de suicide non plus. Dans *Jean Rivard*, c'est la vie canadienne d'autrefois faite de courage, de droiture, de foi inébranlable et de confiance en la divine Providence; c'est la noble vie du cultivateur honnête, sage, prudent, ami du progrès et secourable aux malheureux qui s'épanouit après les efforts et les sacrifices requis pour la mise en valeur d'une terre en bois debout; c'est enfin le triomphe du travail méthodique guidé par le meilleur esprit et soutenu par l'affection d'une femme intelligente et dévouée, qui comprenait le grand devoir de la vie comme nos grand'mères l'avaient compris.

Comme thèse patriotique, rien n'égale *Jean Rivard* dans la littérature canadienne. Le héros

créé par Gérin-Lajoie ne rêve ni à la lune, ni aux nuages; ce n'est pas un neurasthénique ni un blasé, encore moins un sans-patrie. Sa patrie, c'est la vallée du Saint-Laurent, c'est le Bas-Canada. Pour se créer un avenir il ne quittera pas le sol natal, il ne reniera pas le passé de sa race. Il trouve dans "l'attachement à la foi de ses pères et au sol où reposent leurs cendres, cette force d'âme, cette énergie indomptable qui ont seules pu soutenir son courage admirable (1)".

A l'époque où *Jean Rivard le défricheur* parut, 1862, le Bas-Canada jouissait de la paix politique que lui avait value la conquête du gouvernement responsable par Lafontaine et ses lieutenants; grâce à la loi d'Éducation de 1846, et à celles qui suivirent pour la compléter, une nouvelle ère intellectuelle s'ouvrait pour la jeunesse canadienne. Grâce au zèle du clergé, l'intempérance avait été mise en échec et le courant néfaste qui portait trop des nôtres à s'expatrier était sensiblement enrayé; la fondation de l'Université Laval, en 1852, avait heureusement provoqué une véritable renaissance de la littérature canadienne jusque-là dans son enfance. A l'ombre bienfaisante de Laval, s'était

(1) Mgr Laflèche.

groupée une phalange d'écrivains qui méritèrent, plus tard, le titre glorieux de Pères de la littérature canadienne. En tête de cette phalange, on voyait le grand journaliste Étienne Parent, votre illustre père, Madame; on voyait aussi Garneau et Ferland, révélant à leurs compatriotes les pages immortelles de l'histoire de notre patrie; Crémazie, LeMay et Fréchette décrochant leur lyre pour chanter un hymne enthousiaste en l'honneur du Canada français; l'abbé Casgrain, Joseph-Charles Taché racontant les légendes du passé; Philippe-Aubert de Gaspé, à 75 ans, se recueillant pour écrire ce livre précieux, véritable écrin des traditions canadiennes, les *Anciens Canadiens*.

Chez Crémazie, chef de la nouvelle école littéraire, fréquentait aussi un autre écrivain d'allure modeste, parlant peu mais parlant à propos et témoignant une robuste confiance dans l'avenir d'une littérature nationale. J'ai nommé Antoine Gérin-Lajoie, dont l'éminent Recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Camille Roy, a si loyalement mis en relief l'œuvre littéraire. A une nature très sensible, Gérin-Lajoie joignait un grand sens pratique. Aussi, en 1862, il laissa le champ libre aux historiens et aux

poètes pour se renfermer d'abord dans le domaine économique. Plus tard, il reviendra à l'histoire et écrira un livre précieux sur les luttes politiques qui vont de 1840 à 1850.

Patriote dans l'âme, Gérin souffrait de la désertion du sol et voyait avec un réel chagrin des centaines de ses jeunes compatriotes tourner le dos au clocher natal pour aller mendier en terre étrangère le pain de l'exil. Il eut l'heureuse idée de mettre en roman les excellentes idées sociales et économiques dont il avait l'intelligence remplie. Aussi, dans *Jean Rivard*, l'auteur sut indiquer avec un réel talent et un grand sens des réalités, le remède au mal qui menaçait la nationalité canadienne-française.

Emparons-nous du sol, restons fidèles à l'agriculture et au clocher paroissial, gardons les traditions! Ainsi parle Gérin-Lajoie dans son roman, le vrai roman de sa race, ainsi agit *Jean Rivard*, le héros du roman.

Ni mépris du passé, ni peur de l'avenir, telle semble être la devise que le fier Canadien que nous fêtons aujourd'hui aurait pu mettre à la première page de ses œuvres littéraires et historiques. Aussi

son livre trouve un écho dans le cœur de la jeunesse qui lit encore avec joie et profit l'histoire de *Jean Rivard*, admirable modèle que Gérin proposa à la génération montante de son époque. A cette jeune génération Gérin-Lajoie disait en prose ce qu'un grand poète enseignait à la jeunesse française sous la Restauration :

"Gardez votre jeunesse;
Elle est de nos aînés l'espoir et le trésor,
Portez-la devant vous comme un calice d'or".

Par l'exemple et la parole, Jean Rivard prêche la fierté patriotique à ses compatriotes et leur rappelle que pour garder à la nationalité canadienne-française toute sa vigueur, sa pureté et sa noblesse, il fallait rester fidèle à la terre nourricière, au clocher natal et aux traditions canadiennes. Ainsi fait le ruisseau qui remonte à la source pour retrouver la fraîcheur et la limpidité de ses eaux.

La noblesse de l'agriculture, la beauté des champs et la louable indépendance du cultivateur, voilà en trois mots tout le résumé de la thèse sociale qui est développée dans *Jean Rivard*. Ce que l'auteur a voulu mettre au cœur de la jeunesse, c'est le goût de la nature, qui cache en soi le plus de sentiments

élevés; c'est le goût de la campagne qui prie et nous enseigne à prier et "d'où jaillit spontanément l'action de grâce, l'adoration du Créateur(1)".

C'est bien là l'avis de M. l'abbé Camille Roy, qui a dit de *Jean Rivard*. "Ces pages sont toutes pleines des mœurs de notre vie rurale; elles débordent de franche gaieté... Faisons lire *Jean Rivard* surtout aux jeunes gens de la campagne pour qu'ils reconnaissent en *Jean Rivard* leur frère aîné, leur frère illustre, pour qu'ils aiment davantage la terre qu'il a aimée, pour qu'ils n'abandonnent jamais le sol qu'il a défriché, et qu'ils creusent le sillon profond où demain grandiront au soleil de Dieu les espérances de notre race!"(2)

En ces lignes éloquentes, c'est bien la pensée de Gérin-Lajoie que l'on retrouve. Lui-même n'a-t-il pas mis sur les lèvres de Gustave Charmenil, l'un des personnages de son roman, cette page admirable qui résume toutes ses théories sociales: "O heureux, mille fois heureux le fils du laboureur qui satisfait du peu que la Providence lui a départi, s'efforce de l'accroître par son travail et son industrie;

(1) *Le Vieillard*, Mgr Baunard.

(2) L'abbé Camille Roy, *Nouveaux essais sur la littérature canadienne*.

se marie, se voit revivre dans ses enfants, et passe ainsi des jours paisibles, exempts de tous les soucis de la vanité, sous les ailes de l'amour et de la religion. C'est une vieille pensée que celle-là, n'est-ce pas ? Elle est toujours vraie cependant. Si tu savais, mon cher ami, combien de fois je répète le vers de Virgile : *Heureux l'homme des champs, s'il savait son bonheur.*" (1)

Cette noble et virile pensée nous ramène à la maison paternelle d'Antoine Gérin-Lajoie sur les ailes du plus affectueux souvenir. Et symbole vivant de ce souvenir, Madame, vous êtes là, sur le seuil de l'antique demeure, accueillante et souriante, comme au temps lointain où votre illustre époux revenait à son foyer le cœur débordant de sentiments délicats et l'âme remplie de hautes pensées religieuses ou patriotiques.

Chère vieille maison, bénis soient ceux dont l'intelligente fierté familiale t'a préservée de la destruction. Que tu sois de pierre, de briques ou de bois, peu importe ! Pour la nationalité canadienne-française tout entière, tu es un foyer cher entre tous.

(1) *Jean Rivard*, 1, 45.

peuplé de souvenirs réconfortants et orné de l'image de celui dont l'âme t'anime encore.

Maison natale d'Antoine Gérin-Lajoie, tu seras désormais un sanctuaire national où les générations de l'avenir viendront s'agenouiller pour y recueillir la meilleure des leçons patriotiques, celle de l'exemple.

Ah! compatriotes d'Yamachiche, veillez sur ce précieux monument qui est vôtre, qui est nôtre, à nous tous Canadiens français. Honneur à vous! vous avez fait comme les gardiens de ces phares jetés çà et là sur les rives de notre grand fleuve: ces fidèles gardiens ne laissent jamais éteindre la lumière qui guide le marin dans les ténèbres de la nuit. Vous aussi, chers amis, ne laissez jamais abattre ce phare national qu'est la maison natale d'Antoine Gérin-Lajoie. Le flambeau du souvenir l'illumine et rappelle à la génération présente les fortes pensées que ce grand Canadien a jetées hardiment dans l'âme de ses compatriotes.

O foyer béni des Gérin-Lajoie, reste debout longtemps, longtemps encore et demeure à jamais l'éloquent témoignage de la vaillante confiance que ton illustre fils avait dans la force du génie national de sa race.

III

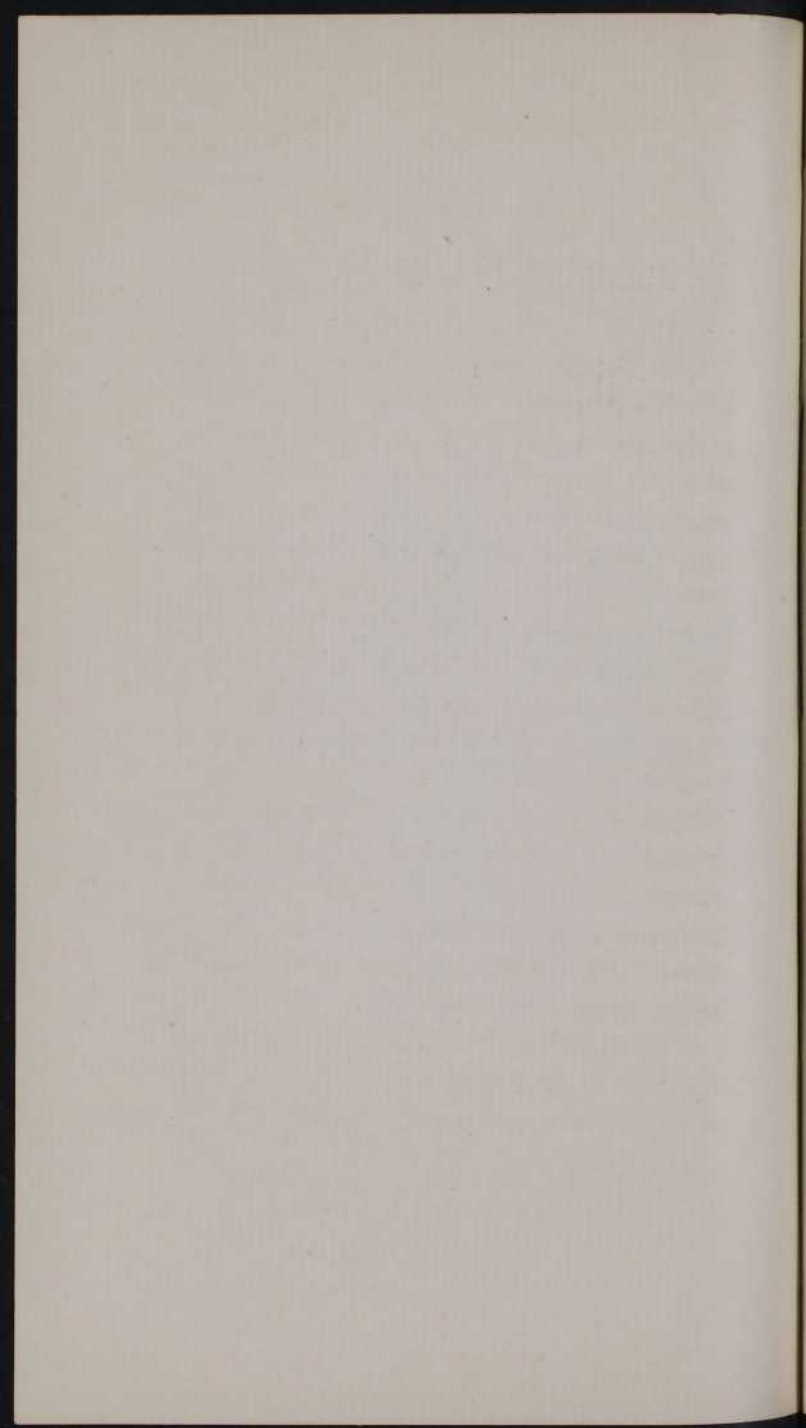
L'HOMMAGE DE LA PATRIE
ÉVOCATION DES FONDATEURS ET DES
ANCÊTRES D'YAMACHICHE.

PIERRE BOUCHER ET SES SUCCESSEURS;

LES PREMIERS HABITANTS;

LEUR MULTIPLICATION;

LEURS PROGRÈS.



EVOCATION DES ANCÊTRES

Ce soir-là le sommeil fut un peu lent à venir clore ma paupière. Trop vivace encore était l'image des scènes qui depuis le matin se déroulaient sous mes yeux, trop présent le spectacle que tout l'après-midi j'avais eu de cette belle et riche campagne, de ce lac où placidement s'écoule une large part du trafic mondial, de cette affluence de visiteurs accourus de tous les points de la province au seul nom d'un patriote chantre de la famille, de la culture, de la patrie canadiennes. Trop fortement encore résonnaient à mes oreilles les paroles de beauté, de science, de sagesse tombées des lèvres d'éloquents protagonistes de l'idée canadienne et française. Trop frappantes étaient les preuves aperçues ou entendues du désir de vivre, de la prospérité, de l'exubérante énergie, du progrès économique et social de ce groupe typique de population rurale québécoise.

A travers ma rêverie, dans cet horizon de champs cultivés, de bois mystérieux et d'eaux miroitantes, il me semblait voir poindre, au lointain vaporeux

du ciel, vers cette ligne indécise où il se confond avec la surface du lac, ou se perd dans le massif feuillu des érables, la silhouette des premiers colons.

PIERRE BOUCHER ET SES SUCCESSEURS

Sur un large pan du ciel sombre et comme maculé de sang, surgissait la noble stature d'un des forts de notre histoire, les pieds fermement plantés dans sa période héroïque, tandis qu'elle dominait de la tête l'aube du dix-huitième siècle. Le regard bienveillant du colosse contemplait toute cette contrée du lac Saint-Pierre, qu'il a pour ainsi dire découverte et révélée à ses contemporains.

C'est bien Pierre Boucher, enfant du Perche, amené ici par son père paysan, mis au service et à l'école des missionnaires jésuites, leur interprète au pays des Hurons, puis simple soldat de la garnison de Québec et capitaine au poste de Trois-Rivières, finalement nommé son gouverneur en récompense d'actions d'éclat, c'est bien lui, dis-je, qui le premier dans la Nouvelle-France paraît

s'être rendu compte des ressources agricoles de la région.

Dès 1663, ne se faisait-il pas concéder le fief de Grosbois, et n'aura-t-il pas bientôt à ses côtés son fils aîné, Pierre, concessionnaire d'un fief à l'est de Grosbois, tandis que Lambert, son second fils, obtiendra, plus tard, à l'ouest de Grosbois, le fief de Grandpré ?

Grosbois, Grandpré, se trouve-t-il deux noms plus suggestifs à la fois de la productivité naturelle du pays et de l'appât qui a tiré l'œil du paysan connaisseur ?

Mais pourquoi, soudain, l'auguste visage du fondateur pâlit-il ? Pourquoi disparaît-il si tôt de l'horizon d'Yamachiche ? Sorte de Jean Rivard avant la lettre, il se montrera, dans son *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*, aussi habile à manier la plume de l'économiste que naguère l'aviron du "voyageur" ou le mousquet du soldat. Pourquoi pas la hache du défricheur percheron dans la haute futaie de ses fiefs du lac Saint-Pierre ?

C'est que le pivot de tout le mouvement économique et social de la colonie s'est déplacé. Cha-

cun désormais, gentilhomme ou paysan, vivra principalement de la traite des fourrures. Par la force des choses, la culture restera une occupation secondaire.

Pierre Boucher n'avait pas un arpent de défriché, pas un seul censitaire d'établi dans ses fiefs de la région de Trois-Rivières, qu'il renonçait à son gouvernement en faveur de son gendre Varennes, et obtenait la concession des Iles Percées, de la seigneurie de Boucherville, près Montréal, où il devait aller résider avec sa famille.

Qu'est-ce à dire ? C'est que Montréal est devenu le point de concentration et de distribution du trafic des "pays d'en haut", dont vit toute la Nouvelle-France, tandis que Trois-Rivières n'a pour alimenter son commerce que la Saint-Maurice avec la petite tribu des Têtes-de-Boule qui en occupe les sources.

Même le nom de Pierre Boucher ne tardera pas à s'effacer de la carte régionale de Trois-Rivières. Le père et le fils vont se défaire de leurs fiefs. Le premier va vendre la moitié de son fief de Grosbois à son deuxième fils Lambert, major à Trois-Rivières et déjà concessionnaire du fief voisin,

Grandpré, et l'autre moitié de Grosbois à ses petits-neveux, les frères LeSieur. Le deuxième va vendre son fief à l'est de Grosbois à son parent Louis Gatineau, sieur Duplessis.

Lambert Boucher mourra prématurément, en 1699, sans avoir fait plus que concéder quelques terres dans ses deux beaux fiefs. Son fils Louis, encore très jeune, partira pour la : Lousiane, officier dans les troupes, et le Canada ne le reverra plus. Après la conquête, son agent vendra ses seigneuries aux enchères et elles seront attribuées à Conrad Guky, officier suisse au service de l'Angleterre, pendant la guerre de Sept ans, tandis que son frère Barthélémy se battait pour la France. C'est le fils de ce dernier (Louis) qui finit par hériter des biens.

LES PREMIERS HABITANTS

Aucun des premiers seigneurs d'Yamachiche, sauf les frères LeSieur, ne paraît avoir mis la main au défrichement et à la culture des terres. Mais, un demi-ciècle après la découverte par Pierre Boucher de sa seigneurie de Grosbois au nord du lac Saint-

Pierre, et un quart de siècle après son exode vers Montréal et Boucherville, que se passe-t-il donc d'inusité ? Quels sont ces hommes étranges qui, vers les embouchures des deux rivières Machiche, abattent les arbres, et dans la cendre des troncs calcinés, enfouissent de la semence ? Ceux-là, sans contredit, ce sont des cultivateurs, ce sont des Habitants. Mais qui sont-ils, d'où viennent-ils ?

Oh ! ils sont originaires de mainte province de France, de la Saintonge, de l'Angoumois, de l'Aunis, du Poitou, de l'Anjou, de la Touraine du Maine, du Perche, de la Normandie, même de la Picardie, de la Champagne, de la Guyenne, de la Provence et du Dauphiné, mais principalement de ce massif des provinces du Centre et de l'Ouest indiquées en premier lieu, et qui au commencement du dix-septième siècle, étaient encore en partie couvertes de forêts.⁽¹⁾

En outre, ces premiers colons que la nature même de leur pays d'origine a prédisposés à tirer bon parti des productions spontanées de la Nouvelle-France, ont, dès avant leur arrivée à Yamachiche, été passés au crible des rigueurs et des difficultés

(1) Hanotaux, la France en 1614, p 32

de la vie dans cette contrée froide et primitive du Canada. Depuis trente ou quarante ans, parfois davantage, ils ont vécu la vie du colon canadien, eux ou leurs familles.

Lentement, dans le cours des années, chacun isolément, ou en simple ménage, ou tout au plus en se renseignant l'un l'autre à l'occasion, ils sont venus. Mais d'où ? Des anciens établissements échelonnés sur le cours du Saint-Laurent entre Kamouraska, la Baie Saint-Paul, l'île d'Orléans, et surtout de ceux de la rive nord, depuis la côte de Beaupré jusqu'à Trois-Rivières, en passant par Québec la Pointe-aux-Trembles, Sainte-Anne de la Péra, de, Batiscan, Champlain, le Cap de la Madeleine.

Certes, les débuts seront pénibles. Cette poignée de braves se sentira d'abord perdue dans les grands bois; elle aura à subir bien des privations et des épreuves. Mais elle en sortira triomphante, grâce à sa confiance en elle-même et à sa confiance en Dieu. Les unions seront hâtives et elles seront fécondes; le reste sera donné par surcroît.

LEUR MULTIPLICATION

Oui, ils se sont multipliés et ils ont prospéré, les premiers colons d'Yamachiche. Leurs noms sont indiqués ci-après, suivis de l'indication, quand cela a été possible, des deux petites patries, des deux "pays" de chacun d'eux, le français et le canadien, car l'un comme l'autre a eu sa part d'influence formatrice:

Les LeSieur, de l'Aunis et de Batiscan (concessionnaires de la moitié de la seigneurie de Grosbois de leur grand-oncle Pierre Boucher), les Gélinas, de la Saintonge et du Cap de la Madeleine, probablement les premiers à s'y fixer; les Lacerte, de l'Anjou et de Trois-Rivières; les Milet, du Cap de la Madeleine; les Héroux, de la Normandie et de Trois-Rivières; les Blais, de l'Angoumois et de l'île d'Orléans; les Rivard, de Champlain et de Batiscan; les Lefebvre-Descoteaux, du Cap de la Madeleine; les Lamy, de la Normandie et de l'Islet; les Carbonneau, de la Provence et de l'île d'Orléans; les Lefebvre-Boulangier, de la Normandie et de l'île d'Orléans, les Grenier, du Perche et de la Pointe-aux-Trembles: les Guilmet,

de la Picardie et de Québec; les Bouin-Dufresne de la Saintonge et de Québec; les Tousignant-La pointe, de la Guyenne et de Québec; les Gauthier, de la Normandie et de Lotbinière; les Lemay, de l'Anjou et de Trois-Rivières; les Lapolice, de la Normandie; les Ferron, de la Normandie et de Trois-Rivières; les Lefebvre-Villemure, de l'Île de-France et de Batiscan; les Milot, de l'Anjou et des Forges Saint-Maurice.

A la conquête, parfois même avant, Yamachiche voit sa population se grossir de quelques soldats licenciés de l'armée française et de quelques familles de réfugiés acadiens. Jean Gérin, du Dauphiné, Joseph Adam, de la Lorraine, sont de ceux-là; Ambroise Lavergne, de la Gascogne, dont l'arrivée date de 1761, en est peut-être aussi. Quant aux réfugiés ou expulsés acadiens, ils forment entre autres les familles Comeau, Lord, Pellerin, Trahan, Landry, Leblanc, Aucoin, Garceau, Hébert, venues entre 1741 et 1785.

Les environs de Québec et la région trifluvienne de la rive nord surtout continuent d'envoyer des colons jusqu'à la fin du siècle. Voici leurs noms: Saint-Louis, de Sainte-Foye près Québec; Boisvert,

de la Champagne et de Québec; Livernoche du Poitou et de Québec; Girardin, de la Normandie et de Québec; Gignac, du Cap Santé; Vaillancourt, de la Normandie et de l'île d'Orléans; Hubert, de Paris et Québec; Matheau, de Château-Richer; Duplessis (Lenoblet), de Batiscan et Trois-Rivières; Hudon-Beaulieu, de l'Anjou et de la Rivière-Ouelle; Audet-Lapointe, du Poitou, et de l'île d'Orléans; Bournival¹ de la Picardie et de Trois Rivières; Lamothe, de la Normandie et de Château-Richer; Ricard, de Ste Anne de la Pérade; Gagnon, du Perche et de l'Ange-Gardien; Boucher, du Perche et de Kamouraska; Bourassa, du Poitou et de Saint-Nicolas; Caron, de Château-Richer; Pothier, de Trois-Rivières et de la Pointe-du-Lac; Laflèche, du Maine et de Sainte-Anne de la Pérade; et enfin, en 1803, Bettez dit Jacob, de la Suisse, en passant par la Baie Saint- Paul, et en 1808, Daveluy, de la Picardie et de l'Assomption.

Un fait assez frappant et caractéristique du milieu, c'est la transformation et diversification du nom patronymique chez les descendants d'une même lignée. Ainsi les fils d'un LeSieur auront pour surnoms, les uns Desaulniers, les autres Duchaîne,

ou Coulomb, ou Lapierre. Les descendants de Rivard dit Lavigne porteront les surnoms de Loranger, ou de la Glanderie, ou Dufresne, ou Bellefeuille, etc. Étienne Gélineau aura trois fils dont l'un portera le nom de Gélinas, l'autre, celui de Bellemare, l'autre celui de Lacourse.

Le phénomène paraît tenir à la persistance de la tradition du régime féodal ou seigneurial au sein d'une population à familles nombreuses, dans un pays où la culture est en honneur et la terre disponible en abondance. L'ambition de tout gentilhomme avait été de doter chacun de ses fils d'un fief, dont il prenait le nom. Nos premiers seigneurs canadiens, et notamment Charles LeMoyne et Pierre Boucher, à défaut de grandes richesses, ont laissé à leur nombreuse postérité une collection variée de très beaux vocables. L'habitant une fois parvenu à l'aisance était porté à imiter l'exemple qui partait de haut.

LEURS PROGRÈS

Quelques brèves indications permettront de se rendre compte des rapides progrès accomplis par

ce groupe de population rurale, au cours surtout de l'ère de paix assurée par le traité de Paris, qui céda la Nouvelle-France à l'Angleterre (1763) et, vingt ans plus tard, par le traité de Versailles, qui reconnut l'indépendance des États-Unis.

Yamachiche ne renfermait en 1706 qu'une très faible population: deux ou trois ménages de Gélinas et celui de Héroux dit Bourgainville. En 1739, l'année même où Étienne Grenier obtenait de l'agent de Louis Boucher de Grandpré la concession de la terre sur laquelle devait naître Antoine Gérin-Lajoie quatre-vingt-cinq ans plus tard, un total de 415 habitants se trouvait répartis dans les quatre ou cinq seigneuries voisines; la Grande et la Petite Yamachiche, Tonnancour, la Rivière-du-Loup et Gatineau. Mais vingt-cinq ans plus tard, Yamachiche à elle seule compte une population de 636; un autre quart de siècle après, en 1790, le chiffre s'en élèvera à 1,669.⁽¹⁾

Au cours du siècle qui a suivi immédiatement l'arrivée des premiers colons, mais surtout dans son dernier quart, les progrès d'ordre économique et même moral ont aussi été très marqués. A

(1) Bellemare, *Histoire d'Yamachiche*, p 140-142.

partir de 1743, Yamachiche a son prêtre résident et curé en titre, M. Chefdeville, qui paraît y remplir de multiples fonctions et participe à tous les actes de la vie civile.

Il m'a été donné de faire l'examen d'actes notariés dont le dépôt m'avait été confié par diverses familles d'Yamachiche. Notamment, j'ai pu faire l'analyse et la comparaison de deux inventaires, dressés à quarante-trois ans d'intervalle, du mobilier et du matériel d'exploitation, y compris le cheptel, possédés par Étienne Grenier et son héritier Pierre, sur la terre devenue depuis la propriété de mes grands-parents Gérin-Lajoie. Le premier inventaire est de 1764; il est dressé par Pierre-François Rigaud, notaire royal du gouvernement de Trois-Rivières, à la demande de Marie-Josephte Guinard, veuve d'Étienne Grenier, qui, en 1760, deux mois et demi après le décès de son premier mari, et quinze jours seulement après la reddition de Montréal, convole avec Joseph Adam, militaire en disponibilité.

Il s'agit de sauvegarder les intérêts de Pierre Grenier, enfant issu du premier mariage, et alors âgé de douze ans. L'énumération des articles

composant le mobilier et l'outillage de ferme, ainsi que celle des animaux domestiques, n'annonce pas une grande aisance. C'est le minimum indispensable au traintrain journalier de la maison et de la terre. Le tout est évalué à moins de mille livres (la livre de vingt sols), somme fort modique, même tenant compte de l'intérêt évident des parents à mésestimer les biens dont ils auront à rendre compte un jour.

De cette évaluation de mille livres, les deux tiers environ sont représentés par le troupeau et le matériel d'exploitation, que, pourtant, on pourrait juger bien insuffisant à la bonne tenue d'une ferme d'une centaine d'arpents, dont quarante-deux déjà sont défrichés. Le troupeau, par exemple, consiste en trois chevaux, dont l'un de deux ans et un de seize; dix bêtes à cornes, dont deux bœufs, deux vaches, les autres génisses ou bouvillons; treize moutons, dont six agneaux, sept porcs, douze poules.

Le second inventaire est de 1807. Dressé par Charles Pratte notaire public de la Rivière-du-Loup, il porte sur les biens de la communauté qui a existé entre le sieur Pierre Grenier et sa femme

défunte Suzanne Venne. Ce Pierre Grenier est celui même dont les intérêts avaient été sauvegardés par l'inventaire de 1764 (alors qu'il n'avait que douze ans). Dans l'intervalle, il avait "voyagé", il avait séjourné même à Saint-Pierre du Portage, sur la rivière de l'Assomption, alors centre d'exploitation forestière, et le 26 février 1775, y avait épousé Suzanne Venne.

Puis, de retour à Yamachiche avec sa femme, il y avait prospéré. Le domaine qu'il tenait de son père Étienne Grenier, il l'avait notablement arrondi par l'acquisition, en 1778, 1793, 1799, d'étendues de prairies naturelles ou d'autres lopins de terre. Mais devenu veuf, il songeait en 1807 à convoler, et dès lors un nouvel inventaire était de rigueur pour garantir les droits de son fils Pierre issu de son mariage avec Suzanne Venne. Cet inventaire du 7 juillet 1807 a pour complément le procès-verbal de vente des mêmes effets et daté du jour suivant.

Ces deux documents, et surtout le dernier, nous permettent de constater le remarquable progrès qui s'est accompli dans la situation d'une même famille dans ce bref intervalle de quarante-trois

ans. La valeur estimative portée à l'inventaire du 29 mars 1764 se trouve doublée à l'inventaire du 7 juillet 1807, tant pour les articles de ménage que pour le matériel d'exploitation (outillage et troupeau).

Mais si l'on se réfère au procès-verbal de la vente des mêmes articles, le lendemain 8 juillet 1807, on s'aperçoit que la valeur n'est plus simplement double de celle de 1764, mais triple ou quadruple. En effet, la vente a rapporté au total plus de 3400 livres, contre une évaluation d'ensemble de 926 livres en 1764.

A cette vente du 8 juillet 1807, les enchérisseurs sont des Gélinas, des Fortier, des Paillé, des Ferron, des Blais, des Carbonneau, des Guillemette, des Boisvert, des Garceau, des Lajoie, des Desaulniers, des Bellemare, des Lemay, des Lami, le notaire Pratte, le marchand Hyman Lyons, et des Grenier, surtout Pierre Grenier, le principal intéressé, et qui reprend la plus grande partie de son "grément".

D'autres actes authentiques dont les copies légalisées se trouvent parmi les papiers de famille, donnent tout aussi fortement l'impression d'une

ère d'aisance et de prospérité pour notre classe agricole dans ce premier quart de siècle. Le 7 août 1821, ce même Pierre Grenier dit Labranche et sa deuxième femme, Marie Fleury, font donation à André Gérin dit Lajoie (aïeul de mon père) des biens qui leur restent à la suite du partage intervenu entre eux et Pierre Grenier fils.

Mon bisaïeul, en retour, s'engage à verser aux donateurs jusqu'à leur décès une rente en nature qui, calculée pour le soutien de deux personnes, n'indique assurément pas la gêne, si l'on en juge par les fournitures suivantes qui sont mises à la charge du donataire:

Un terrain convenable pour faire un petit jardinage; une vache laitière nourrie et pacagée aux dépens du donataire, et qu'il remplacera quand elle viendra à manquer. En outre, chaque année, 24 minots de bon blé froment en farine; 300 livres de bon lard, un quartier de bœuf gras ou un mouton gras, 50 pommes de chou, 1 minot de pois cuisants pour la soupe, un porcelet gras de 50 livres, 200 oignons, 1 minot de sel, 1 livre de poivre, 10 livres de saindoux, 12 douzaines d'œufs, 20 livres de beurre, 4 livres de thé, 60 livres de sucre, 12 pots de

bon rhum et 2 pots de vin; 15 livres de tabac à fumer pour le donateur et 6 livres de tabac en poudre pour la donatrice; enfin jusqu'à concurrence de 200 livres ancien cours de monnaie pour subvenir à leurs autres nécessités.

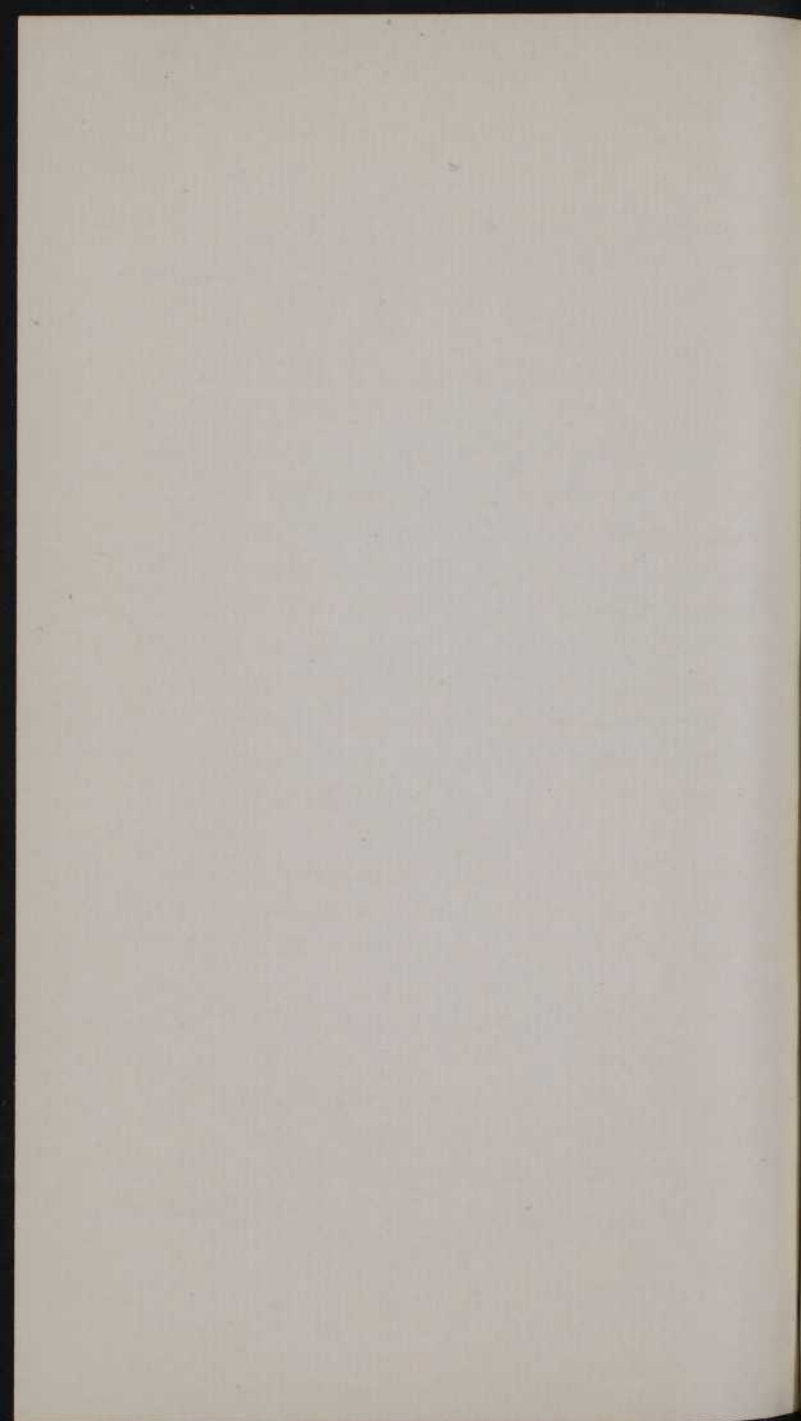
L'année suivante (1822), lorsque se conclut le mariage de mon grand-père Antoine Gérin-Lajoie avec Amable Gélinas, les charges imposées, ainsi que les avantages conférés par cette donation des époux Grenier sont transférées aux nouveaux époux.

Voici que, par un assez long détour, nous sommes revenus à Antoine Gérin-Lajoie fils, dont on célèbre le centenaire et dont la carrière a été esquissée dans les premières pages du présent volume. Après les bergers, après les mages, après la foule, après la jeunesse, c'était bien au tour des ancêtres, et ils sont venus.

IV

L'HOMMAGE DE LA PATRIE

L'APPEL DE LA RENOMMÉE



L'APPEL DE LA RENOMMÉE

Une fête comme celle du 14 septembre à Yamachiche ne pouvait rester sans écho. Ou plutôt, la même ferveur patriotique qui s'était affirmée de manière si intense dans la paroisse natale d'Antoine Gérin-Lajoie, ne devait pas tarder à éclater spontanément sur d'autres points du Canada français. En effet, à peine étions-nous de retour de la célébration première, que nous arrivait de Québec, de Sherbrooke, d'Ironside, de Trois-Rivières, d'Ottawa, de Chicoutimi, de Joliette, de Nicolet, de Coaticooke, et même de la lointaine Toronto, la nouvelle de manifestations ou de témoignages divers en l'honneur d'Antoine Gérin-Lajoie et de son œuvre.

QUÉBEC

A tout seigneur tout honneur. Québec, à plus d'un titre, devait s'inscrire en première ligne après la paroisse natale et l'*Alma mater*. Si Montréal

a été le premier théâtre de l'activité juvénile de Gérin-Lajoie, si Toronto a été le témoin de sa promotion au poste de bibliothécaire du parlement, bientôt suivi d'un mariage qui comblait tous ses vœux, c'est la vieille cité de Champlain qui fut le berceau de ses succès littéraires.

N'est-ce pas à Québec que, de concert avec un petit nombre de fervents, il inaugura ce que l'on a désigné "le mouvement littéraire de 1860" ? Oui, et il fut bientôt le plus ardent zélateur de ce mouvement dans un milieu où se rencontraient beaucoup des bons esprits et des bonnes plumes du Canada français, comme Philippe Aubert de Gaspé, Étienne Parent, l'abbé Ferland, F.-X. Garneau, J.-C. Taché, P.-J.-O. Chauveau, Octave Crémazie, Hubert LaRue, l'abbé Brunet, L.-J.-C. Fiset, l'abbé H.-R. Casgrain.

Québec n'a pas dégénéré; elle est restée un centre de culture française de l'esprit canadien. Un des représentants les plus accrédités de cette culture et de cette tradition canadienne et française s'est de longue date constitué le critique averti mais bienveillant de l'auteur de *Jean Rivard*, en même temps que le panégyriste de son patriotisme. A

deux reprises, M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, entretenait un auditoire québécois de cet écrivain toujours captivant malgré son classicisme un peu démodé. Dès le 14 octobre, il y eut séance académique au séminaire de Québec dont les élèves firent les frais mais à laquelle M. l'abbé Roy adressa la parole, en présence de S. E. le cardinal Bégin et de Leurs Grandeurs Mgr Ross, de Gaspé, et Mgr Langlois, auxiliaire de Québec.

SHERBROOKE ET COATICOKE

A peine l'abbé Camille Roy eut-il planté le drapeau du centenaire sur la citadelle de Québec, qu'un neveu de Gérin-Lajoie le déploya à son tour sur les hauteurs de Sherbrooke, capitale des Cantons de l'Est. Le 25 octobre, M. Fred Gélinas, frère cadet de l'abbé Joseph, y faisait devant le cercle des voyageurs de commerce une causerie sur Antoine Gérin-Lajoie, où le souvenir de la fête d'Yamachiche et la tradition familiale se mêlent agréablement au récit de la vie de l'auteur et du patriote et à l'appréciation de son œuvre.

Ce qui ajoute singulièrement à l'intérêt de la

contribution de M. Fred Gélinas, c'est que, pour préparer et prononcer sa conférence, il a dû faire trêve à des préoccupations professionnelles d'ordre tout différent. Certes, les mânes de l'auteur disparu ont dû en éprouver un double plaisir. Car, si Gérin-Lajoie prêcha le retour au sol et le progrès des méthodes agricoles, il prêcha aussi le développement du commerce et de l'industrie. La commercialisation de la littérature ne lui inspirait guère d'enthousiasme; mais, en revanche, le relèvement des arts usuels en général par la diffusion de la culture désintéressée de l'esprit fut toujours un de ses thèmes favoris.

Dès 1853, il se montre dans son journal intime juge très clairvoyant de l'heureuse influence exercée au sein d'une région agricole par le développement du commerce et de l'industrie. A la recherche de la région la plus avantageuse en vue de l'établissement de trois ou quatre de ses jeunes frères, il signale les immenses ressources que recèlent pour l'industrie canadienne les forêts et les chutes d'eau de l'arrière-pays de Shawinigan. Sa proximité d'Yamachiche doit le faire préférer pour le moment

à la région des Bois francs ou des Cantons de l'Est sur la rive sud du Saint-Laurent.

D'autre part, il reconnaît que l'arrière-pays de Shawinigan, manquant de voies de communication et situé comme il l'est alors à une extrémité du monde civilisé, est moins bien partagé que les Cantons de l'Est au point de vue du commerce. Si Gérin-Lajoie revenait aujourd'hui après ce laps de soixante-onze ans, il trouverait que ses prévisions les plus optimistes ont été réalisées dans l'une et l'autre région. Dans l'une comme dans l'autre, il relèverait la présence de Gérin de sa propre lignée, voire même de Gérin de sa propre descendance, qui, ma foi, s'y tirent passablement d'affaire.

Ainsi, à Sherbrooke, il trouverait son neveu Fred Gélinas engagé dans le commerce de l'outillage utilisé par l'industrie laitière, comme son frère Henri l'est de son côté, à Yamachiche et Montréal, dans l'inspection des fabriques et produits de cette même spécialité.

Lors de la fête d'Yamachiche, quelqu'un faisait observer, avec une légère pointe de malice peut-être, que l'aîné des fils d'Antoine Gérin-Lajoie avait préféré à toute autre la carrière de l'avocat et s'y était

distingué. C'est vrai, et deux de ses fils marchent sur ses traces.

Mais après tout il n'y a rien là qui doive étonner: ce pourrait bien être le reflet de cette phase de la vie de Gérin-Lajoie où il s'appliquait à l'étude du droit, non sans ferveur, et se proposait même de faire son chemin au barreau. Encore moins faut-il s'étonner de voir la faculté juridique l'emporter chez deux petits-fils d'Antoine Gérin-Lajoie qui ont pour aïeul un avocat et juriste aussi éminent que l'était sir Alexandre Lacoste et pour mère Marie Lacoste dont les aptitudes et les connaissances en ce difficile sujet ont bel et bien fourni leurs preuves.

M. Montpetit a parlé fort aimablement aussi, trop élogieusement même, de l'effort littéraire du deuxième fils d'Antoine Gérin-Lajoie. Mais ce fils "trop peu connu de ses compatriotes", n'aurait pas été fâché d'entendre dire à ce moment que l'auteur de *Jean Rivard* avait eu parmi ses enfants un imitateur au moins de son héros. Oh! une assez pâle imitation, sans doute, car les copies restent toujours au-dessous de l'original. Mais enfin ce brave garçon a fait de son mieux, et depuis trente-sept ans, à travers bien d'autre occupations, s'est

appliqué au défrichement et à la culture d'une terre sise à la lisière du comté de Compton, aux sources d'un des tributaires de la Saint-François. Ce qu'il a fait prouve au moins la sincérité de ses convictions et la persistance de l'idée transmise par son père.

Dans ce même pays de vallons et de petits plateaux rayonnant autour du centre manufacturier et commercial de Coaticooke, un troisième fils de l'auteur de *Jean Rivard*, Auguste, a montré d'autre manière que l'idée d'Antoine Gérin-Lajoie n'était pas destinée à mourir avec lui, mais se retrouverait vivante et agissante dans l'orientation sociale de plusieurs de ses enfants.

Ce troisième fils, peu porté dans son jeune âge vers les études et les professions libérales, a su combiner dans sa vie la pratique du mariage hâtif et de la famille nombreuse en honneur dans nos campagnes avec l'esprit d'entreprise des Américains en matière industrielle et commerciale. Il a montré comment un jeune homme sans de grandes ressources pécuniaires peut se créer une situation enviable en s'initiant à une industrie rurale nouvelle et susceptible d'extension, plutôt que de rester perdu

dans une grande ville où sa perspective la plus brillante aurait été d'occuper un emploi secondaire dans quelque vaste établissement.

A son genre d'initiative, l'auteur de *Jean Rivard* aurait assurément applaudi de tout cœur; car il y aurait vu, en même temps que le règlement du problème individuel du jeune citadin, une solution propre à favoriser la diffusion dans nos campagnes, qui en ont parfois grandement besoin, des capitaux et de l'esprit des affaires émanant des centres urbains.

Au reste, nous n'aurions à nous éloigner que fort peu de Coaticooke pour trouver maint cultivateur, qui, sans reproduire tous les traits de *Jean Rivard* s'en rapproche suffisamment pour établir la réalité du type. Mon frère Auguste vient de me communiquer une brochure sur la colonisation des Cantons de l'Est écrite peu d'années après la première publication du roman social de mon père.⁽¹⁾

Quelques-uns des vaillants défricheurs mentionnés dans cet opuscule habitaient le canton de Clifton ou celui de Hereford, à peu de distance de

(¹) L'auteur principal en est l'abbé J.-B. Chartier et sa lettre est datée de Coaticooke, mars 1871. Voir p. 41, 42

l'emplacement de ma propriété actuelle de Claire-fontaine, dont je devais faire l'acquisition en 1887. Ils se nommaient Théophile Boulay, (dont mon frère Auguste devait épouser la petite-fille); Joseph Courtemanche, Guillaume Martineau. J'ai connu ces deux derniers dans leur vieil âge, deux beaux exemples d'énergie et de sagesse paysanne. Il m'a été donné de causer fréquemment avec Guillaume Martineau, décédé il y a moins de deux ans, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Sorte d'"autorité sociale", comme en recherchait jadis LePlay, il ne lui manquait pour être un Jean Rivard parfait qu'un peu de lettres; et cette lacune, il la comblait amplement par les ressources d'un jugement très sûr et d'un esprit très fin. Or, dans cette seule paroisse de Sainte-Edwige, j'ai connu au moins cinq ou six autres cultivateurs d'intelligence à peu près aussi ouverte que la sienne. Et parmi ceux de la génération actuelle, j'en connais plusieurs qui dans l'ensemble ne le cèdent guère aux anciens. Déjà, dans ses traits essentiels, du moins, le rêve de Gérin-Lajoie se trouve réalisé.

Je m'amusais à parcourir les pages de cette brochure en vue d'y relever quelque allusion à *Jean-*

Rivard, paru sept ou huit ans plus tôt (à peu près vers le temps où Guillaume Martineau et sa vaillante épouse, partis du village de Compton, s'enfonçaient dans l'épaisse forêt de Clifton), je ne trouvais pas ce que je cherchais. Non, mais j'y trouvai mieux. J'y trouvai le *Canadien errant* utilisé comme moyen suprême d'enrayer l'exode des nôtres. Ce fut pour moi un véritable trait de lumière: j'aperçus alors l'unité du mobile directeur dans cette vie commencée sur la chanson du *Canadien errant* et se couronnant du roman de *Jean Rivard*, le défricheur et cultivateur éclairé que ne rebute aucun obstacle.

IRONSIDE ET OTTAWA

La Gatineau, rivière aux flots sombres, sortie de la vaste solitude du nord, de ce plateau laurentien où, vers la ligne de partage des eaux, ses sources avoisinent celles de l'Ottawa, dont elle va finir par être tributaire, et se rapprochent des sources de l'Abitibi, de celles de l'Harricana, de celles de la Nottaway, qui s'épanchent dans la baie d'Hudson, et aussi de celles de la Saint-Maurice et de celles de

la Saguenay qui dévalent dans la direction du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ouvert sur l'Atlantique. Rivière au cours tantôt tranquille, endormi dans le lit évasé de quelque lac aux formes capricieuses, tantôt agité, tumultueux, écumant entre des rives resserrées dont elle n'a pu éroder le dur granit, et bordées seulement d'une haie de conifères, rigide parure de bayonnettes sur le roc surplombant.

Puis, lorsque arrivée presque au bout de sa longue course et ayant contourné la grosse montagne de Chelsea dont les sables ferrugineux ont naguère alimenté les forges d'Ironside, la Gatineau se prépare à mêler ses eaux à celles de l'Ottawa, il apparaît sur sa rive gauche un groupe de constructions imposantes; c'est le collège de Saint-Alexandre, dirigé par les RR. PP. du Saint-Esprit.

Sans nous attarder pour le moment à l'examen de ces constructions. suivons le cours de cette rivière Gatineau, dont le nom rappelle un des premiers acquéreurs de fiefs dans Yamachiche; suivons-le jusqu'à son confluent avec l'Ottawa. Ici les réminiscences historiques surgissent à tous les pas. Cette assez large mais mince nappe d'eau qui tombe à pic de la rive ouest de l'Ottawa, vis-à-vis du

petit village construit à l'embouchure de la Gatineau, c'est le Rideau, déservoir de la rivière du même nom, ainsi désigné par notre grand Champlain lui-même. C'est aussi lui qui a baptisé la chute de la Chaudière, un peu plus haut sur l'Ottawa et nombre d'autres endroits passés en route pour le pays des Hurons.

Noms toujours expressifs, appropriés, faisant image, parfois jaillissement spontané de l'impression produite sur l'esprit du voyageur, du canotier, par le silence et le mystère de ces grands bois, à peine interrompu par le grondement lointain de la cataracte, le bruit cadencé de l'aviron, le chant d'un oiseau ou le passage furtif d'un animal sauvage dans les broussailles de la rive.

Et maintenant revenons prendre place au bord de la grande route qui longe la Gatineau, et, tournant le dos à la montagne de Chelsea sur la rive opposée et à l'îlot de Sainte-Marguerite avec sa couronne de hauts pins, embrassons du regard l'ensemble des bâtiments qui se succèdent à diverses hauteurs dans la verdure des gazons et se détachent sur le fond gris ou sombre des bois. C'est un beau coup

d'œil et très suggestif, si on prend la peine de l'analyser.

Cette masse un peu confuse d'éléments disparates trahit les étapes de plus d'une transformation d'ordre social. Et d'abord, la grosse maison de pierre d'assez bel aspect et occupant une situation dominante sur la première terrasse, mais aujourd'hui en partie masquée par la chaufferie centrale de l'établissement et devenue le couvent des religieuses chargées de l'économie ménagère du collège, n'est autre que l'ancien manoir d'Alonzo Wright. On connaît l'histoire de Philemon Wright, ce Yankee du Massachussetts, venu au commencement du siècle dernier s'établir au confluent de la Gatineau et de l'Ottawa, et qui fut le premier organisateur de la grande exploitation de nos richesses forestières et de leur exportation aux Iles-Britanniques.

Alonzo Wright fut le digne successeur d'un tel père, grand capitaine d'industrie, "roi de la Gatineau", en même temps que député à la Chambre des Communes, et comme le Charlemagne des Francs conservant ses habitudes de rural, de campagnard. Mais rien de ce qui est humain n'est éternel. Char-

lemagne n'est plus, Alonzo Wright est disparu à son tour et ses héritiers ont dû se défaire de la ferme d'Ironside, qui est devenue la propriété d'un ordre de religieux français voué à l'apostolat en terre étrangère.

Les RR. PP. du Saint-Esprit ont érigé cette assez haute et vaste construction qui domine le manoir et les bâtiments de ferme laissés par les Wright. Nouvelle transformation plus radicale encore, leur établissement au début du collège d'agriculture, a perdu ce caractère d'originalité; il est maintenant collège classique sur le modèle de ceux que nous avons déjà dans le pays. Nécessité de l'existence, sans doute, pour ces excellents religieux; réaction du milieu social, la même qui récemment déterminait une de nos grandes écoles de commerce à adopter le programme d'études des collèges classiques, et engageait les dirigeants du haut enseignement en France à se prononcer pour "la réforme classique de l'enseignement secondaire".

D'autre part, il faut bien le reconnaître, si la discipline et les programmes actuels de l'enseignement supérieur chez nous préparent de bons citoyens et d'ardents patriotes, ce n'est que par exception et

par accident qu'ils livrent des *Jean Rivard*. Ceux de cette dernière catégorie dont on relève des exemplaires ou de bonnes imitations dans nos campagnes sont presque toujours des cultivateurs aux heureuses dispositions naturelles, plutôt que des bacheliers en rupture de ban.

C'est bien ainsi que l'entendait Antoine Gérin-Lajoie: son héros sort du collège pour prendre la hache du défricheur, mais c'est avant d'avoir terminé son cours d'études et par suite du décès prématuré de son père. C'est bien ainsi que l'entend M. Édouard Montpetit, si je saisis bien le sens de certain passage de son discours d'Yamachiche. Normalement, le collège classique ne saurait par lui seul préparer une classe d'hommes supérieurs dans les arts usuels de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et pourtant de ce côté se trouve la plus inquiétante lacune de notre organisation sociale.

En attendant que notre peuple se forme de l'enseignement une conception plus large, moins exclusive, ou que l'imminence du danger brusquement lui impose la réforme nécessaire, notre clergé avec le discernement qui est une de ses grâces d'état,

accepte Gérin-Lajoie en bloc et, dans ses collèges proclame *Jean Rivard* type par excellence du patriote canadien. Le collègue Saint-Alexandre est un des premiers à hisser le drapeau du héros défri-
cheur et cultivateur.

Ce 6 de novembre, le temps était encore agréable; comme à Yamachiche, la nature conspirait avec nous. Pour franchir les cinq milles qui séparent Ironside de la capitale, j'avais l'honneur d'accompagner M. le président de la Chambre des Communes, l'honorable Rodolphe Lemieux et le bibliothécaire du Parlement, M. J. de la Broquerie Taché.

On entend dire parfois que les tracasseries de la vie politique ont pour effet de gâter le caractère. Elles n'ont pas, semble-t-il, altéré celui de M. Lemieux. Elles ne lui ont assurément pas fait oublier ses anciens condisciples, ni sacrifier ses goûts de littérature et d'art, ni mettre une sourdine à son patriotisme canadien. Son beau geste, cette journée-là, allait attester à la fois la délicatesse de ses procédés, sa maîtrise de la parole française, la sincérité et la générosité de son dévouement à la cause commune.

M. de la Broquerie Taché dont j'eus l'avantage

de faire la connaissance il y a déjà bien des années lorsqu'il était le secrétaire et une des têtes dirigeantes de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, avait bien voulu me transmettre à Clairefontaine, par Coaticooke, l'invitation des RR. PP. du Saint-Esprit. Je fus particulièrement sensible à ce témoignage de bonne amitié de la part d'un homme qui, rattaché par les liens de la parenté à la famille de l'illustre Pierre Boucher, seigneur fondateur d'Yamachiche, a lui-même joué un rôle de première importance dans le développement économique de nos campagnes.

Quelle bonne et cordiale réception nous attendait au collège Saint-Alexandre! Les directeurs et professeurs de l'établissement s'empressaient à notre rencontre, nous souhaitaient une amicale bienvenue, tandis que leurs élèves distribués sur la terrasse ou sur les gradins donnant accès au péristyle, applaudissaient et acclamaient les visiteurs, et surtout l'honorable président de la Chambre des Communes.

Puis aimablement nous fûmes conviés à des agapes où l'excellence des mets et de leur préparation rivalisait avec l'aménité et la cordialité de nos

hôtes et le charme de leur conversation pour nous faire passer un délicieux moment. Le personnel dirigeant et enseignant de cette institution se recrute sur bien des points de la France. Le P. LeGallois, supérieur est Normand, je pense, mais c'est aussi un héros de Verdun; et j'avais pour voisins à table, d'un côté un Lorrain, si j'ai bonne mémoire, et de l'autre, un Breton.

Du réfectoire, nous passâmes au fumoir, et bientôt nous nous rendîmes à la salle des séances. Le cercle Laval du collège Saint-Alexandre, après avoir commencé la journée par un pèlerinage de ses membres au tombeau de Gérin-Lajoie, avait organisé pour l'après-midi une séance littéraire et musicale. Par lui-même le programme de cette séance était une œuvre d'art. En première page figurait un portrait de Gérin-Lajoie, crayonné en couleur dans l'encadrement d'une feuille d'érable, surmontant une charrue et couronnée par une croix. Au verso de la dernière page, les strophes d'ouverture du *Jeune Latour* étaient reproduites dans un cartouche d'enroulements et de feuilles d'érable.

La partie littéraire du programme consistait en une allocution du R. P. LeGallois, supérieur du

collège, une conférence de M. l'abbé Marleau sur Antoine Gérin-Lajoie et une allocution de l'honorable M. Lemieux. Le tout agrémenté de la musique d'un excellent orchestre et de la récitation d'un monologue canadien, fort bien rendu par M. Auguste Rivard.

La conférence de M. l'abbé Marleau, fort bien conçue et amplement documentée, sentait parfois la poudre et, sur cette frontière de l'Ontario, rappelait fièrement la devise inscrite dans l'écusson au centre du programme: Dieu et notre langue. Elle fut prononcée en deux parties et durant l'intermède la complainte du *Canadien errant* fut magistralement rendue par le chœur.

M. François Schryburt, ancien élève du collège et nouvelliste au *Droit*, a donné un excellent compte rendu de la célébration et nous sommes heureux de pouvoir y renvoyer le lecteur désireux d'obtenir un récit plus circonstancié. Mais on ne nous pardonnerait pas d'omettre de reproduire ici l'allocution de M. le supérieur, ainsi que celle de l'honorable M. Lemieux.

"Monsieur le Président. La confiance de vos concitoyens et le choix de vos pairs à la Chambre fédérale vous ayant appelé à présider aux intérêts généraux du Canada, ils sont rares les instants de loisir que vous laissent vos importantes fonctions. Aussi est-ce pour nous un insigne honneur et un objet de réelle fierté que vous ayez bien voulu vous arracher à vos affaires d'État pour venir présider notre fête de famille".

"D'ailleurs, nous savons que vous envisagez votre mandat électoral non seulement comme un exercice de l'Autorité et une participation au pouvoir suprême, mais bien plutôt comme une sorte de paternité morale bienveillante et toujours attentive aux moindres intérêts de vos administrés. Or, à ce titre, un certain nombre de nos élèves sont aussi vos enfants, puisqu'ils appartiennent à votre circonscription de Gaspé. Aussi, vous ne serez pas étonné qu'ils vous aient eux-mêmes présenté à leurs camarades et que tous, ici, sachent parfaitement avec quelle sympathie et quel affectueux respect votre nom est prononcé et béni par tous les Canadiens qui vivent "en bas de Québec". Mais ce n'est pas seulement "en bas de Québec", ni sur les rives de l'Ottawa et du Saint-Laurent que brille l'éclat de votre renommée. Les nombreux amis que vous comptez en France, — et j'en connais quelques-uns, monsieur le président, — s'unissent

également à vos compatriotes pour admirer en vous les remarquables talents d'intelligence et les richesses de cœur que Dieu vous a départis."

"Aussi bien, pourquoi vous présenterais-je à une assistance qui connaît votre activité bienfaisante et votre inlassable dévouement. Permettez moi plutôt de vous présenter l'Oeuvre à laquelle vous daignez donner aujourd'hui une telle marque de bienveillance.

"Le Collège Apostolique de Saint-Alexandre fut fondé le jour de Noël 1911 (il y aura bientôt treize ans). Comme il arrive en ces sortes d'œuvres, ses débuts furent humbles et difficiles. Cependant, déjà vingt de nos Anciens sont parvenus au Sacerdoce; d'autres seront demain l'honneur de la société et de l'Église. Et je suis très reconnaissant au cher abbé Croteau, le distingué président de nos Anciens, d'être venu ici pour être témoin de ce passé que j'évoque. La moisson qui lève en ce moment est digne des chers anciens et chargée des plus belles espérances. Pussions-nous, selon l'expression de Malherbe, voir "les fruits passer à promesse des fleurs". Une ère de prospérité, en effet, semble s'ouvrir pour notre Établissement qui devient mieux connu et plus estimé: votre présence ici, messieurs n'en est-elle pas une preuve; et comment ne pas l'envisager comme un heureux augure. Cette prospérité, je la reconnais d'autant plus aisé-

ment qu'arrivé depuis peu sur cette terre bénie du Canada, je ne suis que le bénéficiaire de mes prédécesseurs et de mes collaborateurs. Grâce aux labeurs de ces derniers, nos enfants sont actuellement animés d'un esprit de famille du plus bel aloi. Assurément, si La Fontaine les avait connus, il n'aurait jamais écrit que "cet âge est sans pitié". En tout cas, nous nous efforçons, nous, de ne pas être sans pitié pour cet âge, et nous tâchons de découvrir, puis de développer, sous la légèreté pétillante de leur jeunesse, les fortes qualités d'une race qui, chaque jour, s'affirme davantage".

"Il y a quelques jours, le très hon. Mackenzie-King envoyait un magnifique message à l'hon. Dr Béland, à Versailles: "Il y a quatre cents ans, disait-il, des voyageurs partis de France ont révélé à l'Europe les terres nouvelles qui sont devenues aujourd'hui le Canada. Comme fondateurs de la Nouvelle-France, ils ont posé les assises d'une grande Nation". Depuis ce temps, en effet, le Canada a pris, petit à petit, conscience de sa personnalité morale. Il a maintenant sa littérature, son histoire, ses hommes d'Etat, et, assurément, trois siècles suffisent pour que la cendre de ses morts ait créé la patrie canadienne.

GÉRIN-LAJOIE

"Mais, si cette idée de patrie animait le cœur des Taché, des Langevin, des de Boucherville et de tous ceux qui "fidèles aux traditions de vaillance et de loyauté qu'ils avaient reçues de la France' ont, par leurs faits et gestes, écrit l'histoire du Canada, qui donc a, le premier, fait passer dans ses chansons populaires l'idée du patriotisme ? C'est bien Gérin-Lajoie, dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire. Or, l'amour de la patrie, l'attachement au sol natal, la fidélité à la langue et aux traditions du pays, tout cela ne fait-il pas partie du patrimoine moral de l'homme d'honneur, et par conséquent, tout cela ne doit-il pas rentrer dans notre programme d'éducation ? C'est pour cette raison que, de même que nous avons eu, l'an dernier, notre journée de Dollard, ainsi nous avons voulu organiser cette séance Gérin-Lajoie, pour stimuler dans l'âme de nos enfants l'attachement aux nobles traditions qui font les grands peuples.

"Or, par son *Jean Rivard*, ses *Soirées Canadiennes*, son *Foyer Canadien*, Gérin-Lajoie appartient aussi à la littérature. C'est pour cela que nous avons laissé l'initiative de cette fête aux membres de notre Cercle littéraire Laval, qui a choisi comme conférencier M. l'abbé Marleau, autrefois membre du

Cercle, et l'un de nos Anciens les plus dévoués.

"Je vous remercie donc, M. le président, d'une manière toute particulière, au nom de nos jeunes gens du Cercle littéraire Laval, de leur avoir fait l'inappréciable honneur d'accepter leur invitation.

"Quant à vous, M. de la Broquerie Taché, vraiment votre place était bien à cette fête. D'abord, avec le nom glorieux que vous portez, peut-il être une seule fête patriotique, canadienne, où vous ne soyez à votre place ? Mais vous avez un titre plus personnel, plus intime à notre reconnaissance : deux de vos fils ont été la gloire de cette Maison. L'un d'eux vient de nous quitter pour aller en France : et nous gardons de son exquise délicatesse un souvenir si fidèle que nous formons tous le vœu de le voir revenir un jour prendre sa place parmi les Directeurs de St-Alexandre. Enfin ne continuez-vous pas à la bibliothèque du parlement l'œuvre commencée par Gérin-Lajoie ? Votre présence ici rend donc le souvenir de celui-ci plus vivant parmi nous.

"Mais ce souvenir devient presque une réalité vivante puisque nous avons la bonne fortune, Monsieur Gérin-Lajoie, de vous posséder au milieu de nous. Au charme de votre présence, vous ajoutez l'éclat d'un nom désormais illustre. Puissiez-vous, parmi les chants que nous allons vous faire entendre, reconnaître l'un ou l'autre de ceux dont votre père berça votre jeunesse.

"Messieurs, quand nous étions encore sur les bancs du Collège, nos maîtres apercevant à l'horizon certains signes inquiétants, nous annonçaient un avenir sombre. Je me souviens encore de l'un d'eux qui nous parlait du "tournant de l'histoire" et qui voulait que nous forgions en nous "des âmes de géants". Et comme ces expressions revenaient souvent sur ses lèvres, nous souriions parfois de l'entendre les répéter. Hélas! Qu'il avait raison! A quels événements gigantesques il nous a fallu prendre part! Et quelle histoire de Titan nous avons dû écrire de notre sang. Ah! pour vivre une telle histoire il n'était pas excessif de souhaiter que nous eussions des "âmes de géants".

"Ce que l'avenir réserve à cette jeunesse qui monte, Dieu seul le sait. Et nous nous garderons de rien pronostiquer. Mais puisque aussi bien notre seule ambition et notre but sont de donner de nombreux et saints prêtres à l'Église du Canada et aux Missions, nous avons à former en eux des hommes de caractère, de droiture et d'honneur. Or, votre présence, Messieurs, nous permet de leur présenter des exemples vivants d'un tel idéal. Et la sympathie dont vous nous honorez nous apporte un réel réconfort et un encouragement. C'est pour cela que je vous prie d'agréer l'hommage de notre profonde et sincère reconnaissance."

ALLOCUTION DE
L'HONORABLE RODOLPHE LEMIEUX,
PRÉSIDENT DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

"Mon révérend Père, MM. les professeurs, messieurs: Je vous remercie de votre accueil sympathique. Les paroles si flatteuses de votre distingué directeur à mon adresse m'honorent et m'émeuvent. Il a touché une corde bien sensible lorsqu'il m'a rappelé la "sorte de paternité morale" dont je serais revêtu dans cette enceinte où se forment à la science et à la vertu dix-sept enfants de mes électeurs de Gaspé. Je m'incline devant le prêtre-soldat, car je ne saurais oublier qu'il fut l'un des héros de la Grande guerre. Le ruban rouge qui fleurit sa boutonnière, nous rappelle à tous qu'il fut blessé à Verdun — Verdun, qui, suivant l'expression d'un éminent académicien, restera comme un *bûcher d'honneur qui flamboie dans la grande histoire*".

Il m'est agréable de constater que l'œuvre hautement civilisatrice du Clergé français au Canada est continuée par des religieux de cette trempe. Leur présence au milieu de nous, Canadiens français, est un enseignement. Avec eux et par eux, nos

ancêtres, au lendemain de la cession, apprirent à compter sur eux-mêmes et à défendre le seul héritage qui leur avait été légué: la fidélité inébranlable au culte catholique, l'attachement aux traditions nationales, l'ardent amour pour la langue française.

Oui, ce sont ces missionnaires qui ont sauvé notre race dans l'Amérique du Nord, au contact d'une majorité utilitaire, en la préservant de l'assimilation, en la groupant dans la paroisse à l'ombre du clocher et du manoir seigneurial.

Touté l'œuvre de Gérin-Lajoie, dont nous célébrons le centenaire, est une hymne à la gloire du prêtre et du colon, ces deux pierres d'assises de la nationalité. Il a voulu, dans son *Jean Rivard*, fièrement camper le paysan canadien-français, le montrer tel qu'il doit être s'il veut assurer sa survivance, les pieds dans les sillons et le regard tourné vers le ciel.

Ce n'est pas dans un discours impromptu, que je voudrais analyser la thèse de Gérin-Lajoie. Si je voulais la résumer, je dirais que ce patriote ardent, ce penseur modeste et bon, a exalté l'amour de l'agriculture parce qu'il savait que les races ne sont fécondes et fortes que si elles demandent au sol la sève vigoureuse qui se transforme en moisson.

Je salue la présence de son fils, M. Léon Gérin-Lajoie, économiste distingué, littérateur brillant,

membre de la Société royale. Élève de LePlay, il connaît aussi l'œuvre de Leroy-Beaulieu. Celui-ci ne s'est-il pas inspiré de la thèse de *Jean Rivard*, lorsqu'il a signalé au monde intellectuel le *Miracle canadien*? S'il est vrai comme il l'affirme que le Canada français double sa population tous les trente ans, quel magnifique avenir est réservé aux descendants des 60,000 colons de 1763! Oui, c'est en restant fixés au sol, c'est en maintenant la civilisation latine et française, c'est en préservant leur culture morale et religieuse, que les Canadiens français deviendront un grand peuple. Et c'est en se respectant eux-mêmes qu'ils se feront respecter par les autres groupes ethniques qui luttent avec eux et parfois contre eux, dans les vastes champs du Nouveau-Monde.

Messieurs, le Parlement du Canada se devait à lui-même de s'associer officiellement à l'hommage que vous rendez aujourd'hui à la mémoire de Gérin-Lajoie.

Permettez, monsieur le supérieur, au Président de la Chambre des Communes, de fonder le prix de *Gérin-Lajoie*. Il sera décerné à l'élève qui par l'excellence de sa conduite et sa culture de la langue française, sera cité en exemple par ses maîtres et ses compagnons d'études, comme autrefois Gérin-Lajoie au collège de Nicolet.

Je suis heureux de voir à mes côtés, l'héritier

en ligne directe de Gérin-Lajoie, à la Bibliothèque du Parlement. M. de la Broquerie Taché qui vous a donné son fils, porte un beau nom. Son ancêtre, Étienne-Pascal Taché, fut l'ami de notre héros. Pendant que l'historien préconisait dans ses écrits la cause du gouvernement responsable, l'homme d'État s'en faisait le champion à la tribune et dans l'arène parlementaire, où elle devait heureusement triompher.

Un dernier mot.

J'ai beaucoup admiré la conférence que nous venons d'entendre. Clarté de l'idée, ordonnance de la phrase, méthode et mesure, rien n'est à retrancher de cette étude sur Gérin-Lajoie.

Mais quel plus beau couronnement à la fête littéraire où vous nous avez conviés, que ce chant si grave et si empoignant du *Canadien Errant* !

Gérin-Lajoie fut non seulement un penseur, un économiste, un historien. Le patriote s'est aussi servi du verbe français comme d'un clavier d'où il sut tirer une touchante mélodie où palpita l'âme de la patrie elle-même.

Est-il nécessaire d'ajouter que cette allocution du R. P. LeGallois, d'une belle diction, que ce discours de l'hon. M. Lemieux, prononcé d'abondance, furent accueillis par de chaleureuses acclamations

et que l'annonce de la fondation d'un prix Gérin-Lajoie par le président de la Chambre des Communes déclancha un tonnerre d'applaudissements ?

Certes, ses autres qualités mises à part, la fête du collège Saint-Alexandre de la Gatineau, aura toujours cette distinction d'avoir eu pour son président d'honneur le président de la Chambre des Communes du Canada, associé dans la circonstance à un prêtre français soldat de la Grande guerre. Ici le centenaire de Gérin-Lajoie revêtait décidément le caractère d'une célébration nationale, intéressant le Canada tout entier, et je dirais même d'un événement international. En effet, le Dominion pourrait-il avoir un porte-parole plus autorisé que son "First Commoner", et la France, que dis-je, la France et les nations alliées, un interprète plus digne que ce héros de Verdun ?

Tout à l'heure, comme je prêtais l'oreille à la parole forte et pénétrante de M. le supérieur, il me semblait voir surgir à ses côtés l'ombre d'un autre soldat du Verdunois, ce Joseph Adam, qui fut, en 1759, le compagnon d'armes de mon bisaïeul Jean

Gérin, sur les hauteurs d'Abraham.(1) Le paysan-soldat du Verdunois, devenu colon canadien, souriait, encourageait du regard le prêtre-soldat, le blessé de Verdun.

A travers les âges et la distance, une association spontanée des idées signalait le lien de sympathie mystérieux et résistant qui rattache l'un à l'autre les rameaux dispersés d'une ancienne et forte race. Belle leçon de patriotisme canadien et de fraternité française qui se dégageait pour tous de cette belle fête d'Ironside!

Français de France, Français du Canada, considérons-nous toujours comme des frères, ne nous traitons jamais d'étrangers. Ne sommes-nous pas, les uns comme les autres, tenus en honneur de travailler à la perpétuation et à l'expansion de la belle langue de nos pères ?

(1) Desaulniers, Vieilles familles d'Yamachiche, t. III, p. 197, indique "Verni", diocèse de Verdun, comme lieu d'origine de Joseph Adam. Sur la carte d'État-major, feuille de Metz, je ne trouve pas de "Verni", mais j'y relève, Véry, à 15 milles au nord-ouest de Verdun. "Verni" ne serait-il pas Véry, mal lu ou mal écrit dans les registres ? Détail assez suggestif, Véry n'est qu'à deux ou trois milles de Varennes en Argonne, et à 10 ou 12 milles de Grandpré. Joseph Adam, enfant de ce pays, aurait-il été attiré par la similitude des noms de lieux vers le fief de Grandpré, dont le seigneur était le parent de celui de Vafennes ?

Et puis, tout en présentant un front uni et ferme aux ennemis ignares ou invétérés du français, sachons ne rien dire, ne rien faire pour éveiller inutilement la méfiance des groupes hostiles, ou nous aliéner les sympathies de ceux qui, au sein de ces groupes mêmes, sont pour nous de chauds amis et défenseurs.

Le 10 novembre, quatre jours seulement après la célébration au collège Saint-Alexandre de la Gatineau, les cadets de l'académie de la Salle d'Ottawa, à l'occasion de la parade annuelle d'automobiles, se rendirent au cimetière Notre-Dame pour prier sur la tombe d'Antoine Gérin-Lajoie et y déposer des fleurs. (*Le Droit*, 11 nov. 1924).

Faut-il inscrire au crédit de la capitale, ou comme tribut d'un citoyen de la grande république voisine, le geste de M. Achille Fréchette ? Naguère chef de bureau à Ottawa, actuellement en séjour prolongé à San Diego (Californie), M. Fréchette, frère de notre poète lauréat, et lui-même littérateur, dès le printemps dernier, était à la recherche d'un exemplaire de *Jean Rivard*, en prévision d'une conférence sur le *French Canadian* qu'il préparait pour un auditoire d'Américaines.

TROIS-RIVIÈRES

Au confluent de la Saint-Maurice avec le Saint-Laurent (la Saint-Maurice dont l'embouchure coupée d'îles se scinde en plusieurs chenaux), Trois-Rivières a vu son progrès entravé pendant des siècles par la compétition tant de Montréal que de Québec. C'est de date relativement récente que l'exploitation des ressources forestières et l'aménagement des chutes d'eau de l'arrière-pays a imprimé un nouvel essor au développement matériel de la ville.

Le 9 novembre dernier, lorsque je m'y rendis pour assister à la séance de l'académie Saint-Thomas d'Aquin, je fus frappé de la transformation qui s'est opérée depuis un quart de siècle. Le passé et le présent, l'ancien et le moderne, le récent même, s'y entrelacent et s'y succèdent de manière inattendue et avec de pittoresques effets.

A Trois-Rivières, (ou aux Trois-Rivières, comme on dit de préférence ici), il ne reste plus guère de trace du passage de Laviolette, son fondateur en 1635, non plus que de ses premiers gouverneurs

Jacques LeNeuf de la Poterie, Pierre Boucher, Gaultier de Varennes, de ses premiers missionnaires éducateurs, comme le frère récollet Duplessis et les pères jésuites.

Même des personnages, des monuments d'une période subséquente sont en train de disparaître ou de se transformer. Ce vénérable couvent des Ursulines, dont la façade pâle regarde placidement passer la large nappe du fleuve, tandis que le grand cadran solaire fixé dans le haut du pignon cherche en vain à retenir l'ombre fugace du temps, est maintenant flanqué d'une annexe de goût plus moderne par ses matériaux et son architecture.

Complètement disparue, elle, pour faire place à une construction mieux adaptée et plus confortable, la grosse maison de caractère si accusé et à laquelle dans ma jeunesse encore se rattachait le souvenir de noms à cheval sur les deux régimes, anglais et français. Dans tout ce vieux quartier, ne voyait-on pas à l'heure du crépuscule voltiger les ombres des Tonnancourt, des Niverville, de Burton, de Carleton, de Badeaux, de Baby, de Laframboise, de Delzène, de Pélissier, d'Haldimand, et plus tard de Vallières et de Mondelet ?

Ah! si Benjamin Sulte sortait un soir de sa tombe pour visiter le nouveau Trois-Rivières, que de changements il noterait depuis son enfance! Que sont devenus les Hart, les Gouin, les Turcotte et tant d'autres? Et quelle est toute cette nouvelle agitation industrielle qui est venue suppléer celle des Baptist?

Mais pouvons-nous empêcher le temps de fuir? pouvons-nous empêcher la jeune génération de vivre sa vie comme nous vivons, ou comme nous avons vécu la nôtre? Pourrions-nous faire plus ou autrement que nous ne faisons pour la prémunir ou la fortifier davantage contre les dangers qui assaillent son âme ou mettent en péril sa vitalité nationale?

Telles étaient les pensées qui s'agitaient confusément dans mon esprit quand, dans la vaste salle du collège, remplie pour la circonstance, en présence d'un clergé nombreux et distingué, et sous la présidence de Mgr Louis Chartier, supérieur, s'ouvrit la séance de l'académie Saint-Thomas d'Aquin.

Après la cérémonie de réception de trois candidats aux honneurs académiques, M. H.-P. Pellerin,

président, et cinq de ses collègues firent, avec l'appoint d'une excellente chorale et d'un orchestre brillant, les frais d'une séance dont tout l'auditoire fut enchanté. A. de Gonzague parla de Gérin-Lajoie enfant, écolier; L. Darveau nous entretint de ses débuts dans le monde; R. Duchesne présenta une analyse très éclairante de *Jean Rivard*, et D. Livernoche, une revue consciencieuse de *Dix ans d'histoire du Canada*.

Deux essais d'ordre critique se trouvaient ainsi faire suite à deux essais de nature biographique. Durant l'intermède séparant ces deux couples, la chorale avait exécuté avec goût *Un Canadien errant*. Puis, Ivanhoe Richer récita une pièce de vers de sa composition sur Gérin-Lajoie, et le président H.-P. Pellerin, clôtura la série par un commentaire approprié de la devise du héros de la fête: Plus d'honneur que d'honneurs.

Qu'un groupe de jeunes collégiens aient pu par eux-mêmes préparer une telle séance, en fournir la forme et le fond, c'est un résultat dont peuvent bien se féliciter et les élèves et leurs professeurs. A entendre ces jeunes gens exprimer de si justes et de si nobles pensées en un langage à la fois élégant et

correct, on se sentait réconforté. Non, une nationalité dont l'intelligence est ainsi cultivée, dont le sens moral est ainsi affiné et développé, ne saurait périr. Quelles que soient les difficultés qu'elle ait à résoudre, quelles que soient les exigences ou la complexité de la situation, elle saura, si on l'y aide, se retourner, se ressaisir et s'adapter.

Aussi nos jeunes académiciens furent-ils écoutés dans un religieux silence par cet auditoire nombreux de vieux et de jeunes, et reçurent-ils les félicitations très méritées de leur supérieur, Mgr Chartier, comme aussi celles de Mgr Caron, le vénérable curé d'Yamachiche, venu tout exprès pour assister à cette nouvelle fête Gérin-Lajoie.

Elu en même temps que Mgr Caron membre honoraire de l'académie de Saint-Thomas, je remerciai de mon mieux mes jeunes amis de la marque d'estime qu'il venait de me donner. Nous regrettons que l'espace à notre disposition ne nous permette pas de reproduire ces contributions des élèves du collège de Trois-Rivières à la littérature du centenaire de Gérin-Lajoie.

Nous ferons pourtant une exception en ce qui regarde la pièce de vers d'Ivanhoe Richer, âgé de

seize ans, et qui rappelle la ferveur poétique dont était animé Gérin-Lajoie au collège de Nicolet dès ses premières classes.

Le voilà donc enfin le moment de la gloire,
Le jour d'apothéose et le temps des honneurs!
Tous les Canadiens célèbrent ta mémoire,
O modeste Gérin, et chantent tes grandeurs.

Ce soir, c'est la jeunesse, ô Gérin qui t'acclame,
Qui veut dans tous les cœurs graver ton souvenir,
Car ton œuvre pour nous est comme une oriflamme
Qui dirige nos pas, éclaire l'avenir.

Jeune encore, à quinze ans, témoin de ce délire,
Qu'au temps de Papineau l'Anglais si durement
Jura de châtier, tu redis sur la lyre
Les suprêmes douleurs du "Canadien errant".

Alors un feu divin, un feu de poésie,
Embrassa ta belle âme et parut au grand jour;
Et, le front radieux, plus tôt que Crémazie,
Tu gravis l'Hélicon avec Roger "Latour".

Mais bientôt vint pour toi le monde et ses misères,
Détruisant sans pitié projets, illusions!
Tu ne défaillis pas! Non! tes vertus austères
Avaient trempé ton cœur, dompté tes passions!

L'Idéal et la Foi! Tels furent bien les guides
Qui toujours, sans fléchir, à l'ombre de la croix,
Indiquèrent la route à tes pas intrépides,
Te murmurant tout bas: "Toujours fais ce que dois!"

Saluons, ô Gérin, ton âme généreuse,
Ton cœur sensible et bon qui pour un rien frémit!
Salut au grand chrétien dont la bouche pieuse
Ne dédaigna jamais le Dieu qui raffermir!

Puis acclamons en toi l'homme de caractère
Qui toujours dans le bien va traçant son sillon!
Chantons l'idéaliste, humble amant de la terre,
Qui rêvait à vingt ans de se faire colon!

O grand Gérin-Lajoie, en contemplant ta vie,
Peut-on ne pas frémir et ne pas s'émouvoir?
Oh! Sois fier d'un passé qu'aujourd'hui l'on t'envie,
Car tu restas toujours fidèle à ton devoir!

Et maintenant la gloire ici t'immortalise
Et jette sur ton front son éclat, ses splendeurs.
Pour souvenir gardons ta sublime devise,
Qui te résume bien: "Plus d'honneur que d'hon-
neurs."

Ivanhoe RICHER.

Le lendemain matin, je me présentais au couvent des Ursulines dont une de mes petites-cousines (née Ferron) est la digne supérieure. La révérende mère était en voyage, mais il me fut donné de causer quelques instants à travers le grillage, avec la sœur Sainte-Marguerite-Marie, dont le frère, Lucien Lassalle, doyen de notre bureau de traduction des Débats et un de mes bons amis, vient de mourir.

La sœur Sainte-Marguerite-Marie, qui, parente de notre historien Sulte, a le goût des recherches historiques et dispose d'une plume alerte et bien française, a écrit l'histoire de sa communauté. Une religieuse ursuline, récemment arrivée de France, se joignit à notre conversation et me parla en termes affectueux de l'ancien curé de Grenoble, de notre nom et de notre famille, je pense, que notre oncle

Elzéar Gérin, séjournant alors en France, avait rencontré, il y a bien près de soixante ans, et dont le souvenir est encore vénéré dans son pays.

NICOLET

Pour m'être attardé à ces intéressantes réminiscences, je dus, en compagnie de l'abbé Joseph, gagner au pas accéléré le bateau passeur qui nous transporta en quelques minutes à Sainte-Angèle de Laval, sur la rive sud du Saint-Laurent. De là, nous pouvions facilement nous faire transporter en automobile au collège de Nicolet, éloigné de dix ou douze milles.

Pendant que mon cousin négociait l'affaire avec un des chauffeurs stationnant au quai, je me disais : Quels grands seigneurs nous sommes aujourd'hui ! il y a quelques années à peine, nous aurions dû nous contenter de moyens de locomotion beaucoup plus lents et moins accommodants. Une voiture attelée à un cheval quelconque aurait été notre seul mode de raccordement au sortir d'un bateau à vapeur presque aussi lent et à longues intermit- tences de service.

Lorsque j'étais écolier à Nicolet, il n'y avait qu'une seule ligne de chemin de fer desservant cette partie du pays et Nicolet n'en bénéficiait que médiocrement. De Trois-Rivières nous nous rendions en bateau jusqu'au débarcadère du Port Saint-François (aujourd'hui délaissé), et de là nous roulions en "barouche" jusqu'au village.

Notre automobile remontait de belle allure, dans la direction du lac Saint-Pierre, la route longeant la rive sud du fleuve et coupant à angle droit les grands parallélogrammes formés par les fiefs de Bécancourt, de Godefroy, de Roqueraillade, de Nicolet. Quels beaux noms et comme l'illusion d'une échappée sur la campagne normande devenait irrésistible quand nous arrivions en vue d'une de ces anciennes habitations à la haute et large toiture encapuchonnant de massifs murs de pierre flanqués de fortes cheminées.

Ah! s'ils revenaient dans ces lieux de la Nouvelle-France qu'ils ont illustrés de leurs exploits, ces hardis militaires, explorateurs, coureurs de bois et voyageurs, Jean Nicolet, Jean-Paul Godefroy, Godefroy de Normanville, Robineau de Bécancourt, comme ils s'étonneraient des changements survenus

depuis trois siècles! Peut-être même, tout d'abord se méprendraient-ils sur notre compte, nous jugeraient-ils êtres d'espèce supérieure et nous envieraient-ils, eux les forts de l'aviron et du canot d'écorce, nos mystérieux engins de locomotion à l'essence ou à la vapeur.

Mais, s'ils séjournaient le moins au milieu de nous, ils ne tarderaient pas à s'apercevoir que nous sommes toujours humains, que malgré le progrès des arts mécaniques et des sciences exactes, nous restons chargés de toutes nos faiblesses et de toutes nos misères morales. Ils reconnaîtraient que nous changeons nous aussi, mais physiquement, et que nous disparaissions comme les choses et plus vite qu'elles.

Justement comme nous quitions la rive du Saint-Laurent pour remonter la rive droite de la Nicolet, j'aperçus la ferme et la maison de feu l'honorable M. Proulx, en son vivant membre du conseil législatif. Je n'ai pas oublié l'accueil cordial dont nous étions l'objet de la part de Mme Proulx quand, jeune écolier j'y accompagnais à l'occasion mon oncle Denis, grand ami des fils Édouard et Stephen. Tous deux ont revêtu l'armure du jésuite; l'un

d'eux est mort relativement jeune; il ne reste plus que le Père Édouard, et c'est la jeune génération qui exploite aujourd'hui le domaine.

A Nicolet même, dans la ville comme au collège, j'allais constater d'autres changements, d'autres disparitions. Une fort belle cathédrale, des édifices religieux imposants de construction relativement récente s'élèvent sur la place publique et dominant le cours de la Nicolet. Mais la vieille construction en moellons, longue et basse, le collège primitif, nous disait-on, où mon grand-père Étienne Parent fit ses études, mais qui de mon temps de collégien servait encore, notamment de local pour le bureau de poste, est disparue, comme aussi sont disparus les grands pins qui longtemps furent ici un objet d'orgueil.

De même au collège, où nous fûmes cordialement accueillis par M. le chanoine Bourgeois, supérieur et M. le chanoine Camirand, préfet des études et tout le personnel dirigeant de la maison, je ne retrouvai qu'un de mes anciens professeurs: Mgr Lahaye, ancien supérieur et doyen, mais qui de mon temps en était de beaucoup le plus jeune professeur. Dans cet intervalle de plus de qua-

rante ans, ont été emportés l'un après l'autre beaucoup de directeurs et professeurs éminents par leur science ou leurs vertus : les abbés Narcisse Bellemare, Isaac Gélinas, Moïse Proulx, Joseph Blais, Irénée Douville, Thomas Maurault, Edmond Buisson, Achille Biron, Pierre Jutras.

A l'exemple de ces historiens consciencieux qui avant de tenter d'écrire le récit d'un grand événement historique visitent les lieux qui en ont été le théâtre, j'avais assisté à la célébration de Saint-Alexandre de la Gatineau et à celle de Trois-Rivières : je m'étais documenté sur le vif. Maintenant le temps me pressait. Je voyais arriver à grandes enjambées la date fixée pour l'envoi du manuscrit à l'impitoyable imprimeur. Heureusement, Nicolet se trouvait sur le chemin de traverse qui conduisait à ma table de travail dans une tranquille retraite de la région montagneuse.

Le temps de saluer en passant les directeurs de mon ancienne *alma mater*, et je devais me remettre en route. Mais je ne voulus pas m'éloigner sans aller présenter mes hommages au digne évêque de Nicolet. Sa Grandeur Mgr Brunault était déjà grand élève de philosophie à Nicolet quand je

n'étais encore que petit élève de troisième. Déjà c'était un sage qui nous en imposait par la douceur de ses manières comme par la rectitude de sa conduite. Nous fûmes mis parfaitement à l'aise, mon cousin et moi, par la cordialité de sa réception. Mgr Brunault insista pour nous faire faire en personne la visite de sa cathédrale, dont il est un peu fier, et à juste titre. C'est un des plus beaux monuments du genre dans la province.

Le jour précédent, j'avais pu admirer les vastes proportions et la belle disposition intérieure de la chapelle du collège de Trois-Rivières. Le collège de Nicolet possède lui aussi sa grande et décorative chapelle. Certes, la magnificence des monuments religieux de cette partie du Canada français atteste hautement la prospérité matérielle de la population et surtout son attachement à la foi de ses pères.

J'aurais bien voulu pouvoir donner quelques heures à revivre le passé dans mon vieux collège, jeter un coup d'œil dans les salles d'étude, de classe, de récréation, parcourir les vastes préaux et bosquets qui s'étendent à l'arrière de l'édifice, revoir l'enceinte perdue sous les grands arbres où se tenaient l'été les séances de l'académie et où nous nous

exercions à l'art de la parole. Mais à peine arrivé, je devais me remettre en route. Une automobile de louage m'attendait à la porte pour me conduire à Saint-Léonard, éloigné d'une quinzaine de milles et où, par faveur spéciale le train rapide du National-Canadien stopperait cet après-midi-là, me permettant ainsi d'atteindre le soir-même ma destination.

Voyez-vous l'avantage assuré et la privation imposée du même coup par le progrès moderne ? Je gagne quelques heures qui me sont précieuses en vue de la prompte exécution de ma tâche ; mais, d'autre part cela m'oblige à sacrifier un plaisir délicat du cœur et de l'esprit. La vie moderne est ainsi faite : nous pouvons accomplir davantage, mais à la condition de sacrifier davantage.

Parfois, nous voudrions pouvoir appliquer les freins, nous recueillir, jeter un regard en arrière. Non, il ne t'est permis que de porter l'œil un instant à droite ou à gauche : suis le mouvement, finis ce que tu as commencé, marche, grince l'engrenage dans lequel nous sommes pris. Et quand cela se prolonge, faut-il s'étonner que la machine pensante proteste et que les hypertendus deviennent légion ?

Nicolet avait bien fait sa part pour le centenaire, il avait été au nombre des précurseurs. Mais ce n'était pas assez. Le 16 décembre, l'École normale, dont le principal est M. le chanoine Georges Courchesne, avait une très belle fête, à laquelle assistaient Sa Grandeur Mgr Brunault, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles, etc.

Or cette séance n'a fait double emploi avec aucune de celles qui l'avaient précédée: ce fut une séance, je ne dirai pas féministe, mais féminine. Ce furent des religieuses et leurs élèves qui en firent les frais, et le sujet traité fut *le Rôle de la femme à travers l'œuvre de Gérin-Lajoie*. Mon cousin l'abbé Joseph, revenu enthousiasmé de cette séance de l'École normale de Nicolet, m'écrivit: "Oeuvre remarquable, rédigée par une jeune religieuse des Sœurs de l'Assomption (sœur Thérèse du Carmel) et lue par trois jeunes filles."

L'*Echo de Saint-Justin* indique la division en trois parties de cette étude littéraire: I. — Influences féminines dans la préparation de l'écrivain. II. — La femme du colon. III. — La femme et l'éducation rurale. C'est là un bel exemple d'initiative féminine; et qu'il pourrait être utile d'imiter.

CHICOUTIMI ET JOLIETTE

Entre temps des fêtes Gérin-Lajoie avaient eu lieu en d'autres endroits très éloignés l'un de l'autre, et dont l'un même est fort distant du centre de la province: à Chicoutimi, le 4 décembre, à Joliette, le 10 du même mois.

Ces deux centres présentent ce caractère commun, que leur établissement a marqué une importante étape dans notre prise de possession de l'arrière-pays montagneux et des régions excentriques de la province française.

Joliette est située à 35 milles seulement au nord-est de Montréal, sur le cours mitoyen de la rivière l'Assomption, qui dévale des hauteurs boisées du nord laurentien pour aller après plus de 100 milles de parcours, se déverser dans le Saint-Laurent. Les 20 ou 25 derniers milles de son cours tortueux sont dans une direction presque parallèle, quoique presque diamétralement opposée à celle du grand fleuve, dans lequel elle vient se jeter à l'extrémité est de l'île de Montréal et tout près de la grande métropole même.

Ce concours de particularités géographiques a de bonne heure fait de cette rivière l'Assomption la grande pourvoyeuse de Montréal en maint produits naturels, comme le bois, par exemple, Saint-Pierre du Portage de l'Assomption fut le premier centre à se constituer pour la distribution de ce trafic, dès les premières années du régime anglais. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, Barthélémy Joliette fondait à quelque 15 milles en amont, une agglomération sous le nom suggestif de l'Industrie, changé depuis en celui de Joliette.

La colonisation de l'arrière-pays de Joliette, à travers et au delà des anciennes seigneuries d'Ailleboust, d'Argenteuil, a favorisé le développement industriel de Joliette, et par ricochet, le progrès industriel de Joliette a stimulé le défrichement de l'hinterland qui va rejoindre au nord les sources de la Mattawin, grand tributaire de la Saint-Maurice. La Mattawinie est une de nos grandes régions ouvertes à la colonisation. Si Jean Rivard avait rencontré Barthélémy Joliette, il aurait reconnu en lui un frère, un collaborateur et il lui aurait donné une cordiale poignée de main.

La fondation de Chicoutimi a inauguré notre

conquête de l'ancien "royaume" de Saguenay, qui comprend la belle et fertile vallée du lac Saint-Jean. Cela a déterminé deux résultats très importants: une immense extension de l'exploitation forestière et des industries accessoires, et, presque de même allure, la mise en valeur d'un vaste territoire agricole. Cette région a eu son "roi du Saguenay", Price, comme celle d'Ottawa a eu son "roi de la Gatineau", Wright; elle a eu aussi, comme Joliette, son grand chef d'industrie canadienne-française, Dubuc.

Malgré le vif désir que j'en avais, il me fut impossible d'assister à ces séances Gérin-Lajoie, l'une et l'autre dans un milieu économique et social fort caractérisé et comme en rêvait l'auteur de *Jean Rivard*. Le *Devoir* m'apporte le compte rendu de la séance du séminaire de Chicoutimi, donnée sous les auspices de la société Saint-Dominique, en présence de M. le supérieur, de M. le directeur, d'un clergé et d'un auditoire nombreux. La séance a duré près d'une heure et demie. M. H. Girard a raconté la vie de Gérin-Lajoie; MM. Laurent Tremblay et Marius Plamondon ont étudié Jean Rivard défricheur; M. Gérard-Adrien Larouche a

parlé du patriote. Comme entr'acte, récitation du poème de Beauchemin: *La maison des Gérin*. Enfin, M. le supérieur a souligné les leçons qui se dégagent de la vie et de l'œuvre de Gérin-Lajoie, et que celui-ci a commencé à donner dès ses années de collégien.

Apparemment, il n'a pas été beaucoup question de Maria Chapdelaine. Mais si, par hasard poussant une pointe jusqu'à la Péribonka, Jean Rivard y rencontrait la bonne Maria, et surtout au bras d'un défricheur, il serait trop galant homme pour lui chercher noise ou lui en vouloir de sa popularité en France. Après tout, Maria et ses amis sont de braves gens, que l'auteur a peints sous un jour plus favorable que ses Français de passage, et Louise Routier elle-même embrasserait Maria Chapdelaine sur les deux joues.

M. le supérieur du séminaire de Joliette, le R. P. J.-A. Charlebois, c.s.v., avait bien voulu m'inviter à assister à la séance du cercle Saint-Michel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, honorée de la présence de Sa Grandeur Mgr Forbes, de M. Guilbault, avocat, et d'un nombreux auditoire.

D'autres impérieux devoirs m'ont privé de ce plaisir.

Un compte rendu fort bien fait portant la signature de Léo Blais, que je regrette seulement de ne pouvoir reproduire ici en entier, m'apprend que quatre jeunes gens contribuèrent à l'ordre du jour, comme il suit: Ephrem Thivierge, président du cercle, *Rapprochement entre Gérin-Lajoie et l'A.C.J.C.*, qui se termine sur cette idée très juste: "Notre avenir national est entre les mains des jeunes."

Emile David, vice-président du cercle, analyse fort bien conduite de *Jean Rivard défricheur*, Philippe Valois, analyse aussi bien conçue de *Jean Rivard économiste*. Enfin, Paul-Maurice Farly, secrétaire du cercle, *La vie et l'œuvre de Gérin-Lajoie*. Et cela se clôt sur ce sentiment si beau et si bien exprimé: "O Gérin-Lajoie, quelles heures agréables tu nous as fait vivre! Avec l'hommage de notre reconnaissance, souffre que nous ajoutions encore aux fleurs déjà amoncelées sur ta tombe.

Une pareille manifestation de patriotisme éclairé de la part de jeunes élèves ne saurait que grandir dans notre esprit la réputation de dévouement et de savoir des Clercs de Saint-Viateur. Leur enseigne-

ment des sujets préparatoires à l'exercice d'un commerce ou d'une industrie, comme celui que donnent les Frères des Écoles chrétiennes ou les Frères du Sacré-Cœur, est le complément ou le correctif obligé du développement de l'enseignement classique, avec le danger de déséquilibre et de déclassement qu'il comporte.

MONTRÉAL, TORONTO

On ne s'attend pas que de grandes métropoles comme Montréal ou Toronto se préoccupent outre mesure de célébrer le centenaire du chantre de la vie simple et rurale. Certes au sein du fracas et de l'encombrement d'un grand caravansérail, une fête Gérin-Lajoie ne produirait guère d'impression ni d'effet.

Et cependant, nos grandes villes, même Montréal et Toronto, ne sont pas restées étrangères à la célébration. Tous les grands journaux de langue française émanant des grands centres en ont entretenu leurs lecteurs. Je ne me rappelle plus dans lequel des grands quotidiens, dans la *Presse* probablement, on lisait un article de l'honorable

L.-O. David, sénateur, revendiquant les titres de *Jean Rivard* au qualificatif de roman canadien par excellence. M. David n'avait-il pas été un des premiers à signaler l'apparition de ce roman social dès 1862 ? Il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps qu'il se publiait dans le même journal une autre contribution à la littérature du centenaire dû à la plume de Marcel Gélinas, étudiant en droit, fils d'Eugène Gélinas, traducteur à l'hôtel de ville, et petit-fils d'Evariste Gélinas (Carle Tom), ancien rédacteur de la *Minerve*, où lui et M. David, ont été, je pense, très liés.

Un bon ami me signale la reproduction d'un article de l'*Événement* d'il y a plus de cinquante ans, écrit au lendemain de la mort d'Étienne Parent. Cet article, probablement d'Hector Fabre, nous représente le vieux Nestor du journalisme canadien "tenant le sceptre de notre petit monde littéraire, nul n'osant se croire écrivain, s'il n'en tenait de sa main le brevet". Il avait connu Évariste Gélinas et il lui avait décerné son brevet. Il ne serait pas étonnant qu'un des petits-fils de Carle-Tom sût tenir une plume.

Même si nous n'étions redevables à Montréal

que de la présence à la célébration d'Yamachiche de tant de personnes distinguées et d'un conférencier comme Montpetit, d'un journaliste comme Héroux, on aurait mauvaise grâce de n'être pas satisfait.

Et puis, est-ce à Montréal, à Toronto ou à la capitale du Dominion qu'il faudra rendre hommage de la prochaine publication d'un volume en langue française sur Antoine Gérin-Lajoie, compris dans la série "Makers of Canadian Literature"? Les éditeurs, la "Ryerson Press", sont de Toronto; M. Louvigny de Montigny, d'Ottawa, littérateur bien connu, a été chargé d'écrire le volume par la section montréalaise de l'Association des auteurs canadiens.

On ne pouvait faire un choix plus judicieux que celui de M. de Montigny, qui manie une plume très française et, par sa filiation, se rattache aux traditions les meilleures du Canada français.

Son grand-père ne fut-il pas le fondateur de Saint-Jérôme? Et son père, ancien zouave pontifical, magistrat à Montréal, n'a-t-il pas, de concert avec le curé Labelle et Arthur Buies, entre autres, mis une plume alerte et une ardeur toute patrio-

tique à stimuler l'occupation et le défrichement de cette région du "Nord" de la province de Québec ?

Détail intéressant, c'est Louvigny de Montigny qui a révélé *Maria Chapdelaine* au public parisien (1914) et a lancé l'édition canadienne de 1916.

LA LEÇON DU CENTENAIRE

Ainsi la célébration du centenaire a été couronnée de succès. Vers le milieu de novembre, M. Pierre-Georges Roy, qui dès la première heure, fut un des fervents les plus actifs et les plus utiles du mouvement, pouvait écrire à M. l'abbé Joseph Gélinas, "Vous voyez que votre grain de sénévé a poussé."

Oui, le grain de sénévé a poussé et il a donné d'excellents fruits. Le premier a été un accroissement de la bonne renommée de Gérin-Lajoie, et surtout de sa réputation de bon chrétien, de citoyen, de patriote. Il ne faut pas s'y tromper, la croisade du centenaire n'aurait pas eu le succès que l'on sait sans l'encouragement et la participation cordiale du clergé. Celui-ci s'était vite rendu compte du salubre enseignement de morale privée et publique qui se dégage de toute l'œuvre de Gérin-Lajoie

et il avait résolu d'en vulgariser la connaissance et la pratique.⁽¹⁾ Cela explique aussi que les vertus et qualités morales et religieuses du héros de la fête aient été tout particulièrement mises en relief.

D'autre part, sa réputation d'homme de lettres n'en a pas été grandie dans la même mesure, et voici pourquoi. Les docteurs les plus éminents de nos universités ayant été appelés à se prononcer sur la valeur littéraire de l'œuvre de Gérin-Lajoie, tout naturellement ils se sont inspirés pour la circonstance de leur étude des disciplines les plus récentes, des chefs-d'œuvre les plus admirés. Dès lors, l'inévitable conclusion fut que l'écrivain dont Yamachiche célébrait le centenaire, moraliste admirable esprit clairvoyant même, reste cependant comme artiste, coloriste, portraitiste, analyste des passions humaines, ou de types humains, dans une catégorie d'écrivains vieillots et démodés.

Cela était dit avec infiniment de tact et de délicatesse, et nous devons en savoir gré à ces professeurs trop sincères pour dissimuler leur pensée mais notre peuple, notre jeunesse des écoles, dont

(1) M. C.-J. Magnan a excellemment exprimé dans sa conférence la conception du clergé à cet égard.

l'esprit est tout d'une pièce, a pu en conclure, interprétant mal la pensée des maîtres, que Gérin-Lajoie est un médiocre écrivain. Si je ne me trompe, tel n'est pas le fond de leur pensée.

Relisez l'admirable discours de M. l'abbé Camille Roy. Il y constate bien que dans *Jean Rivard* il se trouve "plus de belles idées que de belles phrases" (p. 194), observation parfaitement exacte. Au sujet des fervents du mouvement littéraire de 1860, il observe bien qu'ils "se mirent à l'école des maîtres de l'heure, mais qu'ils n'avaient pas l'heure avancée" (p. 192). Il parle aussi des "oripeaux démodés dont parfois ils enveloppèrent leurs leçons."

Mais une fois satisfaites les exigences de la technique du professeur de littérature, le citoyen, le prêtre, le sociologue (tout prêtre ne l'est-il pas à sa manière ?) reprennent leurs droits, et cela nous vaut les préceptes si judicieux et si bien exprimés que nous cueillons un peu au hasard dans son discours. Ainsi, "la littérature ne doit pas être une occupation stérile, un jeu d'esprit, l'amusement d'orgueilleux mandarins". Bravo, monsieur l'abbé. "La littérature est une fonction sociale; elle a une mission à remplir, qui ne peut oublier celui qui a l'hon-

neur de tenir une plume." (p. 191) Bravo, encore une fois.

Et ailleurs: Gérin-Lajoie "avait confié à son livre une pensée trop essentielle et trop patriotique; il y avait enfermé trop de précieuses choses de chez nous", etc. "La littérature, à cette heure matinale de son histoire (1860), devait être une littérature d'éducation, au besoin une littérature de défense." (p. 193) "Combien d'idées-forces⁽¹⁾ il y eut dans cette littérature qui claironnait vers 1860 sur le rocher de Québec!" (p. 193) Et pour finir, "Aujourd'hui, comme en 1860, nous avons besoin d'une littérature d'éducation nationale (p. 194). Trois fois bravo.

Assurément, on ne saurait s'attendre que l'écrivain qui s'est abreuvé à la source des classiques du dix-septième siècle mette dans ses écrits le brio et le clinquant du style d'un romantique; on ne saurait s'attendre que le tenant de la stricte discipline morale catholique se complaise à décrire la passion ou le vice, ou excelle à peindre les faiblesses, encore moins les turpitudes, de l'humaine nature.

(1) Le mot est de l'invention du philosophe sociologue Alfred Fouillée. On voit que la littérature et la sociologie font assez bon ménage!

Mais si Gérin-Lajoie ne parle pas la langue de Lamartine, encore moins celle de Victor Hugo (et même à ce compte il serait mal noté) : s'il n'est pas romancier réaliste à la manière de Balzac, ou psychologue à la manière de Stendhal, de Flaubert, ou même de Louis Hémon; du moins on ne saurait, je pense, lui refuser le mérite d'un style clair, précis, élégant même dans sa simplicité et sa sobriété. Or ce sont là les qualités du style le plus généralement recherchées et admirées. Sous ce rapport, notre auteur est incontestablement dans la vraie note française et moderne.

Écoutez plutôt ce qu'en dit Lafaye :

"C'est aujourd'hui surtout qu'on peut répéter ce mot de Vaugelas et de Bouhours : Le premier soin de notre langue est de contenter l'esprit, et non pas de chatouiller l'oreille... Autant le fond l'emporte sur la forme, autant l'exactitude de l'expression nous semble-t-elle l'emporter sur son éclat. Nous avons promptement pris en aversion cette école pompeuse, déclamatoire, passionnée pour les descriptions, qui sous le premier empire avait usurpé la faveur publique. Le positif a envahi jusqu'à notre littérature; elle porte comme tout le reste un cachet

populaire. Les esprits, la plupart occupés d'affaires, d'industrie, de commerce, d'administration, de politique, deviennent peu à peu insensibles à tout autre genre de beauté qu'à celui qui résulte d'une convenance parfaite entre l'idée et son expression. Jouissant plus par l'entendement que par le goût, ce qui nous plaît dans les ouvrages de l'esprit ce n'est point la splendeur des figures, la rondeur et la cadence des périodes, le coloris, le pittoresque de l'expression, les images, mais plutôt l'intervention de la raison jusque dans les petites choses, et l'attention à ne s'abandonner jamais à l'aveugle hasard pour ce qui regarde l'emploi des mots. C'est une littérature pratique et d'hommes d'affaires qu'il nous faut. Gens calculateurs et logiciens avant tout, nous mettons au-dessus de tout le plaisir de l'intelligence, celui qu'elle éprouve lorsqu'elle est satisfaite d'avoir trouvé la vérité, l'ordre, la rectitude. De sorte qu'on peut dire en général que pour nous l'art de bien parler, de parler comme il faut, se réduit à l'art de parler juste."

Rien ne saurait être utile et agréable, à mon avis, comme un échange de vues fait en toute franchise

et cordialité sur un pareil sujet avec un esprit judicieux et fin comme M. l'abbé Camille Roy, loyal et pénétrant comme M. Édouard Montpetit.

Ils tiennent le juste milieu entre les thuriféraires dénués d'esprit critique et les bourrus qui raffolent de donner le coup de pied de l'âne.

Notre bon ami M. Francis Audet, historiographe et archiviste consciencieux, membre de la Société royale du Canada, ne saurait être mis au nombre de ces derniers. Mais il paraît avoir pris sa plume la plus épaisse pour rédiger son étude sur Vallières de Saint-Réal.(1)

A propos de l'éloge de cet homme politique et magistrat prononcé devant l'Institut Canadien de Montréal, en 1847, M. Audet croit devoir faire le procès de Gérin-Lajoie.

A la vérité, le seul reproche sérieux que M. Audet ait à faire à l'écrivain disparu, c'est d'avoir dans la partie historique de son travail commis des "erreurs regrettables". Même ce reproche ne me paraît pas très sérieux, si l'on considère que Gérin-Lajoie n'était alors qu'étudiant en droit, qu'il a dû préparer cet éloge fort peu de temps après la mort de

(1) Voir les *Annales*, Ottawa, décembre 1924.

Vallières et comme substitut de l'hon. A.-N. Morin, qui s'était refusé.

M. Audet me paraît avoir commis la méprise de vouloir soumettre à une rigoureuse critique ce qui n'avait nullement le caractère d'une œuvre historique proprement dite: le simple effort oratoire imposé par les circonstances à un étudiant journaliste. A cette époque reculée de notre histoire, il aurait été difficile de se documenter à brève échéance sur les origines et les antécédents de Vallières. Songez au progrès et à la spécialisation des études et des recherches depuis trois quarts de siècle. Et pourtant encore aujourd'hui, il arrive à chacun de nous, que dis-je, à de savants archivistes, de se perdre dans le fouillis des petits faits d'un passé assez récent.

Le zèle que M. Audet a mis à démolir l'éloge de Vallières, écrit à une époque où archives et archivistes étaient encore à l'état rudimentaire dans notre pays, aurait été plus utilement dépensé à compulser l'ouvrage historique de l'âge mur de Gérin-Lajoie, tout inachevé qu'il est. Il aurait pu en faire son profit pour remettre au point certain passage de son étude sur Louis-Hippolyte LaFontaine.(1)

(1) *Les Annales*, Ottawa, oct-nov. 1924.

En somme, que l'on applique à l'œuvre de Gérin-Lajoie, les procédés d'une critique rationnelle et avertie; pour juger l'homme et l'écrivain que l'on ait soin de ne pas les isoler de l'époque et du milieu où ils sont apparus et ont pris forme, et j'ose dire que l'un et l'autre sortiront honorablement de l'épreuve du centenaire. Alors, la vie et l'œuvre de Gérin-Lajoie continueront d'inspirer et de guider utilement notre population.

Il fut non seulement un travailleur et un producteur actif en plusieurs genres, eu égard aux circonstances; il fut encore un coopérateur et excitateur utile de l'effort des autres. Son esprit fut à la fois compréhensif et pondéré. Il a préconisé le défrichement, le retour à la terre, mais sans pour cela perdre de vue les avantages de l'activité industrielle et commerciale. Il a prêché le respect du passé et de la tradition, tout en prônant l'initiative privée et le progrès des méthodes. Il a été religieux sans fanatisme, patriote sans chauvinisme. A son exemple, sachons vénérer le passé, mais que ce soit en préparant l'avenir.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

71031101.689
309.112-711A2

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	5
--------------	---

I.—ASPECTS DE LA VIE ET DE L'OEUVRE DE GÉRIN-LAJOIE

L'enfant, l'écolier, le collégien.....	9
Le jeune homme, l'étudiant.....	31
L'âge mûr, le citoyen.....	81

II.—L'HOMMAGE DE LA PATRIE

LE SIGNAL DU RÉVEIL

Les bergers et la bonne nouvelle.....	121
Les rois mages et l'étoile.....	124

LA FÊTE D'YAMACHICHE

Le village envahi.....	126
L'hosanna du matin à l'église paroissiale....	131
Le pèlerinage de relevée à la vieille maison ..	137
La représentation du soir au couvent.....	146

LE TRIBUT DE NOS LITTÉRATEURS ET DE
NOS INSTITUTIONS

La maison des Gérin, par Nérée Beauchemin	151
Sermon de M. le chanoine A. Camirand.....	155
Allocution de M. Pierre-Georges Roy.....	175
Discours de M. l'abbé Camille Roy.....	177
Discours de M. Édouard Montpetit.....	197
Discours de M. C.-J. Magnan.....	221

ÉVOCATION DES FONDATEURS ET DES
ANCÊTRES D'YAMACHICHE

Évocation des ancêtres.....	207
Pierre Boucher et ses successeurs.....	238
Les premiers habitants.....	241
Leur multiplication.....	244
Leurs progrès.....	247

L'APPEL DE LA RENOMMÉE

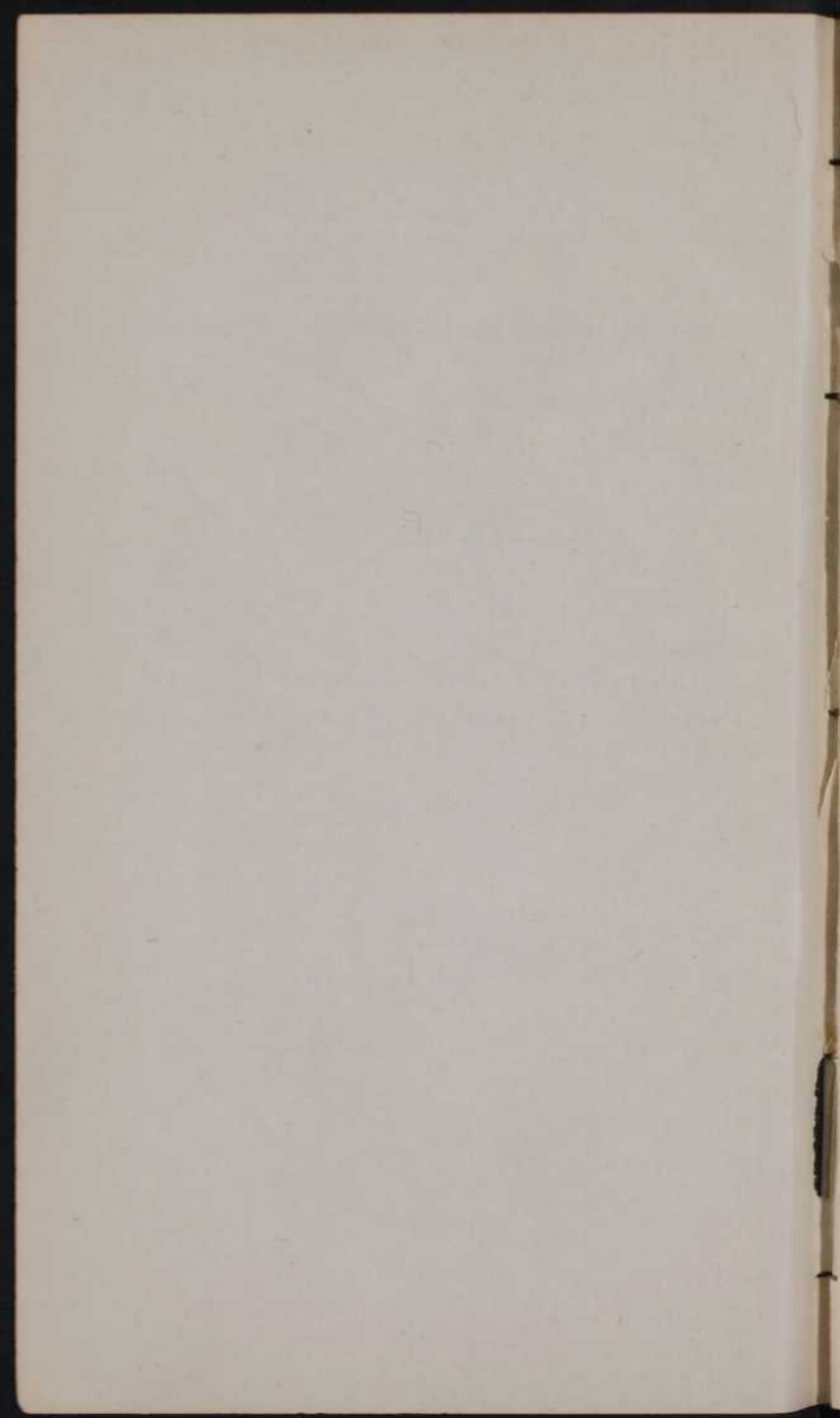
Québec.....	257
Sherbrooke et Coaticook.....	259
Ironside et Ottawa.....	266
Allocution du R. P. LeGallois.....	276
- Allocution de l'hon. Rodolphe Lemieux.....	282

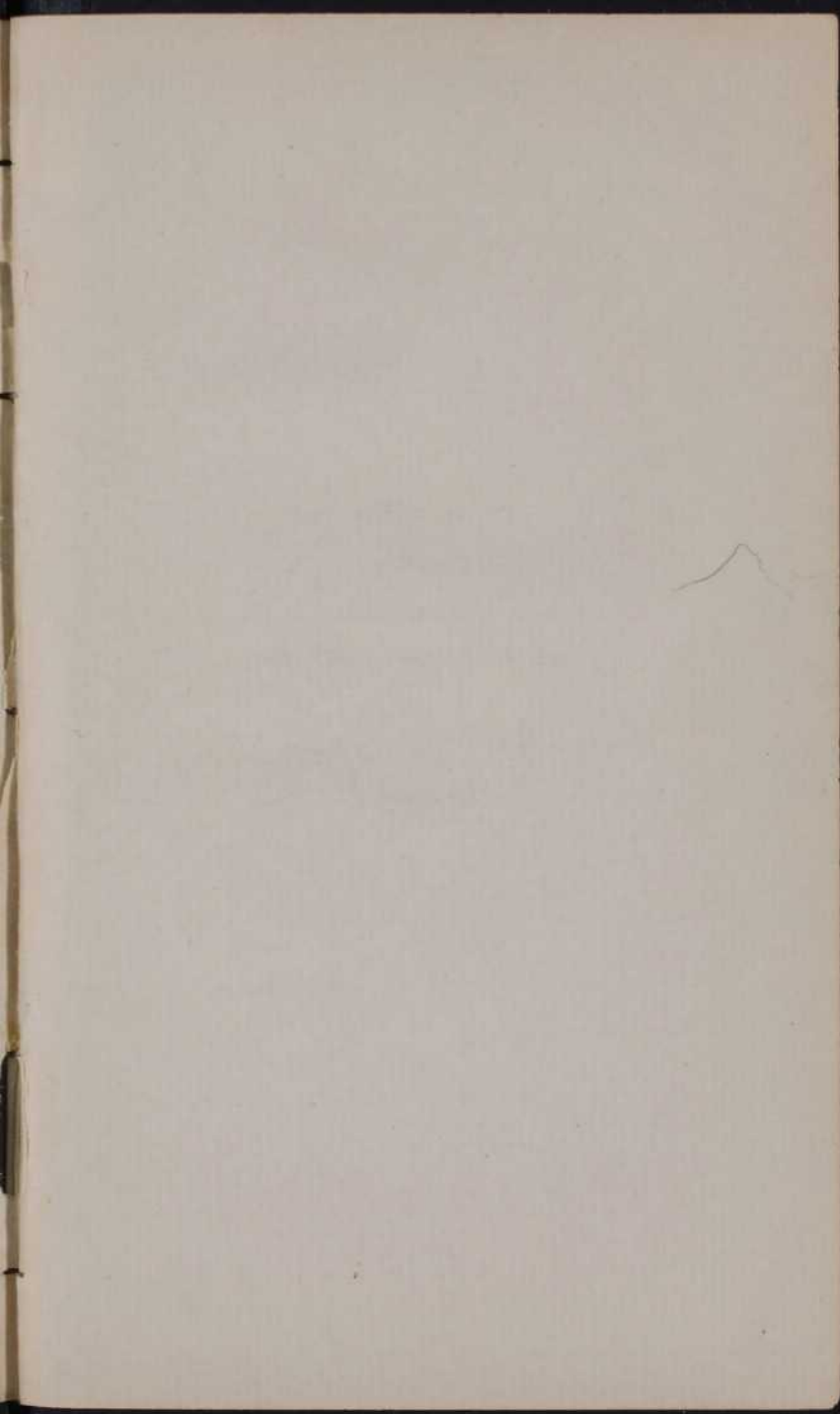
Trois-Rivières	289
Vers de M. Ivanhoe Richer	294
Nicolet	297
Chicoutimi et Joliette	305
Montréal et Toronto	310
La leçon du centenaire	313

HORS TEXTE

Antoine Gérin-Lajoie	2
Madame A. Gérin-Lajoie	89
Les descendants d'Antoine Gérin-Lajoie	153
Vieille maison de Gérin-Lajoie à Yamachiche	217







ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE
31 JANVIER
MIL NEUF CENT VINGT-CINQ
PAR
"LE DEVOIR"
MONTRÉAL.

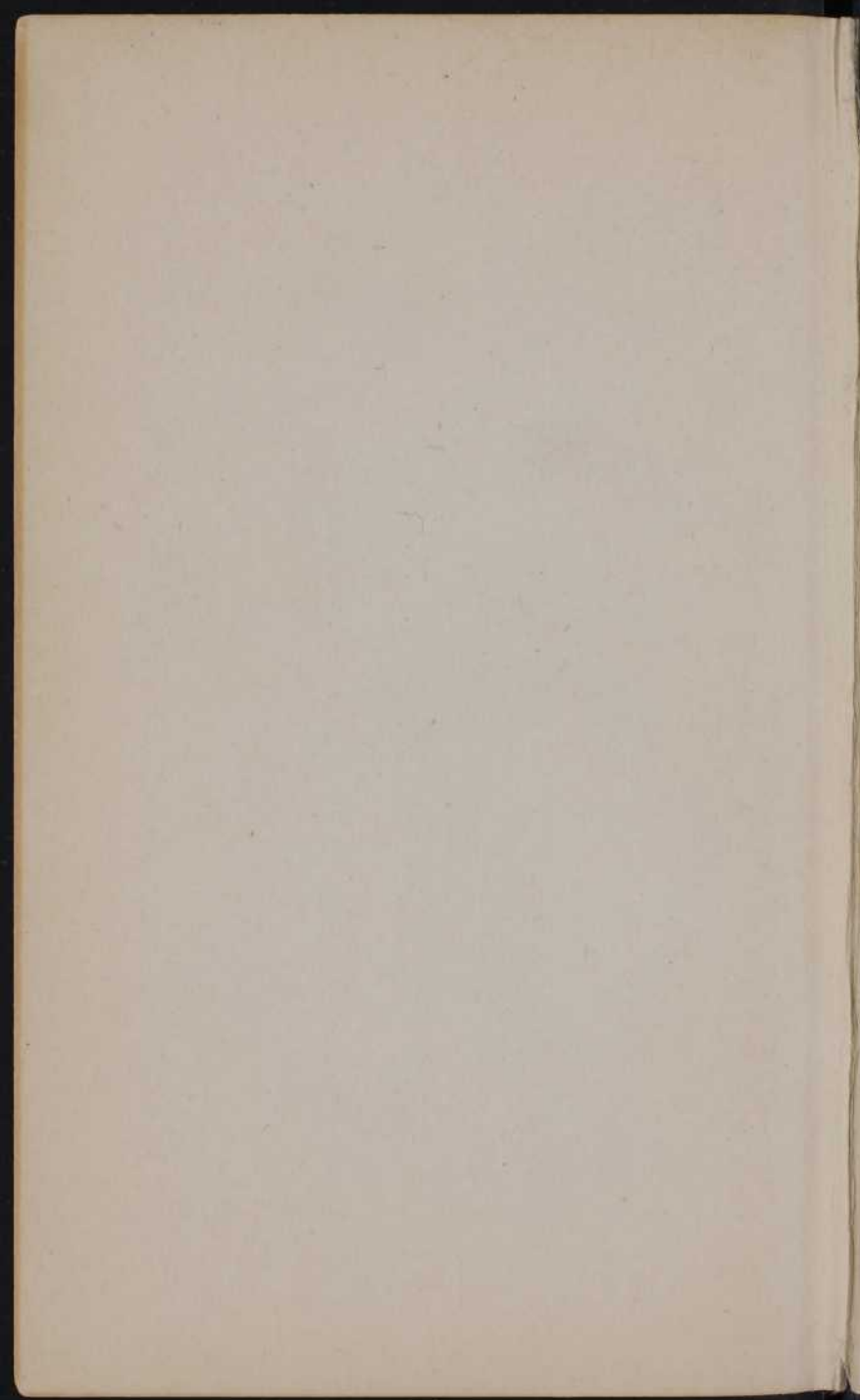
Tous droits réservés, Ottawa, 1925

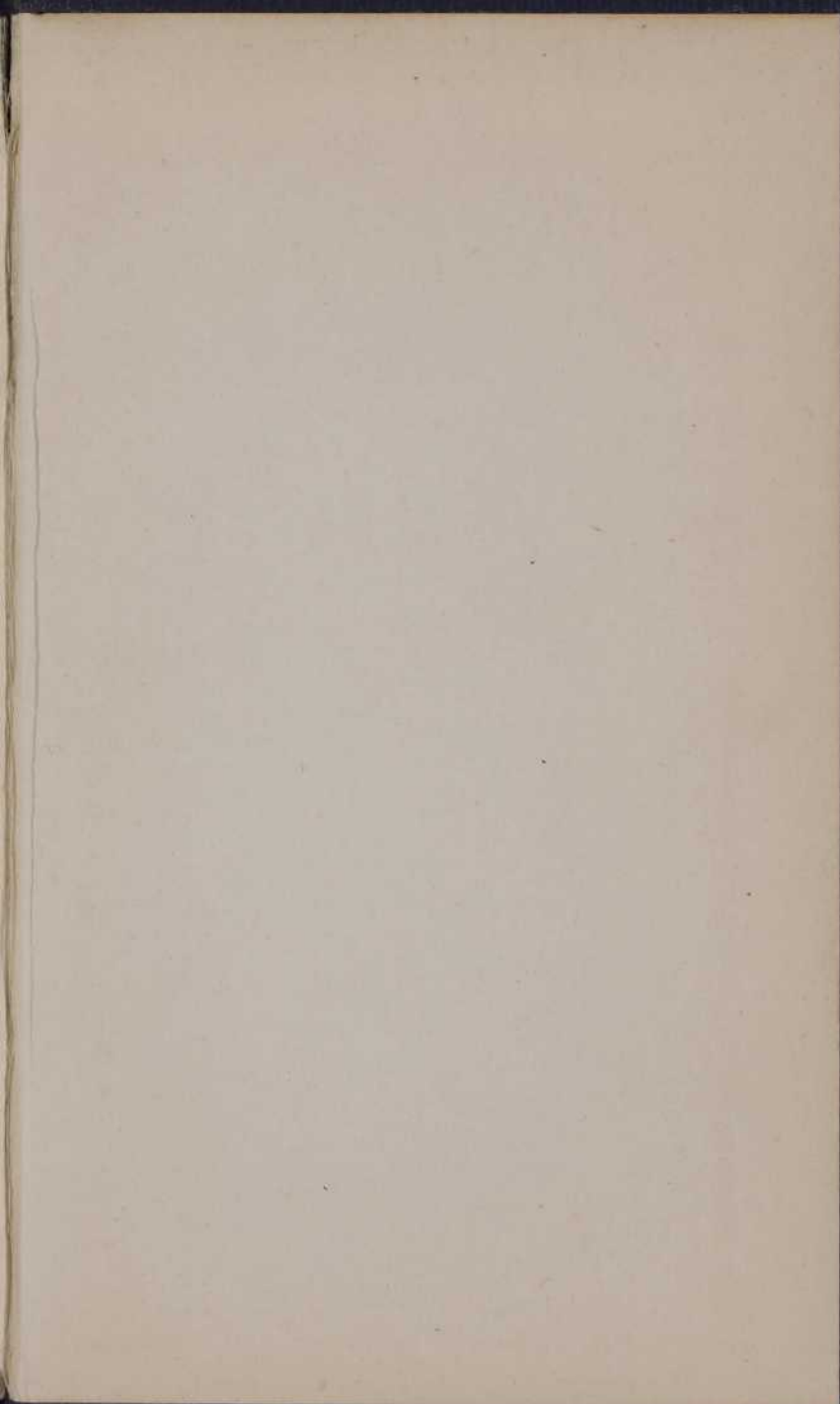


Imprimé au DEVOIR
336, Notre-Dame est
Montréal









BNQ



000 415 183